RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DECEMBRE 2016

CHIFFRES CLES CONSOLIDES..... 2

FAITS MARQUANTS..... 3

RAPPORT D'ACTIVITE..... 4

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES..... 13

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....112

Chiffres clés consolidés

En 2016, les chiffres-clés du groupe Casino ont été les suivants :

(en millions d'euros)	2015	2016	Variation (%)	Variation organique[1]
Chiffre d'affaires consolidé HT	**35 312**	**36 030**	+2,0%	+5,7[2]
Marge commerciale	**8 497**	**8 666**	+2,0%	
EBITDA[3]	**1 689**	**1 697**	+0,5%	+2,3%
Dotations aux amortissements nettes	**(692)**	**(663)**	+4,2%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	**997**	**1 034**	+3,8%	+3,8%
Autres produits et charges opérationnels	**(349)**	**(625)**		
Résultat financier, dont :	**(581)**	**(359)**	+38,2%	
Coût de l'endettement financier net	**(240)**	**(324)**	-34,8%	
Autres produits et charges financiers	**(340)**	**(35)**	+89,7%	
Résultat avant impôts	**67**	**50**	-26,0%	
Impôts sur les bénéfices	**(13)**	**(34)**	n.s.	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	**57**	**20**	-64,3%	
Résultat net des activités poursuivies	**111**	**36**	-67,8%	
dont part du Groupe	**(65)**	**33**	n.s.	
dont intérêts minoritaires	**175**	**2**	-98,7%	
Résultat net des activités abandonnées	**47**	**2 161**	n.s	
dont part du Groupe	**21**	**2 645**	n.s	
dont intérêts minoritaires	**26**	**(484)**	n.s	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**158**	**2 196**	n.s.	
dont part du Groupe	**(43)**	**2 679**	n.s.	
dont intérêts minoritaires	**201**	**(482)**	n.s.	
Résultat net normalisé, Part du Groupe[4]	**357**	**341**	-4,6%	

(1) A périmètre comparable, taux de change constants et hors impact des cessions immobilières (OPCI).
(2) Hors essence et calendaire
(3) EBITDA = ROC + dotations nettes aux amortissements opérationnels courants
(4) Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents (cf. annexe p.12).

Faits marquants

- Le **14 janvier 2016** le Groupe a indiqué examiner le projet de cession de sa filiale Big C, cotée en Thaïlande.

- Le **7 février 2016**, le Groupe Casino a annoncé la signature du contrat de cession de sa participation dans Big C Thailande, pour 3,1 milliards d'euros, au conglomérat thaïlandais TCC.

- Le **21 mars 2016** suite à la décision de Standard & Poor's d'abaisser la notation financière du Groupe Casino à BB+/perspective stable, le Groupe a confirmé sa politique de désendettement.
  Le même jour le Groupe a annoncé la réalisation de la cession de sa participation dans Big C Thaïlande, permettant un désendettement du Groupe de 3,3 milliards d'euros avec une plus-value de 2,4 milliards d'euros.

- Le **29 avril 2016**, le Groupe Casino a annoncé la réalisation de la cession de sa participation dans Big C Vietnam au Groupe Central pour une valeur de 1 milliard d'euros. Avec cette cession le plan de désendettement du Groupe atteint 4,2 milliards d'euros.

- Le **3 mai 2016**, le Groupe Casino a exercé son option d'achat sur les 500 millions d'euros d'obligations remboursables en actions Monoprix.

- Le **12 mai 2016**, à l'annonce du rapprochement des activités de Cnova Brésil et de Via Varejo, le Groupe Casino a fait part de son projet de lancement d'une offre publique d'achat volontaire sur les actions ordinaires de Cnova N.V à un prix de 5,5 USD par action. Le **8 août 2016**, à la conclusion des accords définitifs régissant le rapprochement entre Cnova Brésil et Via Varejo, ce projet est confirmé.

- Le **25 mai 2016**, le Groupe Casino a conclu avec la famille Baud un protocole d'accord transactionnel mettant fin à l'ensemble des actions contentieuses les opposant depuis 2007. L'accord prévoit également le rachat de la participation de 50%, détenue par la famille Baud, dans Geimex, propriétaire de la marque Leader Price à l'international.

- Le **13 juin 2016**, le Groupe Casino a annoncé le succès de l'offre de rachat obligataire initiée le 10 juin. Au total 537,4 millions d'euros d'obligations de différentes souches ont été rachetées.

- Le **22 août 2016**, Régis Schultz a rejoint Monoprix en qualité de Président. Il intègre par la même occasion le comité exécutif du Groupe Casino.

- Le **19 septembre 2016**, le Groupe Conforama et le Groupe Casino ont annoncé la création d'une centrale d'achats non-alimentaires commune. Cette entité, dénommée « Mano », visera à optimiser les achats des deux groupes en produits électroménagers et électrodomestiques, dès 2017.

- Le **28 septembre 2016**, le Groupe Casino a annoncé le succès de l'offre de rachat obligataire initiée 8 jours plus tôt. Au total 333,3 millions d'euros d'obligations ont été rachetées.

- Le **23 novembre 2016**, le Conseil d'administration de Casino a pris connaissance et approuvé le projet de cession de Via Varejo par sa filiale brésilienne CBD.

- Le **30 novembre 2016**, les groupes Casino et Conforama ont renforcé leur alliance aux achats via la création d'une centrale d'achats internationale commune, « SICA », opérationnelle dès 2017.

- Le **6 décembre 2016**, le Groupe Casino a déposé un projet d'offre public d'achats visant les actions de Cnova N.V. Le **23 décembre 2016**, les deux groupes ont fait part du lancement de cette opération.

  Les notes 2 et 3 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent l'impact comptable des principaux événements de l'exercice.

Rapport d'activité

Les commentaires du Rapport Financier annuels sont réalisés en comparaison à l'exercice 2015 sur les résultats des activités poursuivies et donc conformément à IFRS 5 retraité de l'impact de la cession des activités en Asie et du projet de cession de Via Varejo.
Les évolutions en organique et en comparable sont hors effets essence et calendaire.

Principales variations du périmètre de consolidation et effets associés :

- Cession des activités en Asie
- Reclassement de Via Varejo et de Cnova Brazil en activités abandonnées

Effets de change :
Les effets de change ont été significatifs en 2016 avec des dépréciations moyennes du COP et du BRL de -9,7% et -4,0%. Les taux de clôture marquent néanmoins un redressement de ces monnaies contre l'Euro.
A taux de changes constants (TCC), les principaux agrégats du compte de résultat consolidé auraient évolué comme suit :

Activités poursuivies (en millions d'euros)	**2015**	**2016 à TCC**
Chiffre d'affaires	**35 312**	**37 161**
EBITDA	**1 689**	**1 762**
ROC	**997**	**1 080**
Résultat Net normalisé, Part du Groupe	**357**	**351**

- L'année 2016 est caractérisée :

  - **En France**, par le redressement confirmé de l'activité et des résultats avec une bonne dynamique commerciale sur l'année.
    Le Groupe affiche un gain de part de marché de +0,1 pt[(1)] en 2016. Cette performance est tirée par Géant et par les Supermarchés Casino. Le déploiement du concept Mandarine se poursuit chez Franprix et les Supermarchés Casino développent avec succès un modèle plus qualitatif. L'expansion est dynamique chez Monoprix avec 60 ouvertures au total en 2016. Leader Price poursuit son développement en franchise.
    Les ventes organiques sont en croissance de +0,8% en 2016. Le volume d'affaires enregistre quant à lui une bonne performance, en croissance de +1,5%[(2)], portée par l'alimentaire à +2,0%[(2)].
    Enfin les résultats se redressent avec un ROC de 508 millions d'euros, en croissance de +51% par rapport à 2015, dont 421 millions d'euros générés hors activité de promotion immobilière. Cette croissance est favorisée par la bonne performance de Monoprix et Franprix, l'amélioration de la rentabilité des Supermarchés Casino, le retour à la rentabilité de Leader Price et la poursuite de la réduction des pertes chez Géant.

  - **A l'international**, la croissance des ventes organiques s'accélère. Le chiffre d'affaires organique est en croissance de +10,8%[(2)] au sein du Groupe Exito (hors GPA Food) porté par tous les formats. Au Brésil, les ventes organiques sont en hausse, à +11,7%[(2)].
    Le plan de relance d'Extra est un succès et se traduit par une accélération des gains de part de marché. L'enseigne Pão de Açúcar enregistre une bonne performance en 2016.
    L'enseigne de cash & carry Assaí voit ses ventes organiques croitre de +39,2%. L'expansion est dynamique avec 13 nouveaux magasins ouverts sur l'année. Sur le T4 2016, l'enseigne de Cash & Carry représente 36% des ventes de GPA Food.

(1) P13, Cumul annuel mobile, données Kantar
(2) Hors essence et calendaire

- Une **simplification de la structure et un plan de désendettement** visant à renforcer la flexibilité financière du Groupe. Cette simplification est amorcée au premier semestre 2016 par les opérations de cession des activités du Groupe en Thaïlande et au Vietnam puis par la réorganisation des activités E-commerce et enfin l'annonce du projet de cession de l'entité Via Varejo, reclassée en activité abandonnée en 2015 et 2016.
  Le désendettement du Groupe et de la France est marqué sur l'année, notamment du fait de ces cessions. A fin 2016, la dette financière nette du Groupe s'élève à 3,4 milliards d'euros et à 3,2 milliards d'euros pour la dette France[(1)] (en baisse de 47% sur l'année). En France, 273 millions d'euros de cash-flow après dividendes et coupons 2015 ont été générés. Ce chiffre intègre l'impact positif du dénouement de swaps (rachats obligataires et refixation de la dette).

- En 2016, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en hausse de +2,0% à change courant et +5,2% à change constant. Les variations de change ont un effet négatif de - 3,2 % et les variations de périmètre de - 0,2 %.

- La croissance des ventes en organique hors essence et calendaire s'élève à +5,7% :
  - En France, la croissance des activités de distribution alimentaire s'établit à +0,8% en organique hors essence et calendaire. La reprise commerciale est confirmée en France par un gain de +0,1pt[(2)] de part de marché sur l'année
    - Le chiffre d'affaires de Géant Casino est en croissance organique de +1,6% et l'enseigne continue de gagner des parts de marché.
    - Les ventes de Leader Price affichent un léger retrait en organique sur l'année mais l'enseigne maintient sa part de marché.
    - Très bonne performance des Supermarchés Casino, qui enregistrent une croissance organique de +3,8% sur l'année et confirment le nouveau modèle, plus qualitatif, avec un gain de part de marché Kantar sur 9 périodes consécutives.

  - En Amérique Latine, les enseignes alimentaires enregistrent une croissance des ventes en organique hors essence et calendaire de +11,4% :
    - Le Groupe Exito (hors GPA Food) connait une forte croissance organique de +10,8%[(3)]. Le lancement du concept Cash & Carry est un succès et les autres enseignes en Colombie affichent une bonne performance. En Uruguay et en Argentine, la performance est satisfaisante, compte tenu du contexte macro-économique.
    - Chez GPA Food, le chiffre d'affaires organique est en hausse de +11,7% hors essence et calendaire porté par le succès d'Assaí et la relance commerciale des hypermarchés Extra.

  - La croissance organique de l'activité E-commerce s'élève à +8,8% en 2016.

- Le résultat opérationnel courant du Groupe est en croissance de +3,8% en 2016. Il s'élève à 1 034 millions d'euros contre 997 millions d'euros en 2015 et 1 080 millions d'euros à taux de change constant.
  - En France, le ROC s'établit à 508 millions d'euros en 2016, en croissance par rapport à 2015. Il est généré pour 421 millions d'euros par l'activité de distribution et pour 87 millions d'euros par l'activité de promotion immobilière.
  - Le ROC du segment Latam Retail s'inscrit, quant à lui en repli par rapport à 2015 à 538 millions d'euros, sous l'effet de la crise économique et de l'impact du change. Au Brésil, les initiatives commerciales ont permis de relancer le chiffre d'affaires des hypermarchés, avec un impact défavorable sur la marge. La marge opérationnelle des activités alimentaires en Amérique Latine s'élève à 3,5%.
  - L'EBITDA du E-commerce est positif en 2016 à 10 millions d'euros, grâce au développement de la marketplace et à la fermeture des sites déficitaires.

(1) Périmètre holding du Groupe Casino, incluant notamment les activités françaises et les holdings détenues à 100%
(2) P13, cumul annuel mobile, données Kantar
(3) Hors essence et calendaire

- La marge opérationnelle courante est en légère croissance à 2,9% (+5 bp au total) soutenue par la bonne performance de la France. En comparaison des chiffres 2015 :

  - La marge opérationnelle courante du segment France Retail est en croissance de +90 bp à 2,7%
  - La marge opérationnelle courante du segment Latam Retail est en recul à 3,5%
  - La marge opérationnelle courante du segment E-Commerce est en croissance à -0,6%

FRANCE RETAIL

en millions d'euros	**2015**	**2016**
Chiffre d'affaires HT	**18 890**	**18 939**
EBITDA	**726**	**872**
Marge d'EBITDA	*3,8%*	*4,6%*
Résultat opérationnel courant	**337**	**508**
Marge opérationnelle courante	*1,8%*	*2,7%*

Le chiffre d'affaires des activités de distribution alimentaire en France s'élève à 18 939 millions d'euros en 2016 contre 18 890 millions d'euros en 2015. En organique hors essence et calendaire, les ventes s'inscrivent en croissance de +0,8%.

Le ROC France Retail s'établit à 508 millions d'euros, dont 421 millions d'euros hors promotion immobilière, en hausse par rapport à 2015. Il bénéficie de bonnes performances opérationnelles chez Monoprix, Franprix et Supermarchés Casino. Leader Price est profitable en 2016 et Géant réduit ses pertes. La contribution des activités de promotion immobilière à l'EBITDA se réduit entre 2015 (167 millions d'euros) et 2016 (87 millions d'euros).
La marge opérationnelle courante des activités de distribution alimentaire en France s'établit à 2,7% en 2016.

Par format, on notera les points suivants sur l'année :

- Chez **Géant Casino**[(1)], la bonne performance de l'enseigne confirme le redressement amorcé en 2015, après un ajustement significatif de son positionnement prix. Sur l'année Géant Casino gagne +0,1 pt[(2)] de part de marché, en dépit d'une absence d'expansion. Le chiffre d'affaire connait une croissance comparable de +1,6% hors essence et calendaire. Les ventes alimentaires, qui bénéficient du déploiement de l'Espace Marché, enregistrent une excellente performance de +2,7% hors calendaire. En parallèle, l'enseigne a baissé de -1,6% ses surfaces de ventes totales dans le cadre de la rationalisation de ses surfaces non-alimentaires.

- Chez **Leader Price**, les ventes comparables hors essence et calendaire progressent de +0,9% en 2016. Cette performance résulte notamment d'une amélioration des processus opérationnels et du service clients. L'enseigne conserve sur l'année sa part de marché de 2,6%[(2)]. La transformation du parc s'est poursuivie au second semestre. Sur les douze derniers mois 143 magasins ont été passés en franchise pour atteindre une part de 48% de franchisés à fin décembre et 22 magasins ont été mis au nouveau concept.

- Sur l'année 2016, **Monoprix** affiche une croissance organique hors essence et calendaire de +1,6%. La performance sur le textile et la maison a connu un rebond au 4ème trimestre, notamment grâce au succès des collaborations créateurs et des actions commerciales. L'expansion est dynamique avec l'ouverture de 60 magasins sur l'année, affiliés internationaux inclus. Sur 2016, 20 nouveaux magasins Bio Naturalia sont ouverts.

(1) Hors activité essentiellement de la société Codim (4 hypermarchés) en Corse
(2) P13, Cumul annuel mobile, Données Kantar

- Les **Supermarchés Casino** affichent une excellente performance sur 2016 avec une croissance organique hors essence et calendaire de +3,8%. L'enseigne a retrouvé sa dynamique commerciale en poursuivant sa montée en gamme. L'offre de produit frais a été notamment développée avec la mise en place de nouveaux rayons à services en magasin. Les rénovations se poursuivent ; l'attente en caisse diminue fortement. Sur l'année, le trafic client et le panier moyen sont en hausse et l'enseigne gagne +0,1 pt[1] de part de marché.

- En 2016 **Franprix** poursuit le déploiement du concept Mandarine et génère un trafic plus élevé sur l'année (+0,7%) du fait d'un assortiment plus qualitatif. L'enseigne déploie également de nouvelles offres en libre-service et des services innovants. Le passage en caisse est fluidifié. A fin décembre 60% du parc total, consolidés et franchisés, est passé au nouveau concept et surperforme le reste des magasins. Le chiffre d'affaire comparable s'affiche en légère baisse de -0,5% et les travaux de rénovations des magasins s'accélérent. Enfin Franprix compte 1,7 millions de clients actifs en carte de fidélité.

- La **Proximité** poursuit la modernisation de ses enseignes, à travers son réseau de 6 065 magasins. En 2016 de nouveaux services ont été proposés en magasin comme la parfumerie ou la rôtisserie. Le reste de l'offre se répartit entre un socle de références indispensables et une gamme adaptée au contexte local. L'évolution du parc est dynamique avec 77% de magasins en franchise ou en partenariat à fin décembre 2016.

LATAM RETAIL

en millions d'euros	**2015**	**2016 à TCC**	**2016**
Chiffre d'affaires HT	**14 714**	**16 379**	**15 247**
EBITDA	**980**	**880**	**816**
Marge d'EBITDA	*6,7%*	*5,4%*	*5,3%*
Résultat opérationnel courant	**698**	**583**	**538**
Marge opérationnelle courante	*4,7%*	*3,6%*	*3,5%*

Le chiffre d'affaires du segment Latam Retail s'établit à 15 247 millions d'euros en 2016, en hausse de +11,4% en organique hors essence et calendaire.

Les ventes des enseignes alimentaires de **GPA au Brésil** sont soutenues avec une croissance organique à +11,7% hors essence et calendaire en 2016, en amélioration séquentielle depuis le début de l'année. Le Groupe poursuit l'adaptation du mix de formats aux évolutions des besoins des consommateurs.
Extra connait un fort redressement de ses ventes au second semestre, dynamisé par des plans de relance commerciale. Sur l'année, l'enseigne enregistre des ventes stables en organique hors essence et calendaire.
Assaí affiche, à nouveau, une forte croissance organique de +39,2% hors essence et calendaire et un trafic client en hausse. L'expansion du parc est dynamique avec l'ouverture de 13 magasins sur 2016, portant à 107 le nombre de magasins à fin décembre. L'enseigne compte, sur le T4 2016, pour 36% du chiffre d'affaires de GPA Food.

Le **Groupe Exito** enregistre d'excellentes performances commerciales et financières en 2016. Le chiffre d'affaires organique est en croissance de +10,8%, hors essence et calendaire. En Colombie, le lancement des cash & carry connait son premier succès. Le développement de l'immobilier est marqué au second semestre par la création de la foncière Viva Malls exploitée en partenariat avec un investisseur financier. En Argentine et en Uruguay les enseignes connaissent une performance satisfaisante avec de fortes croissances organiques. Le Groupe poursuit la mise en place de synergies entre les trois pays notamment sur l'offre textile et l'immobilier.

[1] *P13, Données Kantar*

Le ROC du Latam Retail recule en 2016 en lien avec une intensité promotionnelle soutenue destinée à relancer les ventes dans les enseignes affectées par le contexte macro-économique. La marge est en baisse sur l'année.

E-COMMERCE (CDISCOUNT)

en millions d'euros	**2015**	**2016**
GMV (volume d'affaires) publié par Cnova	**2 709**	**2 994**
EBITDA	**(17)**	**10**
Dont Groupe Cdiscount	(7)	13
Dont Holdings	(11)	(3)

Le volume d'affaires (GMV) du E-commerce s'établit à 2 994 millions d'euros, en croissance comparable de +13,6%, en 2016.
Cette progression est tirée par :

- Un trafic en hausse de 11% porté par le canal mobile qui compte désormais pour 53,0% des visites.
- Une contribution plus élevée de la marketplace qui réprésente au T4 2016 31,4% de la GMV, contre 28% au T4 2015.
- Une augmentation du nombre d'articles vendus (+22,1%) et des clients actifs (+13%). Le nombre de membres « Cdiscount à volonté » a plus que doublé en 2016 par rapport à fin 2015.

L'EBITDA du segment E-commerce est positif en 2016 à 10 millions d'euros.

Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2016.
Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les méthodes comptables décrites dans l'annexe aux comptes consolidés ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations. Cette prise en compte n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires HT consolidé de 2016 s'élève à 36 030 millions d'euros, contre 35 312 millions d'euros en 2015, en hausse de 2,0%.
L'impact des variations de périmètre sur le chiffre d'affaires est presque stable sur l'année à -0,2%. L'impact du change est défavorable de -3,2%.
L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 3 segments du Groupe.

Résultat opérationnel courant (ROC)

Le résultat opérationnel courant en 2016 s'élève à 1 034 millions d'euros, en hausse de +3,8% par rapport à 2015.
Les variations de périmètre ont eu un impact de +4,6% et les variations de change de -4,6%. L'impact est donc neutre sur le ROC Consolidé.

L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 3 segments du Groupe.

Résultat opérationnel

Les **autres produits et charges opérationnels** font apparaître une charge nette de -625 millions d'euros en 2016 (contre -349 millions d'euros en 2015), dont 207 millions d'euros au 2nd semestre.

La charge nette de -625 millions d'euros en 2016 concerne principalement :

- 190 millions d'euros de charges et pertes sur actifs, dont l'essentiel provient de la réorganisation des parcs FPLP et Casino Supermarchés en France (moins-value de cession et impairment pour un montant cumulé de 88 millions d'euros et 46 millions d'euros respectivement pour FPLP et les Supermarchés Casino)
- 252 millions d'euros de coûts de restructuration, dont 207 millions d'euros en France, se répartissant de la façon suivante : 83 millions d'euros en lien avec la restructuration des fonctions amont du parc de magasins (dont 58 millions d'euros de coûts sociaux et 25 millions d'euros de loyers sur les magasins fermés) et 124 millions d'euros liés à la mise en place des nouveaux concepts (dont 57 millions d'euros de frais externes et 67 millions d'euros de mise au rebut de matériel ancien)
- 123 millions d'euros de provisions pour litiges et risques, dont 104 millions d'euros au titre des risques fiscaux brésiliens
- 60 millions d'euros de charges diverses, essentiellement la double comptabilisation de la TASCOM en 2016

La charge nette de -349 millions d'euros en 2015 comprenait principalement :

- des provisions et charges pour restructuration pour 252 millions d'euros dont 195 millions d'euros en France et 40 millions d'euros au Brésil
- des provisions et charges pour taxes, risques et litiges pour 123 millions d'euros, concernant essentiellement le Latam (92 millions d'euros)
- des produits nets liés à des opérations de périmètre pour 72 millions d'euros
- diverses charges pour 39 millions d'euros, principalement constituées de -23 millions d'euros constatés sur l'exercice 2015 au titre de la fraude dans la filiale Cnova Brazil

Après impact des autres produits et charges opérationnels, **le résultat opérationnel** s'établit à 409 millions d'euros en 2016 contre 648 millions d'euros en 2015.

Résultat financier et Résultat avant impôt

Le **Résultat financier** de la période fait apparaître une charge nette de 359 millions d'euros (contre une charge nette de 581 millions d'euros en 2015) qui est composée :

- du coût de l'endettement financier net de 324 millions d'euros, en hausse par rapport à 2015 (240 millions d'euros)
- des autres produits et charges financiers pour une charge nette de 35 millions d'euros (contre une charge nette de 340 millions d'euros en 2015).

Le **Résultat avant impôt** s'élève à 50 millions d'euros en 2016 (contre 67 millions d'euros en 2015).

Résultat Net Part du Groupe

L'**impôt sur les bénéfices** s'est élevé à 34 millions d'euros contre 13 millions d'euros en 2015. Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, le taux normatif d'impôts s'élève à -30,4%, vs -28,9% en 2015.

Le **Résultat des sociétés mises en équivalence** s'inscrit à 20 millions d'euros (contre 57 millions d'euros en 2015).

Les **intérêts minoritaires** s'établissent à 2 millions d'euros contre 175 millions d'euros à la même période en 2015. Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, les intérêts minoritaires normalisés s'établissent à 114 millions d'euros en 2016 contre 240 millions d'euros en 2015.

Le **Résultat Net Part du Groupe des activités poursuivies** s'élève à 33 millions d'euros.

Le **Résultat Net Part du Groupe de l'ensemble consolidé** s'élève à 2 679 millions d'euros du fait des plus-values réalisés lors des cessions des activités du Groupe en Thaïlande et au Vietnam.

Le **Résultat Net normalisé Part du Groupe** des activités poursuivies ressort à 341 millions d'euros. Les retraitements du Résultat Net qui permettent d'établir le Résultat Net normalisé figurent en annexe.

Le **Bénéfice Net par action** normalisé dilué s'inscrit en croissance, à +2,561 € en 2016. Il intègre l'effet de dilution lié aux ORA Monoprix et aux TSSDI.

Situation financière

La **Dette financière nette du Groupe Casino** au 31 décembre 2016 s'établit à 3 367 millions d'euros contre 6 073 millions d'euros au 31 décembre 2015.

La **Dette financière nette de Casino en France** au 31 décembre 2015 s'établit à 3 200 millions d'euros, en forte réduction de 47% sous l'effet des opérations de cessions des activités en Thaïlande et au Vietnam et plus généralement du plan de désendettement du Groupe.

Tableau de financement de Casino en France (en millions d'euros)	**2016**
Cash-flow opérationnel après impôts des activités françaises détenues à 100%[1]	885
Capex	(293)
Dividendes reçus des filiales internationales et des sociétés mises en équivalence	77
Dividendes payés et coupons des titres perpétuels	(567)
Free cash-flow après frais financiers et dividendes	**102**

Le cash-flow opérationnel après impôts des activités françaises s'élève à 885 millions d'euros et les dividendes reçus à 77 millions d'euros. Il couvre les capex (-293 millions d'euros), les dividendes versés aux actionnaires et aux porteurs de titres subordonnés de Casino (396 millions d'euros) et l'acompte sur dividende versé au titre de 2016 (171 millions d'euros).

Au 31 décembre 2016, **Casino en France**[2] dispose de 7,4 milliards d'euros de liquidités. Cette liquidité se compose d'une forte position de **trésorerie brute** de 3,6 milliards d'euros et de **lignes de crédit confirmées et non tirées** de 3,8 milliards d'euros. A cette même date, l'encours de papier commercial est de 522 millions d'euros.

Casino est noté BB+ (perspective stable) par Standard & Poor's depuis le 21 mars 2016 et BBB- (perspective négative) par Fitch Ratings depuis le 14 décembre 2016

Les **capitaux propres** du Groupe s'élèvent à 8 450 millions d'euros, contre 5 883 millions d'euros au 31 décembre 2015.

[1] Avant dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et des filiales internationales, lesquels sont présentés de manière séparée dans ce tableau
[2] Périmètre holding du Groupe Casino, incluant notamment les activités françaises et les holdings détenues à 100%

Perspectives

En 2017, le Groupe poursuivra ses priorités :

- Adapter en temps réel les formats aux tendances nouvelles de consommation et développer les formats les plus porteurs.
- Poursuivre l'amélioration de l'excellence opérationnelle.

Les principaux objectifs du Groupe en 2017 sont les suivants :

- Une amélioration du ratio de DFN / EBITDA.
- En France, Casino vise une croissance de l'ordre de 15 % du résultat opérationnel courant en distribution alimentaire et anticipe une contribution de ses activités de Promotion immobilière de l'ordre de 60 millions d'euros.
- Le Groupe s'attend par ailleurs à une progression d'au moins 10 % de son résultat opérationnel courant consolidé, aux conditions de change actuelles.

Evènements récents

- Le **31 janvier 2017**, le Groupe Casino et Cnova N.V ont annoncé les résultats définitifs des offres d'achat de Casino sur les titres de Cnova N.V. Le Groupe Casino détient désormais, en incluant les participations de ses filiales, 98,88% du capital social et 99,41% des droits de vote de Cnova.

- Le **8 février 2017**, Cnova N.V a annoncé sa volonté de retirer ses actions de la cotation Nasdaq. Cette décision a été rendue effective le **3 mars 2017**.

- Le **28 février 2017**, le Groupe Casino a pris acte de la décision de la DGCCRF d'assigner EMCD pour pratiques commerciales illicites. Il entend en contester les motifs devant la juridiction compétente.

***

Annexe : Passage du résultat net publié au résultat net normalisé

Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie "Principes comptables" de l'annexe annuelle aux comptes consolidés et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents.

Les éléments financiers non récurrents regroupent certains instruments financiers constatés en résultat dont la juste valeur peut être très volatile. À titre d'exemple, les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture et des dérivés indexés sur le cours d'actions cotées du Groupe sont ainsi retraitées du résultat net normalisé.

Les produits et charges d'impôts non récurrents correspondent aux effets d'impôt directement liés aux retraitements précédents ainsi que les effets directs d'impôt non récurrents. Ainsi la charge d'impôt rapportée au résultat normalisé avant impôt correspond au taux d'impôt moyen normatif du Groupe.
Cet agrégat permet de mesurer l'évolution du résultat récurrent des activités.

en millions d'euros	2015	Eléments retraités	2015 normalisé	**2016**	**Eléments retraités**	**2016 normalisé**
Résultat opérationnel courant	997		997	1 034		1 034
Autres charges et produits opérationnels	(349)	349		(625)	625	
Résultat opérationnel	648	349	997	409	625	1034
Coût de l'endettement financier net	(240)		(240)	(324)		(324)
Autres produits et charges financiers[1]	(340)	344	3	(35)	(51)	(87)
Charge d'impôt[2]	(13)	(206)	(219)	(34)	(155)	(189)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	57		57	20		20
Résultat net des activités poursuivies	111	486	597	36	419	455
dont intérêts minoritaires[3]	175	65	240	2	111	114
dont part du Groupe	**(65)**	**422**	**357**	**33**	**307**	**341**

[1] Sont retraités des autres produits et charges financiers, principalement les effets d'actualisation monétaire des passifs fiscaux, ainsi que les variations de juste valeur des Total Return Swaps portant sur les actions GPA, Big C, des forwards et calls GPA.
[2] Sont retraités de la charge d'impôt, les effets d'impôt correspondants aux éléments retraités ci-dessus, ainsi que les produits et charges d'impôts non récurrents.

CASINO, GUICHARD-PERRACHON

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2016

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE…….....15

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE……..16

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE……....17

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES…….18

ETATS DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES……..19

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES……...20

ETATS FINANCIERS

Compte de résultat consolidé

en millions d'euros	Notes	2016	2015 retraité (i)
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires, hors taxes	6.1	**36 030**	35 312
Coût d'achat complet des marchandises vendues	6.2	**(27 364)**	(26 814)
Marge commerciale		**8 666**	**8 497**
Autres revenus	6.1	**542**	526
Coûts des ventes	6.3	**(6 871)**	(6 817)
Frais généraux et administratifs	6.3	**(1 303)**	(1 210)
Résultat opérationnel courant		**1 034**	**997**
Exprimé en % du CA HT		***2,9%***	*2,8%*
Autres produits opérationnels	6.5	**242**	498
Autres charges opérationnelles	6.5	**(867)**	(846)
Résultat opérationnel		**409**	**648**
Exprimé en % du CA HT		***1,1%***	*1,8%*
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		**110**	128
Coût de l'endettement financier brut		**(434)**	(369)
Coût de l'endettement financier net	11.3.1	**(324)**	**(240)**
Autres produits financiers	11.3.2	**286**	162
Autres charges financières	11.3.2	**(321)**	(503)
Résultat avant impôt		**50**	**67**
Exprimé en % du CA HT		***0,1%***	*0,2%*
Produit (Charge) d'impôt	9.1	**(34)**	(13)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises	3.3.3	**20**	57
Résultat net des activités poursuivies		**36**	**111**
Exprimé en % du CA HT		***0,1%***	*0,3%*
dont, part du Groupe		**33**	(65)
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		**2**	175
ACTIVITES ABANDONNEES			
Résultat net des activités abandonnées	3.5.2	**2 161**	**47**
dont, part du Groupe	3.5.2	**2 645**	21
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle	3.5.2	**(484)**	26
ENSEMBLE CONSOLIDE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		**2 196**	**158**
dont, part du Groupe		**2 679**	(43)
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle	12.8	**(482)**	201

Résultat net par action

en euros	Notes	2016	2015 retraité (i)
Des activités poursuivies, part du Groupe	12.10.2		
de base		**(0,14)**	(0,99)
Dilué		**(0,20)**	(1,38)
De l'ensemble consolidé, part du Groupe	12.10.2		
de base		**23,65**	(0,81)
Dilué		**23,59**	(1,19)

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

Etat du résultat global consolidé

en millions d'euros	2016	2015
Résultat net de l'ensemble consolidé	**2 196**	**158**
Eléments recyclables ultérieurement en résultat [(i)]	**1 656**	**(2 874)**
Couvertures de flux de trésorerie	**(3)**	-
Ecarts de conversion [(ii)]	**1 603**	(2 844)
Actifs financiers disponibles à la vente	**3**	-
Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger [(iii)]	**47**	(2)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments recyclables	**22**	(30)
Effets d'impôt	**(16)**	2
Eléments non recyclables en résultat [(i)]	**(10)**	**(23)**
Ecarts actuariels	**(10)**	(34)
Effets d'impôt	**-**	12
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice, nets d'impôt	**1 646**	**(2 897)**
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice, nets d'impôt	**3 843**	**(2 739)**
Dont part du Groupe	**3 352**	(1 269)
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	**491**	(1 470)

(i) Les incidences liées à la cession des activités thaïlandaises et vietnamiennes sont présentées en note 3.5.2
(ii) La variation positive de l'exercice 2016 de 1 603 millions d'euros résulte principalement de l'appréciation de la monnaie brésilienne pour 1 719 millions d'euros. En 2015, la variation négative de 2 844 millions d'euros résultait principalement de la dépréciation des monnaies brésilienne et colombienne pour respectivement 2 381 et 414 millions d'euros
(iii) La variation positive de 47 millions d'euros en 2016 correspond au recyclage de la couverture d'investissement net des activités en Asie en lien avec leurs cessions (note 3.5.2)

Les mouvements de chaque exercice sont présentés à la note 12.7.2.

Etat de la situation financière consolidée

ACTIFS en millions d'euros	Notes	2016	2015
Goodwill	10.1	**9 595**	10 351
Immobilisations incorporelles	10.2	**3 109**	3 622
Immobilisations corporelles	10.3	**8 123**	8 769
Immeubles de placement	10.4	**411**	771
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	3.3	**625**	629
Autres actifs non courants	6.9	**1 080**	1 858
Actifs d'impôts différés	9.2.1	**596**	490
Actifs non courants		**23 538**	**26 490**
Stocks	6.6	**3 990**	4 884
Créances clients	6.7	**880**	1 287
Autres actifs courants	6.8	**1 542**	1 857
Créances d'impôts courants		**221**	189
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	**5 750**	4 588
Actifs détenus en vue de la vente	3.5	**6 120**	538
Actifs courants		**18 503**	**13 343**
TOTAL ACTIFS		**42 042**	**39 833**

PASSIFS en millions d'euros	Notes	2016	2015
Capital social		**170**	173
Primes, titres auto-détenus et autres réserves		**8 280**	5 709
Capitaux propres part du Groupe		**8 450**	**5 883**
Intérêts ne donnant pas le contrôle		**5 990**	**6 536**
Capitaux propres	12	**14 440**	**12 419**
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courantes	8.2	**312**	307
Autres provisions non courantes	13.1	**615**	538
Passifs financiers non courants	11.2	**7 733**	9 594
Dettes non courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	3.4.1	**41**	50
Autres dettes non courantes	6.10	**618**	786
Passifs d'impôts différés	9.2.2	**1 094**	1 225
Passifs non courants		**10 413**	**12 500**
Provisions pour retraites et engagements assimilés courantes	8.2	**12**	9
Autres provisions courantes	13.1	**163**	187
Dettes fournisseurs		**6 939**	8 073
Passifs financiers courants	11.2	**2 482**	2 140
Dettes courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	3.4.1	**341**	102
Dettes d'impôts exigibles		**54**	93
Autres dettes courantes	6.10	**2 795**	4 126
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	3.5	**4 404**	184
Passifs courants		**17 189**	**14 914**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**42 042**	**39 833**

Etat des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	Notes	2016	2015 retraité (i)
Résultat avant impôt des activités poursuivies		**50**	67
Résultat avant impôt des activités abandonnées	3.5.2	**2 198**	88
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé		**2 248**	**155**
Dotations aux amortissements	6.4	**663**	692
Dotations aux provisions	4.5	**216**	125
Pertes / (gains) liés aux variations de juste valeur	11.3.2	**(69)**	327
Charges / (produits) calculés liés aux stocks options et assimilés	8.3.1	**15**	7
Autres charges / (produits) calculés		**(18)**	(17)
Résultats sur cessions d'actifs		**(1)**	(3)
Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle ou de participations ne donnant pas le contrôle		**76**	(263)
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises	3.3.1 / 3.3.2	**39**	116
Coût de l'endettement financier net	11.3.1	**324**	240
Coût de mobilisation de créances sans recours	11.3.2	**78**	53
Résultats de cession des activités abandonnées	3.5.2	**(2 893)**	**-**
Retraitements liés aux activités abandonnées		**947**	519
Capacité d'Autofinancement (CAF)		**1 625**	**1 951**
Impôts versés		**(226)**	(158)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	4.1	**640**	710
Impôts versés et variation du BFR liés aux activités abandonnées		**(375)**	417
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		**1 664**	**2 921**
Dont activités poursuivies		***1 786***	***1 896***
Décaissements liés aux acquisitions :			
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	4.6	**(1 160)**	(1 222)
▪ d'actifs financiers		**(118)**	(42)
Encaissements liés aux cessions :			
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	4.7	**368**	150
▪ d'actifs financiers		**11**	7
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	4.2	**(116)**	(160)
Incidence des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises		**(5)**	**-**
Variation des prêts et avances consentis		**(48)**	(165)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées		**3 669**	(113)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**2 603**	**(1 545)**
Dont activités poursuivies		***(1 067)***	***(1 432)***
Dividendes versés :			
▪ aux actionnaires de la société mère	12.9	**(521)**	(352)
▪ aux intérêts ne donnant pas le contrôle	4.8	**(78)**	(88)
▪ aux porteurs de TSSDI	12.9	**(47)**	(48)
Remboursement d'obligations remboursables en actions	2	**(500)**	-
Augmentation et diminution de capital de la société mère		**-**	-
Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle	4.3	**99**	23
Cessions / (acquisitions) de titres auto-détenus		**(30)**	(82)
Augmentation emprunts et dettes financières	4.4	**995**	2 993
Diminution emprunts et dettes financières	4.4	**(1 955)**	(4 349)
Intérêts financiers nets versés	4.9	**(165)**	(371)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées		**(573)**	(718)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		**(2 775)**	**(2 992)**
Dont activités poursuivies		***(2 202)***	***(2 274)***
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités poursuivies		**458**	(614)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités abandonnées		**304**	(433)
Variation de trésorerie		**2 253**	**(2 663)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture		**4 534**	**7 197**
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	11.1	4 405	7 197
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente	3.5.2	129	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture		**6 787**	**4 534**
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	11.1	5 614	4 405
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente	3.5.2	1 174	129

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite au changement de présentation du résultat financier (note 1.3) ainsi que des activités abandonnées

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros (avant affectation du résultat)	Capital	Réserves liées au capital [1]	Titres auto-détenus	TSSDI	Réserves et résultats consolidés	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Actifs financiers disponibles à la vente	Capitaux propres Part du Groupe [2]	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 1er janvier 2015	**173**	**4 092**	**(2)**	**1 350**	**2 987**	**15**	**(31)**	**(858)**	**(31)**	**11**	**7 707**	**7 901**	**15 608**
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(1)	(1 202)	(23)	-	(1 226)	(1 671)	(2 897)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(43)	-	-	-	-	-	(43)	201	158
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice	**-**	**-**	**-**	**-**	**(43)**	**-**	**(1)**	**(1 202)**	**(23)**	**-**	**(1 269)**	**(1 470)**	**(2 739)**
Opérations sur capital	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	(78)	-	(2)	-	-	-	-	-	(81)	-	(81)
Dividendes versés [3]	-	-	-	-	(394)	-	-	-	-	-	(394)	(94)	(488)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI [3]	-	-	-	-	(5)	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Paiements en actions	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	7	9
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales [4]	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	157	157
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales [5]	-	-	-	-	(73)	-	-	(1)	-	-	(75)	36	(38)
Autres mouvements	-	-	-	-	(1)	(3)	-	-	-	-	(4)	(1)	(5)
Au 31 Décembre 2015	**173**	**4 093**	**(80)**	**1 350**	**2 469**	**13**	**(31)**	**(2 061)**	**(54)**	**12**	**5 883**	**6 536**	**12 419**
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	**-**	**(2)**	**31**	**654**	**(12)**	**2**	**673**	**973**	**1 646**
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	**2 679**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 679**	**(482)**	**2 196**
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 679**	**(2)**	**31**	**654**	**(12)**	**2**	**3 352**	**491**	**3 843**
Opérations sur capital	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Opérations sur titres auto-détenus [6]	**(3)**	**(101)**	**75**	**-**	**(1)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(29)**	**-**	**(29)**
Dividendes versés [3]	**-**	**-**	**-**	**-**	**(562)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(562)**	**(85)**	**(646)**
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI [3]	**-**	**-**	**-**	**-**	**(9)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(9)**	**-**	**(9)**
Paiements en actions	**-**	**-**	**-**	**-**	**8**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**8**	**9**	**17**
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales [4]	**-**	**-**	**-**	**-**	**10**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**10**	**(509)**	**(499)**
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales [5]	**-**	**-**	**-**	**-**	**(173)**	**-**	**-**	**(20)**	**-**	**-**	**(193)**	**(448)**	**(641)**
Autres mouvements	**-**	**-**	**-**	**-**	**(10)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(10)**	**(4)**	**(14)**
Au 31 Décembre 2016	**170**	**3 992**	**(5)**	**1 350**	**4 412**	**11**	**(1)**	**(1 427)**	**(66)**	**14**	**8 450**	**5 990**	**14 440**

(1) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales
(2) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon
(3) Voir note 12.9 pour les dividendes versés et à verser aux porteurs d'actions ordinaires et TSSDI. Les dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle au cours de l'exercice concernent principalement les entités Éxito et l'Uruguay à hauteur respectivement de 53 et 21 millions d'euros (en 2015 : Exito, Big C et GPA pour respectivement 41, 23 et 20 millions d'euros)
(4) L'incidence négative de 499 millions d'euros correspond essentiellement à la cession des activités vietnamiennes et thaïlandaises décrites en note 3.1.1. En 2015, l'incidence de 157 millions d'euros correspondait à l'évaluation à la juste valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle de Disco en lien avec la prise de contrôle de cette dernière (note 3.2.1)
(5) L'incidence négative de 641 millions d'euros correspond essentiellement à (i) l'exercice de l'option de rachat de l'ORA Monoprix pour -502 millions d'euros (note 2) ; (ii) l'offre publique d'achat des actions Cnova pour -193 millions d'euros (note 2) ; (iii) ainsi qu'aux acquisitions de titres Exito et GPA décrites dans les notes 3.1.2 et 3.1.3 ; compensé par la création de la foncière Viva Malls en Colombie pour 113 millions d'euros (note 3.1.7). En 2015, la variation négative de 38 millions d'euros correspondait essentiellement à (i) l'incidence de la promesse d'achat portant sur les titres Disco (note 3.2.1) pour -90 millions d'euros ; (ii) la variation des engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle chez Franprix – Leader Price pour -15 millions d'euros compensées par (iii) l'incidence de variation de taux de détention de Monoprix dans sa filiale Simonop'1 pour 72 millions d'euros (note 3.2.6)
(6) Voir note 12.2

COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE DETAILLE DES NOTES ANNEXES

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX -------- 21

1.1 REFERENTIEL 21
1.2 BASES DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES 22
1.3 RETRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE 23

NOTE 2 FAITS MARQUANTS ---------- 24

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION ---------- 26

3.1 OPERATIONS DE PERIMETRE REALISEES EN 2016 28
3.2 OPERATIONS DE PERIMETRE REALISEES EN 2015 30
3.3 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES COENTREPRISES 32
3.4 ENGAGEMENTS LIES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION 36
3.5 ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES 38

NOTE 4 COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ---------- 41

4.1 RECONCILIATION DE LA VARIATION DU BFR LIEE A L'ACTIVITE AVEC LES TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES POSTES DU BILAN 41
4.2 INCIDENCE SUR LA TRESORERIE DES VARIATIONS DE PERIMETRE AVEC CHANGEMENT DE CONTROLE 42
4.3 INCIDENCE SUR LA TRESORERIE DES TRANSACTIONS AVEC LES INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SANS CHANGEMENT DE CONTROLE 42
4.4 RECONCILIATION ENTRE LA VARIATION DE TRESORERIE ET LA VARIATION DE DETTE FINANCIERE NETTE 43
4.5 RECONCILIATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS 43
4.6 RECONCILIATION DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS 43
4.7 RECONCILIATION DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS 44
4.8 RECONCILIATION DES DIVIDENDES VERSES AUX INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE 44
4.9 RECONCILIATION DES INTERETS FINANCIERS NETS VERSES 44

NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE ---------- 45

5.1 INDICATEURS CLES PAR SECTEUR OPERATIONNEL 45
5.2 INDICATEURS CLES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE 46

NOTE 6 DONNEES LIEES A L'ACTIVITE ---------- 46

6.1 PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES 47
6.2 COUT D'ACHAT COMPLET DES MARCHANDISES VENDUES 47
6.3 NATURE DE CHARGES PAR FONCTION 48
6.4 AMORTISSEMENTS 48
6.5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS 49
6.6 STOCKS 50
6.7 CREANCES CLIENTS 51
6.8 AUTRES ACTIFS COURANTS 52
6.9 AUTRES ACTIFS NON COURANTS 52
6.10 AUTRES DETTES 53
6.11 ENGAGEMENTS HORS BILAN 53

NOTE 7 CONTRATS DE LOCATION ---------- 55

7.1 CHARGES DE LOCATION SIMPLE 55
7.2 LOYERS PREPAYES 55
7.3 ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION SIMPLE (HORS BILAN) 56
7.4 CHARGES DE LOCATION-FINANCEMENT 57
7.5 IMMOBILISATIONS FINANCEES EN LOCATION-FINANCEMENT 57
7.6 ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT 57

NOTE 8 CHARGES DE PERSONNEL ---------- 58

8.1 FRAIS DE PERSONNEL PAR DESTINATION 58
8.2 PROVISION POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES 58
8.3 PAIEMENT EN ACTIONS 61
8.4 REMUNERATIONS BRUTES ALLOUEES AUX MEMBRES DU COMITE EXECUTIF GROUPE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 64

NOTE 9 IMPOTS ---------- 65

9.1 CHARGE D'IMPOT 65
9.2 IMPOTS DIFFERES 66

NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT ----- 68

10.1 GOODWILL 68
10.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 69
10.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES 71
10.4 IMMEUBLES DE PLACEMENT 72
10.5 DEPRECIATION DES ACTIFS NON COURANTS 74

NOTE 11 STRUCTURE FINANCIERE ET COUTS FINANCIERS ---------- 77

11.1 TRESORERIE NETTE 79
11.2 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES 80
11.3 RESULTAT FINANCIER 83
11.4 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS 85
11.5 OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS 87

NOTE 12 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION ---------- 95

12.1 GESTION DU CAPITAL 96
12.2 ELEMENTS SUR CAPITAL SOCIAL 96
12.3 TITRES DONNANT ACCES A DES NOUVELLES ACTIONS ...96
12.4 ACTIONS PROPRES ET D'AUTOCONTROLE 96
12.5 TSSDI 97
12.6 AUTRES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES 97
12.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LES RESERVES CONSOLIDEES 97
12.8 INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SIGNIFICATIFS 99
12.9 DIVIDENDES 100
12.10 RESULTAT NET PAR ACTION 101

NOTE 13 PROVISIONS ---------- 102

13.1 DECOMPOSITION ET VARIATIONS 102
13.2 DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE GPA (ALIMENTAIRE UNIQUEMENT) 103
13.3 PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS 103

NOTE 14 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES ---------- 105

NOTE 15 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ---------- 105

NOTE 16 PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES -- 106

NOTE 17 NORMES ET INTERPRETATIONS PUBLIEES MAIS NON ENCORE ENTREES EN VIGUEUR ---------- 109

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment A. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ». Le siège social de la Société est situé 1, Cours Antoine Guichard, 42008 Saint-Etienne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

En date du 6 mars 2017, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour l'exercice 2016.

Note 1 Principes comptables généraux

1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2016.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2016

L'Union européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert le 1er janvier 2016. Ces nouveaux textes présentés ci-dessous qui trouvent à s'appliquer dans le Groupe, n'ont pas d'incidence matérielle sur les états financiers consolidés du Groupe et sauf indication contraire sont d'application prospective.

- Améliorations annuelles des normes IFRS – cycle 2010-2012 : les normes concernées sont notamment :

  - IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions :
    Ces amendements viennent préciser la définition de « conditions d'acquisition » par la définition séparée de « condition de performance » et « condition de service ».

  - IFRS 3 – Regroupements d'entreprises :
    Ces amendements viennent préciser que les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle qui ne sont pas des ajustements de la période d'évaluation sont comptabilisées en résultat net.

  - IFRS 8 – Secteurs opérationnels :
    Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils requièrent de fournir dans l'annexe aux comptes les jugements sur lesquels s'est basée la direction lorsque des secteurs opérationnels ont été regroupés.

- IAS 24 – Informations relatives aux parties liées :
  Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils viennent préciser que parmi les entités considérées comme étant une partie liée, est ajouté le cas de figure de l'entité, ou de tout membre du groupe dont ils font partie, qui fournit des prestations de direction à l'entité de reporting. Dans ce cas de figure, l'entité de reporting est exemptée de fournir le montant des rémunérations versées aux principaux dirigeants par l'entité en application du paragraphe 17 mais doit indiquer le montant des honoraires versés à l'entité prestataire de services.

- Amendements IAS 1 – Initiative informations à fournir :
  Ces amendements viennent préciser les dispositions sur deux points :
  - l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension,
  - l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement.

1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

1.2.1 Bases d'évaluation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprise, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3 ;
- des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui sont des éléments couverts par une couverture de juste valeur, et qui seraient par ailleurs évalués au coût, est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

1.2.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- le classement et l'évaluation de l'actif net de Via Varejo selon IFRS 5 (note 3.5) ;
- l'appréciation quant au contrôle de Viva Malls en Colombie (note 3.1.7) ;
- les dépréciations des actifs non courants et goodwill (note 10.5) ;
- les valeurs recouvrables des impôts différés actifs (note 9) ;
- les provisions pour risques, notamment fiscaux et sociaux, ainsi que la reconnaissance et l'évaluation de la valeur recouvrable des crédits d'impôt ou de taxes (TVA ou assimilés) (notes 5.1 et 13).

1.3 Retraitement de l'information comparative

Le tableau ci-dessous présente les incidences des activités abandonnées (note 3.5.2) et du changement de méthode de présentation des coûts de mobilisation de créances sans recours au sein du résultat financier (note 11.3).

en millions d'euros	31 décembre 2015 publié	Mobilisation de créances sans recours (i)	Activités abandonnées (ii)	31 décembre 2015 retraité
Chiffre d'affaires	46 145	-	(10 833)	**35 312**
Résultat opérationnel courant	1 446	-	(449)	**997**
Résultat opérationnel	967	-	(320)	**648**
Résultat financier	(818)	-	237	**(581)**
Coût de l'endettement financier net	*(569)*	*304*	24	***(240)***
Autres produits et charges financiers	*(249)*	*(304)*	*213*	***(340)***
Résultat avant impôt	150	-	*(83)*	**67**
Produit (charge) d'impôt	(61)	-	48	**(13)**
Résultat net des activités poursuivies	**154**	**-**	**(43)**	**111**
Résultat net des activités abandonnées	**4**	**-**	**43**	**47**
Résultat net de l'ensemble consolidé	**158**	**-**	**-**	**158**
Dont part du Groupe	*(43)*	-	-	**(43)**
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	*201*	-	-	**201**

(i) Dont 53 millions d'euros relatifs aux activités poursuivies et 251 millions d'euros relatifs aux activités abandonnées (exclusivement Via Varejo et Cnova Brésil)

(ii) Correspondent aux activités non alimentaires / e-commerce au Brésil (Via Varejo et Cnova Brésil) et aux activités du Groupe en Asie

Note 2 Faits marquants

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- **Cession des activités en Thaïlande et au Vietnam au cours du 1er semestre 2016**

Dans le cadre du plan de désendettement annoncé par le Groupe en fin d'année 2015, les activités en Thaïlande et au Vietnam ont été cédées au cours du 1er semestre 2016 (note 3.1.1).

- **Evolution de la notation de crédit de Casino**

Standard & Poor's a annoncé le 21 mars 2016 la dégradation de la notation de Casino de BBB- à BB+ perspective stable. Cette dégradation fait suite à l'annonce par l'agence le 15 janvier 2016 de la « mise sous revue » (CreditWatch) de la notation BBB- du Groupe, dans le contexte des difficultés rencontrées par les pays émergents et notamment la récession brésilienne.
Cette modification de la note a pour conséquence une augmentation de 1,25% du coupon annuel payé sur les emprunts obligataires du Groupe. Cette augmentation est progressive : pour chaque émission obligataire, le step up ne s'applique qu'aux périodes d'intérêts annuelles débutant postérieurement au 21 mars 2016. L'impact de cette clause est de -15 millions d'euros au titre de l'année 2016 et estimé à -63 millions d'euros en 2017 (en prenant en compte l'effet des rachats obligataires intervenus sur l'exercice et décrits ci-dessous). Cette dégradation de la notation de Casino n'a aucune conséquence sur l'exigibilité des dettes de Casino et il n'existe aucun covenant lié à la notation de Casino.

Le 14 décembre 2016, Fitch Ratings a placé la note BBB- de Casino sous perspective négative (« negative outlook »). Cette modification de perspective n'a pas d'incidence financière.

- **Exercice de l'option d'achat sur les ORA Monoprix**

Le 3 mai 2016, Casino a exercé son option d'achat sur la totalité des obligations remboursables en action (« ORA ») émises par Monoprix en décembre 2013, et souscrites par Crédit Agricole CIB. Cette opération a été réalisée le 10 mai 2016 avec un prix d'exercice de 508 millions d'euros (dont 500 millions d'euros de nominal et 8 millions d'euros d'intérêts) et a généré un produit financier de 13 millions d'euros reconnu en « coût de l'endettement financier net » ainsi qu'un impact sur les capitaux propres consolidés de -502 millions d'euros (dont -419 millions d'euros sur les intérêts ne donnant pas le contrôle et -83 millions d'euros sur les capitaux propres part du Groupe).

- **Protocole d'accord avec la famille Baud et prise de contrôle de la société Geimex**

Le 25 mai 2016, le Groupe et la famille Baud ont conclu un protocole d'accord transactionnel mettant fin à l'ensemble des actions contentieuses qui les opposaient depuis 2007. Cet accord a permis le rachat effectif par le Groupe, en date du 18 octobre 2016 après autorisation des Autorités de la concurrence, de la participation de 50% détenue par la famille Baud dans la société Geimex, propriétaire de la marque Leader Price à l'international et jusqu'à présent contrôlée conjointement par les deux parties pour 45 millions d'euros hors frais (note 3.1.6).

- **Rachat de titres obligataires**

Des offres de rachats obligataires ont eu lieu sur l'exercice 2016 pour un montant notionnel total de 978 millions d'euros qui se décomposent de la manière suivante :

- Deux offres de rachats obligataires lancées par le Groupe en juin et septembre 2016, des obligations de maturité août 2019, janvier 2023, février 2025 et août 2026 qui ont été rachetées et annulées les 15 juin 2016 et 30 septembre 2016 pour un montant notionnel total de 871 millions d'euros,
- Rachat sur le marché au cours du premier semestre de titres obligataires de même maturité que ci-dessus pour une valeur notionnelle globale de 108 millions d'euros (13, 42 et 53 millions d'euros respectivement sur les obligations de maturité janvier 2023, février 2025 et août 2026).

L'incidence comptable de l'ensemble de ces opérations de rachat se résume ainsi :

- Diminution de la dette financière brute y compris la composante de juste valeur des couvertures : 1 015 millions d'euros (note 11.2.1) ;
- Diminution des dérivés actifs de couverture : 37 millions d'euros (note 11.2.1) ;
- Reconnaissance d'un gain de 33 millions d'euros avant impôt (hors économie future de coupons) présenté en « coût de l'endettement financier net » (note 11.3.1)

- **Acompte sur dividende**

Un acompte sur dividende a été versé le 30 novembre 2016 pour un montant total de 171 millions d'euros (note 12.9).

- **Création de deux centrales d'achats non alimentaires avec le Groupe Conforama**

Le 19 septembre 2016, les groupes Casino et Conforama ont annoncé la création d'une centrale d'achats non alimentaires commune afin d'optimiser les achats des deux Groupes en France, dénommée « Mano ». Par la suite, le 30 novembre 2016, les deux Groupes ont annoncé la création de la centrale d'achats internationale dénommée « SICA » qui intégrera également d'autres enseignes du groupe Steinhoff International.
Ces deux centrales d'achats seront opérationnelles dès les négociations commerciales 2017. La participation du groupe Casino dans ces deux nouvelles sociétés n'a pas d'impact significatif sur l'état de la situation financière et sur le compte de résultat consolidés en 2016.

- **Projet de cession de Via Varejo**

Le 23 novembre 2016, le Groupe a annoncé avoir approuvé la décision de GPA d'engager le processus de cession de sa participation dans Via Varejo qui représente la totalité du secteur opérationnel « Latam Electronics » y compris Cnova Brésil qui représente l'activité e-commerce au Brésil. A la suite de cette décision et en application de la norme IFRS 5 – « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées » :

- Les actifs et passifs détenus en vue de la vente ont été reclassés au bilan sur une ligne distincte et représentent ainsi respectivement 6 039 et 4 404 millions d'euros, soit un actif net de 1 635 millions d'euros au 31 décembre 2016, comprenant la reconnaissance d'une perte de valeur de 461 millions d'euros permettant de ramener la valeur comptable du groupe détenu en vue de la vente à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente estimée en référence au cours de bourse à la date de clôture (note 3.5.2),
- Le Groupe a présenté le résultat net après impôt 2016 des activités de Via Varejo sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net des activités abandonnées » y compris la perte de valeur décrite ci-dessus,
- Le compte de résultat consolidé et le tableau de flux de trésorerie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été retraités (note 3.5),
- Les tableaux inclus dans les notes sur les engagements sur contrats de location (note 7.3) et sur les passifs éventuels (note 13.3) n'incluent pas, au titre de l'exercice 2016, les activités de Via Varejo. Le cas échéant, un renvoi a été effectué pour donner l'information propre à Via Varejo.

- **Réorganisation des activités e-commerce et lancement d'une offre publique d'achat des actions de Cnova N.V.**

Le 6 décembre 2016, Casino Guichard-Perrachon a lancé une offre publique d'achat volontaire, sur le marché américain et sur Euronext, portant sur les actions ordinaires de Cnova N.V. en circulation à un prix de 5,5 dollars américains par action. Les filiales du Groupe détenant des actions Cnova N.V. n'ont pas participé à cette offre qui porte ainsi sur 10,37% du capital circulant composé de 344,5 millions d'actions soit un montant maximal total d'environ 197 millions de dollars américains. L'offre a fait l'objet de la constitution d'un compte séquestre de 219 millions d'euros (note 11.1).

L'incidence de l'offre sur les comptes consolidés du Groupe se résume par la reconnaissance d'un passif financier présenté en « dettes courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle » à hauteur de 187 millions d'euros en contrepartie des capitaux propres (note 3.4.1). Ce montant représente la contrevaleur euro du décaissement total maximal au titre de l'offre pour Casino au 31 décembre 2016. Les frais liés à l'offre enregistrés en réduction des capitaux propres s'élèvent à 6 millions d'euros nets d'impôt.
Le 31 janvier 2017, le Groupe a annoncé les résultats définitifs de l'offre ; ainsi, Casino a racheté 31,7 millions d'actions, représentant 9,2% du capital pour un montant de 163 millions d'euros. Le Groupe détient désormais 98,88% du capital de Cnova N.V. et 99,41% des droits de vote. Le flottant résiduel ne représente plus que 1,12% du capital et 0,59% des droits de vote de Cnova.

Cette offre fait suite au rapprochement réalisé le 31 octobre 2016 des activités de Cnova Brésil avec Via Varejo à l'issue duquel Via Varejo a acquis 100% de Cnova Brésil auprès de Cnova N.V. en contrepartie de ses actions détenues dans Cnova N.V. et d'un paiement de 12 millions d'euros. Les actions récupérées par Cnova N.V. sont considérées comme annulées au 31 décembre 2016. Au niveau du groupe Casino, la quote-part dans Cnova Brésil a été diluée de 55,35% à 14,38%. L'incidence de cette réorganisation sur les comptes consolidés du Groupe se résume d'une part par le reflet dans les capitaux propres des changements de pourcentage d'intérêts dans chacune des filiales Cnova NV et Cnova Brésil (augmentation de la part du Groupe et diminution des intérêts ne donnant pas le contrôle de 44 millions d'euros) et d'autre part la comptabilisation en compte de résultat (activités abandonnées) des frais et des effets fiscaux liés à l'opération de -25 millions d'euros.

Note 3 Périmètre de consolidation

Principes comptables

Périmètre et méthodes de consolidation

Les filiales, les coentreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation figurant en note 16.

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.
Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

Droits de vote potentiels

Le contrôle doit être apprécié en tenant compte des droits de vote potentiels mais seulement s'ils sont substantifs c'est-à-dire que l'entité a la capacité pratique d'exercer ses droits au regard du prix, de la date et des modalités d'exercice.
Une entité peut posséder des bons de souscription d'actions, des options d'achat d'actions, des instruments d'emprunt ou de capitaux propres convertibles en actions ordinaires ou autres instruments analogues qui, s'ils sont exercés ou convertis, ont la faculté de donner à l'entité un pouvoir de vote ou de restreindre le pouvoir de vote d'un tiers sur les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération dans le cadre de son appréciation du contrôle d'une autre entité. Les droits de vote potentiels ne sont pas actuellement exerçables ou convertibles lorsque, par exemple, ils ne peuvent être exercés ou convertis qu'à une date future ou à l'issue d'un évènement futur.

Coentreprises

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.
Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Entreprises associees

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Methode de la mise en equivalence

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une coentreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et, le cas échéant, dans les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation. L'éventuelle perte de valeur et le résultat de cession portant sur les titres mis en équivalence sont comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels ».
Les résultats sur les opérations d'acquisitions ou de cessions internes avec les entreprises associées mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation du Groupe dans ces sociétés. En l'absence de précision dans les normes IFRS dans le cas où l'élimination excède la valeur nette comptable des titres mis en équivalence, le Groupe plafonne l'élimination de résultat interne et le complément de l'élimination est suivi extra-comptablement pour être imputé sur les bénéfices de l'entité mise en équivalence des exercices suivants. Par ailleurs, le Groupe suit une approche transparente afin de mettre en équivalence les entreprises associées et considère, le cas échéant, le pourcentage final que détient le Groupe dans la détermination de la quote-part de résultat à éliminer.
En l'absence de norme ou d'interprétation applicable à la dilution du Groupe dans une filiale d'une société mise en équivalence, l'incidence d'une dilution est comptabilisée en quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises.

Regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, la contrepartie transférée (prix d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles », sauf ceux liés à l'émission d'instruments de capitaux propres.
Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.
Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 étaient traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »).
Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'allouer une nouvelle valeur aux actifs et passifs acquis correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne conduit pas à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

Transfert interne de titres consolidés

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable d'un transfert interne de titres consolidés entraînant une variation de pourcentage d'intérêts, le Groupe applique le principe suivant :

- les titres transférés sont maintenus à leur valeur historique et le résultat de cession est éliminé en totalité chez l'entité acquérant les titres ;
- les participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour refléter la variation de leur part dans les capitaux propres en contrepartie des réserves consolidées sans que le résultat ni les capitaux propres ne soient affectés.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de la clôture de la période ;
- les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reclassé en résultat. Dans la mesure où le Groupe applique la méthode de consolidation par palier, la sortie d'une activité à l'étranger à l'intérieur d'un palier ne déclenche pas le recyclage des écarts de conversion en résultat, celui-ci intervenant lors de la sortie du palier.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en gain ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change constatés sur la conversion d'un investissement net d'une entité à l'étranger sont comptabilisés dans les comptes consolidés comme une composante séparée des capitaux propres et sont reclassés en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les écarts de conversion relatifs à des emprunts en devises couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales sont également comptabilisés en capitaux propres et sont reclassés en résultat lors de la cession de l'investissement net.

3.1 Opérations de périmètre réalisées en 2016

3.1.1 Cessions des activités en Asie

- **Cession des activités thaïlandaises**

Le 14 janvier 2016, le Groupe a annoncé son intention de céder sa participation dans sa filiale Big C Supercenter PCL, cotée en Thaïlande (« Big C »). La cession a été réalisée le 21 mars 2016 à l'une des filiales du groupe TCC, le groupe BJC. Le produit de cette cession s'élève à 3 066 millions d'euros net de frais générant une plus-value de cession nette d'impôt de 2 314 millions d'euros (note 3.5).
Par ailleurs, dans le cadre de cette transaction, Cnova a procédé à la cession de ses intérêts économiques dans Cdiscount Thaïlande au groupe BJC pour un montant de 28 millions d'euros net de frais (y compris le remboursement d'un prêt pour 6 millions d'euros) générant ainsi une plus-value de cession nette d'impôt de 27 millions d'euros (note 3.5).

- **Cession des activités vietnamiennes**

Le 29 avril 2016, le Groupe a annoncé la réalisation de la cession de Big C Vietnam au groupe Central pour une valeur d'entreprise de 1 milliard d'euros. La décision de céder les activités au Vietnam avait été prise en fin d'année 2015 et de ce fait, les actifs et les passifs attachés aux activités E-commerce et Retail du sous-groupe au Vietnam avaient été classés en actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2015. Le produit de cession pour le Groupe s'élève à 875 millions d'euros net de frais de cession générant une plus-value de cession nette d'impôt de 524 millions d'euros (note 3.5).

La cession des activités en Thaïlande et au Vietnam représentant la totalité du secteur opérationnel « Asie » et une partie du secteur opérationnel « E-commerce », le résultat net après impôt des activités en Thaïlande et au Vietnam ainsi que la plus-value générée sur la cession de ces activités ont été présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net des activités abandonnées ».

Par ailleurs, le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2015 a été retraité afin de présenter les activités abandonnées séparément des activités poursuivies (notes 1.3 et 3.5).

3.1.2 Acquisition de titres Exito

Entre le 1er mars et le 28 mars 2016, le Groupe a acquis 2,4 millions de titres de sa filiale Exito pour un montant total de 11 millions de dollars US (soit 10 millions d'euros) (note 4.3) portant sa participation de 54,77% à 55,30%. L'incidence de ces opérations sur les capitaux propres part du Groupe s'élève à 6 millions d'euros et sur les intérêts ne donnant pas le contrôle à -17 millions d'euros.

3.1.3 Acquisition de titres GPA

En juin 2016, le Groupe a procédé à l'acquisition de 970 milliers d'actions de préférence pour un montant de 11 millions d'euros (note 4.3) représentant environ 0,4% du capital de GPA. L'incidence de ces opérations sur les capitaux propres part du Groupe s'élève à 6 millions d'euros et sur les intérêts ne donnant pas le contrôle à -17 millions d'euros.

3.1.4 Opérations de périmètre dans le sous-groupe Franprix – Leader Price

Dans le cadre de la poursuite de projets de redéploiement des franchisés chez Franprix-Leader Price, la filiale a cédé au cours de l'exercice à deux masterfranchisés un ensemble de magasins Franprix et Leader Price dont la gestion en mode intégré était déficitaire. Les magasins ont été cédés à hauteur de 51 % générant une perte nette de -61 millions d'euros reconnue en "autres charges opérationnelles" (note 6.5). Si ces cessions avaient été réalisées dès le 1er janvier 2016, l'incidence sur le chiffre d'affaires aurait été de -33 millions d'euros ; l'incidence sur le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels et la quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises aurait été respectivement de +13, -9 (dont 4,5 millions d'euros de pertes de valeur et 4,5 millions d'euros liés à la réévaluation de la quote-part conservée) et -6 millions d'euros.
En complément, Franprix – Leader Price bénéficie de différentes options d'achats sur ces magasins (note 3.4.2).

Des masterfranchisés ont également investi dans un ensemble de magasins Franprix et Leader Price bénéficiaires à hauteur de 49 %. Ces cessions sans perte de contrôle n'ont pas d'impact significatif sur les capitaux propres part du Groupe.

Par ailleurs, Franprix-Leader Price a pris le contrôle de différents sous-groupes sur l'exercice 2016. Les montants décaissés pour ces acquisitions s'élèvent à 32 millions d'euros et ont généré un goodwill provisoire de 35 millions d'euros. Certains sous-groupes étant antérieurement mis en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue, a généré un produit de 3 millions d'euros.
La contribution des activités de ces sous-groupes au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt du groupe Casino pour la période est respectivement de 23 et -11 millions d'euros.
Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1er janvier 2016, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt aurait été respectivement de 16 et -1 millions d'euros.

3.1.5 Cession du contrôle d'un ensemble de supermarchés Casino

En cohérence avec sa stratégie de redéploiement de franchisés, Distribution Casino France a cédé au cours du 2nd semestre à un masterfranchisé 51% d'un ensemble de 12 supermarchés Casino dont la gestion en mode intégré était déficitaire. Cette opération a généré une perte de 34 millions d'euros reconnue en "autres charges opérationnelles" (note 6.5). Si cette cession avait été réalisée dès le 1er janvier 2016, l'incidence sur le chiffre d'affaires aurait été de -14 millions d'euros ; l'incidence sur le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels et la quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises aurait été respectivement de +9, -1 et -3 millions d'euros.
Distribution Casino France bénéfice d'une option d'achat sur cet ensemble exerçable en 2019 (note 3.4.2).

3.1.6 Prise de contrôle de Geimex

Consécutivement à la signature d'un protocole d'accord transactionnel, le Groupe a pris le contrôle de la société Geimex (note 2). Le Groupe exerçait un contrôle conjoint sur la société Geimex dans laquelle il possédait une participation de 50% et qui était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'au 31 octobre 2016. Le prix d'acquisition s'élève à 45 millions d'euros et a généré un goodwill provisoire de 69 millions d'euros. Les frais liés à la prise de contrôle s'élèvent à 1 million d'euros.
Le passage de la mise en équivalence à 50% à une intégration globale a entrainé, conformément à la norme IFRS 3, la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue pour un montant de 16 millions d'euros qui a été présenté en « autres produits et charges opérationnels ».
La contribution des activités de Geimex au chiffre d'affaires et au résultat net de l'ensemble consolidé (hors produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue) du groupe Casino pour la période allant du 31 octobre 2016 au 31 décembre 2016 est respectivement de 25 et 1 millions d'euros. Si cette prise de contrôle avait été réalisée dès le 1er janvier 2016, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé du Groupe aurait été respectivement de 148 et 1 millions d'euros.

3.1.7 Création de la foncière Viva Malls en Colombie

Le 15 juillet 2016, Éxito a rassemblé au sein d'une foncière sous la forme d'un trust colombien dénommé « Viva Malls » des centres et galeries commerciaux sous enseigne « Viva ». Le 22 décembre 2016, Éxito et Fondo Inmobiliario Colombia « FIC » (un fonds de placement privé géré par Fiduciara Bancolombia) ont signé un accord conduisant FIC a entrer au capital du trust à hauteur de 49%. La contribution totale de FIC s'élèvera à 773 milliards de pesos colombiens (245 millions d'euros) dont 124 millions d'euros hors frais ont été versés au 31 décembre 2016 et 121 millions d'euros seront versés sur les 18 prochains mois. La valeur d'entrée de FIC est basée sur une valorisation globale des actifs immobiliers proche de 1 600 milliards de pesos colombiens (soit 506 millions d'euros). A l'issue de la transaction, Éxito détient 51% du capital de Viva Malls.

L'accord entre les parties précise le fonctionnement de la gouvernance du trust où Éxito est majoritaire et, en particulier, accorde des droits à FIC sur certaines décisions de Viva Malls, comme les acquisitions ou les cessions au-delà d'un certain seuil ou les modalités de fixation des budgets et plans à long terme. L'accord prévoit également qu'Éxito soit le prestataire exclusif de la gestion immobilière, des services administratifs et de commercialisation de Viva Malls dans des conditions de marché. L'analyse de la substance des droits accordés a permis de confirmer que ces derniers relèvent de la protection de l'investissement effectué par FIC et consécutivement qu'Éxito contrôle l'entité.

Cette opération s'est traduite comptablement comme une transaction entre actionnaires qui aboutit à une incidence sur les capitaux propres part du Groupe et des intérêts ne donnant pas le contrôle respectivement de -3 millions d'euros (dont -6 millions d'euros de frais) et +115 millions d'euros (dont -5 millions d'euros de frais).

3.2 Opérations de périmètre réalisées en 2015

3.2.1 Prise de contrôle de la société uruguayenne Disco

Casino exerçait un contrôle conjoint sur le sous-groupe Disco en Uruguay à travers sa filiale Éxito qui possédait une participation de 62,49%. Ce sous-groupe était en conséquence comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'au 31 décembre 2014. Consécutivement à la signature d'un accord contractuel initialement d'une durée de 2 ans lui octroyant plus de 75% des droits de vote et ainsi le contrôle exclusif sur les décisions stratégiques, Éxito a pris le contrôle du sous-groupe Disco à compter du 1er janvier 2015. Le 29 décembre 2016, l'accord a fait l'objet d'une extension jusqu'au 30 juin 2019 et sera automatiquement renouvelé jusqu'au 30 juin 2021 sauf dénonciation par l'une des parties avant le 31 décembre 2018.

Le passage de la mise en équivalence à 62,49% (pourcentage de détention par Éxito) à une intégration globale (pourcentage d'intérêt inchangé) avait entrainé la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue pour un montant de 262 millions d'euros qui avait été présenté en « Autres produits opérationnels » (note 6.5).

L'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiables avait conduit à la constatation d'un goodwill de 304 millions d'euros alloué au regroupement d'UGT Uruguay. Cette évaluation n'a pas été modifiée au 1er janvier 2016.

La contribution des activités du sous-groupe Disco au chiffre d'affaires et au résultat net de l'ensemble consolidé (hors produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue) du groupe Casino pour la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 s'était élevé respectivement à 436 et 33 millions d'euros. Les frais liés à la prise de contrôle n'étaient pas significatifs.

Par ailleurs, les actionnaires familiaux bénéficient d'une promesse d'achat consentie par le Groupe sur 29,8% du capital de la société Disco. Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021. Son prix est fonction de la moyenne des résultats consolidés (EBITDA ou résultat net) des deux derniers exercices et de la dette financière nette de cette société avec un prix minimum de 41 millions de dollars US majoré d'un intérêt au taux de 5% par an. La valorisation de cette promesse d'achat, reconnue au passif, s'élève à 115 millions d'euros au 31 décembre 2016 (note 3.4.1) (90 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3.2.2 Exercice d'une option d'achat portant sur des magasins Super Inter

Le 15 avril 2015, Éxito a exercé une option d'achat lui permettant d'acquérir 29 magasins Super Inter exploités par Éxito depuis octobre 2014 ainsi que la marque Super Inter. Le prix d'acquisition s'est élevé à 343 920 millions de COP (124 millions d'euros) dont 284 173 millions de COP (99 millions d'euros) payés au 31 décembre 2015. La juste valeur des actifs et passifs déterminée en 2015 n'a pas été modifiée au 15 avril 2016. L'opération avait dégagé un goodwill de 95 millions d'euros.

3.2.3 Opérations de périmètre relatives au sous-groupe Franprix – Leader Price

Sur l'exercice 2015, Franprix – Leader Price avait pris le contrôle de différents sous-groupes. Le montant décaissé pour ces acquisitions s'est élevé 53 millions d'euros et avait généré un goodwill de 55 millions d'euros.

Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1er janvier 2015, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt aurait été respectivement de 66 et -3 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre des projets de redéploiement des franchisés chez Franprix – Leader Price, la filiale avait reconnu la cession à deux masterfranchisés d'un ensemble de magasins Franprix et Leader Price dont la gestion en mode intégré était déficitaire. Les magasins avaient été cédés à hauteur de 51% générant une incidence nette de -58 millions d'euros reconnue en « autres charges opérationnelles ».
Si ces cessions avaient été réalisées dès le 1er janvier 2015, l'incidence sur le chiffre d'affaires aurait été de -51 millions d'euros ; l'incidence sur le résultat avant impôt aurait été nulle.
Parallèlement, les mêmes masterfranchisés avaient investi dans un ensemble de magasins Franprix et Leader Price bénéficiaires à hauteur de 49%. Ces cessions sans perte de contrôle avaient généré un impact sur les capitaux propres part du Groupe à hauteur de -52 millions d'euros et de +52 millions d'euros sur les intérêts ne donnant pas le contrôle.

3.2.4 Accord d'échange d'actifs entre Éxito et Cafam

Le 23 février 2015, un accord avait été conclu entre Éxito et « La Caja de Compensación Familiar – CAFAM » qui prévoyait :

- La prise de contrôle par Éxito des magasins détenus jusqu'alors par Cafam et exploités par Éxito depuis septembre 2010. Le montant décaissé pour cette acquisition s'est élevé à 44 millions d'euros et avait généré un goodwill déductible fiscalement du même montant ;
- La vente à Cafam des pharmacies détenues par Éxito et dont certaines étaient exploitées par Cafam depuis septembre 2010 pour un montant total de 27 millions d'euros comptabilisé en « Autres produits opérationnels » ;
- La résiliation du contrat d'exploitation qui avait été signé en septembre 2010.

Les frais liés à la prise de contrôle n'étaient pas significatifs.

3.2.5 Acquisition des intérêts ne donnant pas le contrôle de la société Lanin

Le 26 février 2015, suite à l'exercice des options de vente, le Groupe a acquis la totalité des intérêts ne donnant pas le contrôle de la société Lanin (soit 3,18%), holding détenant 100% de Devoto qui exploite des magasins en Uruguay. Le montant décaissé pour cette acquisition s'est élevé à 17 millions d'euros (note 4.3).

3.2.6 Création de la SCI Simonop'1 et entrée au capital d'investisseurs

En octobre 2015, la SCI Simonop'1 a été constituée par Monoprix et deux de ses filiales. Par la suite, le 22 décembre 2015, Monoprix et ses deux filiales ont transféré par voie d'apport en nature 11 actifs immobiliers évalués à 138 millions d'euros qui abritent des supermarchés à enseigne Monoprix. A cette même date, 49% des titres de Simonop'1 ont été cédés à 3 organismes et sociétés de placement immobiliers gérés par la société de gestion Ciloger pour un prix global de 73 millions d'euros (note 4.3) entraînant un impact sur les capitaux propres du Groupe de 72 millions d'euros (dont 4 millions d'euros en part du Groupe).

3.3 Participations dans les entreprises associées et les coentreprises

3.3.1 Entreprises associées et coentreprises significatives

Le tableau ci-dessous présente les comptes résumés à 100% des trois principales entités comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Ces informations sont établies en conformité avec les normes IFRS, telles que publiées par les entreprises associées et coentreprises, et retraitées le cas échéant des ajustements effectués par le Groupe tels que des ajustements de réévaluation de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle, des ajustements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe et des éliminations d'opérations d'acquisitions ou de cessions intragroupes à hauteur du pourcentage de détention dans les sociétés mises en équivalence :

	2016			2015		
en millions d'euros	**Mercialys (i)**	**Banque du Groupe Casino**	**FIC (ii)**	**Mercialys (i)**	**Banque du Groupe Casino**	**FIC (ii)**
Pays	**France**	**France**	**Brésil**	France	France	Brésil
Activité	**Foncière**	**Bancaire**	**Bancaire**	Foncière	Bancaire	Bancaire
Nature de la relation	**Entreprise associée**	**Coentreprise**	**Entreprise associée**	Entreprise associée	Coentreprise	Entreprise associée
% d'intérêts et de droits de vote (iii)	**40%**	**50%**	**50%**	40%	50%	50%
Chiffres d'affaires	**192**	**136**	**290**	172	122	302
Résultat net des activités poursuivies	**94**	**3**	**61**	87	2	61
Autres éléments du résultat global	**-**	**-**	**-**	-	-	-
Résultat global total	**94**	**3**	**61**	**87**	**2**	**61**
Actifs non courants	**2 923**	**22**	**13**	2 797	25	9
Actifs courants (iv)	**149**	**864**	**1 184**	117	826	903
Passifs non courants	**(1 263)**	**(6)**	**(4)**	(1 243)	(2)	(4)
Passifs courants	**(386)**	**(779)**	**(889)**	(239)	(756)	(712)
dont passifs liés à l'activité de crédit	***-***	***(759)***	***(889)***	-	*(738)*	*(712)*
Actif net	**1 423**	**101**	**303**	**1 432**	**94**	**197**
Dont actif net part du Groupe	***1 317***	***101***	***303***	*1 326*	*94*	*197*
Quote-part d'actif net	**530**	**51**	**151**	**534**	**47**	**98**
Goodwill	**20**	**33**	**-**	20	33	-
Eliminations quote-part de marge interne	**(184)**	**-**	**-**	(177)	-	-
Reclassement IFRS 5	**-**	**-**	**(42)**	-	-	-
Autres ajustements (v)	**-**	**-**	**(17)**	-	-	(14)
Valeur des titres mis en équivalence (note 3.3.3)	**366**	**84**	**92**	**376**	**80**	**84**
Dividendes reçus de l'entreprise associée	**37**	**-**	**-**	**61**	**-**	**41 (vi)**

(i) Au 31 décembre 2016, le Groupe détient 40,22% du capital de Mercialys ; il considère avoir une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières du groupe Mercialys. Cette position s'appuie sur l'analyse des droits effectifs exprimés lors des dernières Assemblées générales de Mercialys (Casino et ses parties liées n'ont pas le contrôle de l'Assemblée générale), l'absence de majorité sur les décisions stratégiques au sein du Conseil d'administration de la société qui est composé d'une majorité d'indépendants, des règles de gouvernance qui prévoient que les représentants de Casino au sein de Mercialys ne participent pas aux décisions portant sur des opérations réalisées avec le Groupe et des accords contractuels opérationnels conclus entre le Groupe et la société à des conditions de marché

(ii) Les entreprises associées du groupe GPA sont principalement composées de la société FIC. Cette société finance les achats des clients de GPA et résulte d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco") et GPA. Ces sociétés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA estimant exercer une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières. Les données présentées ci-dessus correspondent à la société FIC, les autres entités étant moins significatives

(iii) Le pourcentage d'intérêt mentionné correspond à celui détenu au niveau de Casino à l'exception de la société mise en équivalence FIC qui correspond à celui au niveau du sous-groupe GPA

(iv) Concernant les entités Banque du Groupe Casino et FIC, leurs actifs courants concernent principalement leur activité de crédit

(v) Il convient de déduire un montant de réserve statutairement allouée au partenaire Itaú Unibanco pour déterminer la valeur comptable des titres mis en équivalence de la société FIC

(vi) Dont 11 millions d'euros de dividendes en résultat des activités abandonnées

3.3.2 Autres entreprises associées et coentreprises

Au 31 décembre 2016, la valeur nette comptable des intérêts détenus dans les autres entreprises associées et coentreprises s'élève respectivement à 41 millions d'euros et 41 millions d'euros (note 3.3.3). Les informations financières agrégées relatives à ces entreprises associées et coentreprises ne sont pas significatives. Le montant des dividendes reçus de ces entreprises associées et coentreprises s'élève à 2 millions d'euros en 2016 (en 2015 : 26 millions d'euros).

3.3.3 Variation des participations dans les entreprises associées et coentreprises

en millions d'euros	Ouverture	Perte de valeur	Quote-part de résultat de l'exercice	Distribution	Reclassements IFRS 5	Autres	Clôture
Entreprises associées							
Entreprises associées du groupe GPA (FIC & BINV)	122	-	30 (iii)	(34)	-	(30)	88
Mercialys	457	-	34	(61)	-	(55) (i)	376
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	21	-	(9)	-	-	(2)	10
Autres	35	-	1	(1)	-	-	35
Coentreprises							
Disco (ii)	129	-	-	-	-	(129)	-
Banque du Groupe Casino	80	-	1	-	-	(1)	80
Geimex	50		3	(25)	-	-	28
Autres	3	-	5	-	-	4	12
Exercice 2015	**897**	**-**	**66 (iii)**	**(121)**	**-**	**(213)**	**629**
Entreprises associées							
Entreprises associées du groupe GPA (FIC & BINV)	**88**	**-**	**28 (iii)**	**(7)**	**(42) (iv)**	**26**	**92**
Mercialys	**376**	**-**	**35**	**(37)**	**-**	**(8) (i)**	**366**
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	**10**	**-**	**(40)**	**-**	**-**	**32**	**2**
Autres	**35**	**-**	**-**	**(2)**	**-**	**6**	**39**
Coentreprises							
Banque du Groupe Casino	**80**	**-**	**1**	**-**	**-**	**3**	**84**
Geimex (v)	**28**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(28)**	**-**
Coentreprises du groupe Exito (Tuya) (vi)	**-**	**-**	**3**	**-**	**-**	**25**	**28**
Autres	**12**	**-**	**1**	**-**	**-**	**1**	**13**
Exercice 2016	**629**	**-**	**28 (iii)**	**(46)**	**(42)**	**57**	**625**

(i) Les variations négatives de 8 et 55 millions d'euros respectivement en 2016 et 2015 résultaient principalement de la neutralisation des plus-values dégagées lors des cessions d'actifs immobiliers de Casino à Mercialys à hauteur de la quote-part détenue dans cette entité
(ii) Depuis le 1er janvier 2015, date de prise de contrôle, le sous-groupe Disco est consolidé par intégration globale
(iii) Dont 8 millions d'euros de quote-part de résultat des activités abandonnées respectivement en 2016 et 2015
(iv) Les titres des entreprises associées BINV et FIC détenus par Via Varejo ont été reclassés en actifs détenus en vue de la vente
(v) Geimex est consolidé par intégration globale depuis le 1er novembre 2016 (note 3.1.6)
(vi) Tuya est un partenariat bancaire avec Bancolombia afin de gérer des services bancaires offerts aux clients des magasins en Colombie, en premier lieu la possibilité pour ces clients de souscrire une carte bancaire en magasin. Ce partenariat a évolué en octobre 2016 en faisant entrer Exito au capital de Tuya à hauteur de 50%

3.3.4 Pertes de valeur relatives à la valorisation des entreprises associées et des coentreprises

A l'exception de Mercialys, les entreprises associées et coentreprises n'étant pas cotées, il n'existe pas de valeur boursière pour déterminer la juste valeur de ces investissements.
Concernant Mercialys, la juste valeur de cette participation à la clôture s'élève à 712 millions d'euros, déterminée sur la base du cours de bourse du 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : 691 millions d'euros) ; celle-ci ne fait pas ressortir de perte de valeur. L'actif net réévalué triple net (ANR) EPRA de Mercialys ressort au 31 décembre 2016 à 1 861 millions d'euros à 100%.
Les tests de perte de valeur effectués au 31 décembre 2016 n'ont conduit à aucune perte de valeur tout comme au 31 décembre 2015.

3.3.5 Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises

Au 31 décembre 2016 et 2015, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

3.3.6 Transactions avec les parties liées (entreprises associées et coentreprises)

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

en millions d'euros	2016				2015			
	Entreprises associées		Coentreprises		Entreprises associées		Coentreprises	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde	Transaction	Solde	Transaction	Solde
Prêts	**32**	**52**	**-**	**-**	21	21	-	-
Créances	**32**	**85**	**(2)**	**1**	44	52	(15)	3
Dettes	**-**	**5**	**(3)**	**2**	(12)	5	(4)	5
Charges	**109** (i)	**-**	**49**	**-**	73 (i)	-	55	-
Produits	**737** (ii)	**-**	**29**	**-**	468 (ii)	-	25	-

(i) Dont loyers hors charges locatives au titre de 79 baux signés avec Mercialys pour 59 millions d'euros en 2016 (en 2015 : 105 baux pour 42 millions d'euros). Au 31 décembre 2016, les engagements de loyers envers Mercialys portant sur des actifs immobiliers s'élèvent à 117 millions d'euros dont 60 millions d'euros à moins d'un an

(ii) Dont produits liées aux opérations immobilières avec Mercialys présentés en « Autres revenus » pour 77 millions d'euros (en 2015 : 303 millions d'euros) ainsi qu'avec un masterfranchisé pour 53 millions d'euros. Les produits de 737 et 468 millions d'euros incluent également à hauteur de 577 et 132 millions respectivement au titre de 2016 et 2015 les ventes de marchandises de Franprix-Leader Price à des masterfranchisés mis en équivalence

Transactions avec Mercialys

Dans le cadre de ses relations avec Mercialys, Casino a conclu différents accords :

- Casino est locataire dans certains centres commerciaux. Les montants des loyers sont mentionnés dans le tableau ci-dessus.
- Convention d'asset management : le Groupe effectue la gestion locative de la quasi-totalité des sites de Mercialys. Le produit comptabilisé par le Groupe au titre de cette prestation s'élève à 6 millions d'euros en 2016 (2015 : 5 millions d'euros).
- Convention de partenariat : cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration du 22 juin 2012. Un avenant à cette convention a été signé le 12 novembre 2014. Le principe fondamental de la Convention de partenariat selon lequel Casino développe et mène un pipeline de projets que Mercialys acquiert pour nourrir sa croissance, a été préservé dans la Convention de Partenariat. La Convention initiale portait sur un pipeline de projets offrant une visibilité suffisante, listés en amont. La nouvelle convention permet à Mercialys de proposer de nouveaux projets qui seront étudiés par Casino puis suivis dans le cadre de comités de suivi.
  Casino n'engagera les travaux qu'une fois la commande réitérée par Mercialys, réitération qui interviendra après obtention définitive des autorisations et précommercialisation des projets au minimum à un seuil de 60% (en % des loyers prévisionnels – baux signés).
  Le prix d'acquisition des projets développés par Casino, uniquement déterminés dans le cadre de la convention initiale sur la base d'un taux de capitalisation des loyers défini selon une matrice - mise à jour semestriellement en fonction de l'évolution des taux d'expertise du patrimoine de Mercialys - et des loyers prévisionnels du projet, peuvent dorénavant également être déterminés sur un prix de vente prévisionnel calculé sur la base du TRI prévisionnel (de 8 à 10%).
  Le principe du partage à 50/50 de l'upside/downside est maintenu pour tenir compte des conditions effectives auxquelles les actifs seront commercialisés. Ainsi, s'il existe un différentiel positif ou négatif ('upside' / 'downside') entre les loyers effectifs résultant de la commercialisation et des loyers prévus à l'origine, le prix sera ajusté, à la hausse ou à la baisse, de 50% de la différence ainsi constatée. Dans le cadre du processus d'acquisition anticipée évoqué précédemment, une clause de rendez-vous entre les parties est prévue dans les contrats.
  En contrepartie de cette exclusivité, Mercialys s'est engagée à ne pas investir dans des opérations susceptibles d'avoir un impact concurrentiel significatif dans la zone de chalandise d'un site à enseigne alimentaire du Groupe Casino.
  Mercialys a étendu de 3 ans, jusqu'à fin 2020, sa convention de Partenariat avec le groupe Casino.
- Convention de prestations de services : le Groupe fournit des prestations représentatives de fonctions supports à Mercialys en matière de gestion administrative, de comptabilité, d'informatique et en matière immobilière. Le produit comptabilisé par le Groupe au titre de cette prestation s'élève à 2 millions d'euros en 2016 (2015 : 2 millions d'euros).

- Convention de prestation de conseil : Mercialys met à disposition de Casino une équipe de spécialistes de valorisation de patrimoines immobiliers. Pas d'impact significatif au titre de cette convention en 2016 et 2015.
- Convention de mandat de vente exclusif : Casino est mandaté par Mercialys dans le cadre de recherche d'acquéreur d'actifs immobiliers. Le produit comptabilisé par le Groupe au titre de cette prestation s'élève à 1 million d'euros en 2016 (2015 : 2 millions d'euros).
- Convention de compte courant et de gestion de trésorerie : il est prévu une ligne de crédit confirmée par Casino à Mercialys d'un montant maximal de 50 millions d'euros, de maturité décembre 2019 rémunéré à un taux basé sur l'Euribor majoré d'une marge de 0,40% ou 0,95% l'an selon le montant de l'avance. Par ailleurs, une commission de non-utilisation de 0,38% l'an (40% de la marge de 0,95%) est facturée par le Groupe. Pas d'impact significatif au titre de cette convention en 2016 et 2015.

Dans le cadre de la convention de partenariat entre Casino et Mercialys et dans la continuité des opérations de cessions d'actifs qui avaient eu lieu en 2014 et 2015, Casino a cédé sur l'exercice 2016 à Mercialys des projets de développements immobiliers (dont 2 sites Monoprix) pour un montant total de 77 millions d'euros générant, après prise en compte de l'élimination à hauteur de la participation détenue dans Mercialys et du taux d'avancement de chaque opération, la reconnaissance d'autres revenus pour 62 millions d'euros et une contribution positive en EBITDA de 29 millions d'euros.

En complément, Mercialys a conclu un accord avec l'OPPCI SEREIT France au travers duquel Mercialys a apporté à la SCI Rennes – Anglet les murs de deux hypermarchés, d'une galerie marchande et d'une moyenne surface, issus d'opérations de cessions de projets de développements immobiliers effectués par Casino à Mercialys en 2014. Cette société est détenue à 30% par Mercialys et 70% par l'OPPCI SEREIT France. Cette opération a conduit à la reconnaissance en « autres revenus » de 15 millions d'euros au titre de la fraction complémentaire de 70% du résultat de promotion immobilière qui avait été antérieurement éliminée à hauteur de 40% et une contribution en EBITDA de 11 millions d'euros.
Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'une option d'achat exerçable le 31 juillet 2018, à sa main et sous certaines conditions, portant soit (i) sur les actifs immobiliers détenus par la SCI Rennes – Anglet valorisés à un prix fixe de 64 millions d'euros soit (ii) sur les titres de la SCI Rennes – Anglet détenus par l'OPPCI SEREIT France valorisés à la valeur de marché (ANR) de la société, cette dernière prenant en compte une valeur de marché hors droits des actifs immobiliers de 64 millions d'euros.

Autres transactions avec des parties liées

Dans le cadre de son activité de marchands de biens, le Groupe a cédé le 21 décembre 2016 un portefeuille immobilier composé de murs de dix magasins exploités sous enseigne Leader Price à un masterfranchisé pour un montant de 53 millions d'euros reconnu en « autres revenus » générant une contribution en EBITDA de 5 millions d'euros.

3.3.7 Engagements à l'égard des coentreprises

Au 31 décembre 2016 et 2015, le Groupe n'a pas d'engagement significatif à l'égard des coentreprises.

3.4 Engagements liés au périmètre de consolidation

3.4.1 Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle – « PUTs minoritaires »

Principe comptable

Le Groupe a consenti aux intérêts ne donnant pas le contrôle de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont présentés en « passifs financiers » ; les « puts à prix fixes » sont comptabilisés pour leurs valeurs actualisées et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie. Depuis 2015, le Groupe présente le montant des « Puts minoritaires » en lecture directe au bilan consolidé.

La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1er janvier 2010, puis la norme IFRS 10, appliquée dans les comptes à compter du 1er janvier 2014, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme en conformité avec les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers :

- les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en goodwill. Lors des arrêtés suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en goodwill ;
- les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en réduction des capitaux propres. Lors des arrêtés suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en capitaux propres.

Les engagements d'acquisition de titres de capitaux propres consentis aux intérêts ne donnant pas le contrôle s'analysent comme suit au 31 décembre 2016 :

en millions d'euros	% de détention du Groupe	Engagement vis-à-vis des intérêts ne donnant pas le contrôle	Prix fixe ou variable	Dettes non courantes (iv)	Dettes courantes (iv)
Franprix – Leader Price (i)	49,00% à 70,00%	30,00% à 51,00%	F / V	41	29
Exito (Disco) (ii)	62,49%	29,82%	V	-	115
Casino Guichard-Perrachon (Cnova N.V.) (iii)	89,63%	10,37%	F	-	187
Autres				-	10
Total des engagements				**41**	**341**

(i) La valeur de ces promesses d'achat portant sur des filiales du sous-groupe Franprix-Leader Price est basée généralement sur le résultat net. La variation de +/- 10% de l'indicateur n'a pas d'impact significatif. Les échéances de ces options oscillent entre 2016 et 2031
(ii) Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021.
(iii) Concerne l'offre publique d'achat des actions de Cnova N.V (note 2)
(iv) Au 31 décembre 2015, les « Puts minoritaires » s'élevaient à 151 millions d'euros dont 102 millions d'euros en courant. L'augmentation sur l'exercice 2016 s'explique principalement par l'offre publique d'achat des actions de Cnova N.V. (note 2) pour 187 millions d'euros

3.4.2 Engagements hors bilan

Principe comptable

La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call) ; dans ce cas-là, la valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

Le montant des promesses d'achat d'actions portant sur des sociétés non contrôlées s'élève à 5 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 19 millions d'euros au 31 décembre 2015 et concerne exclusivement le sous-groupe Franprix – Leader Price.

Par ailleurs, le Groupe bénéficie des options d'achat suivantes, dans le cadre des transactions avec Mercialys :

- une option d'achat à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et un TRI minimum garanti portant sur 100% des actifs ou sur 100% des titres de la société Hyperthetis Participations exerçable à compter du 30 septembre 2020 jusqu'au 31 mars 2022 ;
- une option d'achat à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et un TRI minimum garanti portant sur un actif immobilier précédemment cédé à la société Immosiris exerçable à compter du 31 mars 2021 jusqu'au 30 septembre 2022 ;
- une option d'achat exerçable le 31 juillet 2018, à sa main et sous certaines conditions, portant soit (i) sur les actifs immobiliers détenus par la SCI Rennes – Anglet valorisés à un prix fixe de 64 millions d'euros soit (ii) sur les titres de la SCI Rennes – Anglet détenus par l'OPPCI SEREIT France valorisés à la valeur de marché (ANR) de la société, cette dernière prenant en compte une valeur de marché hors droits des actifs immobiliers de 64 millions d'euros.

Enfin, dans le cadre des transactions effectuées avec des masterfranchisés décrites en notes 3.1.4 et 3.1.5, le Groupe bénéficie également d'options d'achats sur les magasins valorisées sur la base d'un pourcentage d'amélioration de l'EBITDA et qui sont exerçables entre 2019 et 2022.

Le montant global de ces options d'achat s'élève à 423 millions d'euros au 31 décembre 2016 (311 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3.5 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Principe comptable

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification. Compte tenu de ces caractéristiques, la part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente est présentée en minoration de la dette financière nette (note 11).

Les immobilisations corporelles et incorporelles, une fois classées comme détenues en vue de la vente, ne sont plus amorties.

Une activité abandonnée est soit une composante d'une entité dont celle-ci s'est séparée soit une activité qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte,
- ou est une activité acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité représente une ligne d'activité principale et distincte quand elle représente un « secteur de reporting » et une telle activité est considérée abandonnée lorsque les critères de classification comme « actif détenu en vue de la vente » ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. La classification comme activité abandonnée intervient au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente.

Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative. Les activités abandonnées sont présentées sur une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe. Cette ligne dénommée « Résultat net des activités abandonnées » comprend le résultat net après impôts des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le cas échéant une perte de valeur pour refléter la juste valeur diminuée des coûts de la vente et/ou les plus ou moins-values nettes d'impôt réalisées au titre des cessions de ces activités.

3.5.1 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

en millions d'euros	Notes	2016		2015	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Sous-groupe Via Varejo	3.5.2	**6 039**	**4 404**	-	-
Sous-groupe Vietnam	3.5.2	**-**	**-**	507	184
Autres		**81**	**-**	31	-
Total		**6 120**	**4 404**	**538**	**184**
Actif net		**1 716**		354	
Dont part du Groupe de la filiale vendeuse	*11.2*	***768***		*315*	

La variation à la hausse s'explique par les opérations décrites en notes 2 et 3.1.1.

3.5.2 Activités abandonnées

Consécutivement aux opérations présentées en note 2, le résultat des activités abandonnées composé essentiellement de la Thaïlande, du Vietnam et de Via Varejo (ci-après y compris Cnova Brésil) est présenté ci-dessous :

en millions d'euros	2016 (i)	*Dont Via Varejo (ii)*	2015	*Dont Via Varejo*
Chiffre d'affaires, hors taxes	**6 757**	***6 009***	10 833	*6 842*
Charges	**(6 990)**	***(6 280)***	(10 745)	(7 000)
Résultat de cession des activités abandonnées	**2 893**	**-**	-	-
Prix de cession	*4 054*	-	-	-
Frais relatifs aux cessions	*(92)*	-	-	-
Actif net comptable cédé	*(1 160)*	-	-	-
Recyclage des autres éléments du résultat global net d'impôt	*91*	-	-	-
Perte résultant de la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de Via Varejo (iii)	**(461)**	***(461)***	-	-
Résultat net avant impôt des activités abandonnées	**2 198**	**(732)**	**88**	**(158)**
Charge d'impôt	**(46)**	***(9)***	(50)	*2*
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises	**8**	***8***	8	*8*
Résultat net des activités abandonnées	**2 161**	***(734)***	**47**	***(148)***
Dont part du Groupe	***2 645***	***(226)***	*21*	*(97)*
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	***(484)***	***(508)***	*26*	*(50)*

(i) Représente principalement 2 mois d'activité avant la cession effective des activités thaïlandaises en date du 21 mars 2016, 4 mois d'activité avant la cession effective des activités vietnamiennes en date du 29 avril 2016 et 12 mois d'activité pour Via Varejo

(ii) L'EBITDA et le résultat opérationnel courant réalisé par Via Varejo au titre de l'exercice 2016 s'élève respectivement à 251 et 184 millions d'euros

(iii) La juste valeur de Via Varejo (y compris Cnova Brésil) est estimée à 1 656 millions d'euros (avant les coûts de la vente de 20 millions d'euros). Cette valeur repose sur le cours de bourse de clôture (10,75 réais par action au 31 décembre 2016) augmentée de l'estimation d'une prime de contrôle. Cette valeur a été confortée par une expertise externe réalisée par les banques accompagnant le Groupe dans son processus de vente.
Cette valeur est classée en hiérarchie 3. Une variation de +/- 20% de la juste valeur retenue conduirait à une variation de la perte de valeur de +/- 295 millions d'euros (à taux de change constant).

Le résultat par action des activités abandonnées est présenté en note 12.10.

Les autres éléments du résultat global composés essentiellement de la Thaïlande et du Vietnam sont présentés ci-dessous (Via Varejo n'ayant aucune incidence) :

en millions d'euros	2016	2015
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	**(148)**	**34**
Ecarts de conversion	**(178)**	34
Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger	**47**	-
Effets d'impôt	**(17)**	-
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat	**5**	**(1)**
Ecarts actuariels	**6**	(1)
Effets d'impôt	**(1)**	-
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités abandonnées	**(143)**	**34**

Les incidences des cessions des activités thaïlandaises et vietnamiennes ainsi que du classement de Via Varejo en actifs détenus en vue de la vente sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe sont présentées ci-dessous :

en millions d'euros	2016		2015 (iii)
	Thaïlande et Vietnam (i)	Via Varejo (ii)	
Goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	**1 940**	**1 908**	**184**
Dérivés actifs de couverture de juste valeur non courants (v)	**-**	**17**	**-**
Autres actifs non courants	**161**	**1 087**	**107**
Actifs non courants	**2 100**	**3 013**	**291**
Dérivés actifs de couverture de juste valeur courants (v)	**-**	**26**	**-**
Autres actifs courants	**451**	**1 827**	**87**
Trésorerie et équivalent de trésorerie (v)	**118**	**1 174**	**129**
Actifs détenus en vue de la vente (Vietnam) (iv)	**460**	**-**	**-**
Actifs courants	**1 029**	**3 026**	**216**
TOTAL ACTIFS	**3 130**	**6 039**	**507**
Passifs financiers non courants (v)	**145**	**57**	**36**
Autres passifs non courants	**78**	**792**	**-**
Passifs non courants	**223**	**848**	**36**
Passifs financiers courants (v)	**355**	**402**	**30**
Fournisseurs	**486**	**1 529**	**94**
Autres passifs courants	**202**	**1 625**	**24**
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente (Vietnam) (vi)	**144**	**-**	**-**
Passifs courants	**1 187**	**3 555**	**148**
TOTAL PASSIFS	**1 410**	**4 404**	**184**
Actif net	**1 719**	**1 636**	**323**
Dont actif net part du Groupe	***1 160***	***697***	***289***
Dont actif net des intérêts ne donnant pas le contrôle	***559***	***939***	***34***
Contrepartie reçue nette de frais décaissés	**3 962**	**-**	**-**
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	**225**	**-**	**-**
Entrée nette de trésorerie	**3 737**	**-**	**-**

(i) A la date de perte de contrôle de chacune des activités
(ii) Y compris Cnova Brésil
(iii) Représente la décomposition des actifs et passifs détenus en vue de la vente relatifs aux activités Retail et E-commerce du sous-groupe du Vietnam au 31 décembre 2015
(iv) Dont 107 millions d'euros de trésorerie et équivalent de trésorerie
(v) Au 31 décembre 2016, Via Varejo présente une trésorerie et équivalents de trésorerie de 1 174 millions d'euros diminuée d'une dette financière (nette des dérivés actifs de couverture de juste valeur) de 416 millions d'euros soit une position nette de trésorerie positive de 758 millions d'euros
(vi) Dont 64 millions d'euros d'emprunts et dettes financières

3.5.3 Irrégularités dans la filiale Cnova Brésil

La finalisation des investigations en juin 2016 a abouti à la reconnaissance d'une charge nette complémentaire de 35 millions d'euros présentée en activités abandonnées suite à la décision du Groupe de céder Via Varejo. Cette charge comprend principalement la dépréciation d'actifs incorporels pour 16 millions d'euros, des ajustements de « cut-off » pour 10 millions d'euros et une mise au rebut d'actifs immobilisés corporels pour 5 millions d'euros. Casino a estimé que la quote-part de ces ajustements correspondant à des erreurs sur les exercices passés n'était pas suffisamment significative pour justifier un retraitement des comptes antérieurement publiés.

Note 4 Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie

Principe comptable

Le tableau des flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net de l'ensemble consolidé et est ventilé selon trois catégories :

- les flux de trésorerie liés à l'activité : y compris impôts, frais liés aux prises de contrôle, dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises, et paiements reçus dans le cadre d'une subvention ;
- les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement : notamment prises de contrôle (hors frais liés à l'acquisition), pertes de contrôle y compris frais de transactions, acquisitions et cessions de titres de participation non consolidés et d'entreprises associées et coentreprises (y compris frais de transactions), les compléments de prix payés dans le cadre de regroupement d'entreprises à hauteur de la dette déterminée dans le délai d'affectation ainsi que les acquisitions et cessions d'immobilisations (y compris frais et paiements différés) hors opérations de location-financement ;
- les flux de trésorerie liés aux opérations de financement : notamment émissions et remboursements d'emprunts, émissions d'instruments de capitaux propres, transactions entre actionnaires (y compris les frais de transaction et le cas échéant les paiements différés), intérêts nets versés (flux cash liés au coût de l'endettement et aux coûts de mobilisation de créances sans recours), transactions relatives aux actions propres et dividendes versés. Cette catégorie inclut également les flux générés par les dettes fournisseurs requalifiées en dettes financières.

4.1 Réconciliation de la variation du BFR liée à l'activité avec les tableaux de mouvements des postes du bilan

en millions d'euros	Notes	2015	Flux de trésorerie d'exploitation	Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées	Autres flux de trésorerie	Variations de périmètre	Variations de change	Reclass. IFRS 5	Reclass. et autres	2016
Stocks de marchandises	6.6	(4 602)	48	48	-	318	(488)	891	(2)	(3 786)
Stocks de promotion immobilière	6.6	(281)	139	-	-	11	(5)	-	(69)	(204)
Fournisseurs	Bilan	8 073	438	(166)	-	(503)	776	(1 529)	(150)	6 939
Créances clients et comptes rattachés	6.7	(911)	(21)	(228)	-	92	(65)	254	(1)	(880)
Créances liées aux activités de crédit	6.7	(377)	(120)	112	-	-	(98)	483	-	-
Financement des activités de crédit	6.10	574	137	-	-	-	164	(875)	-	-
(Autres créances) / dettes	6.8.1 / 6.9 / 6.10	623	19	(134)	223	(19)	(17)	230	(135)	791
TOTAL		**3 099**	**640**	**(368)**	**223**	**(100)**	**268**	**(546)**	**(357)**	**2 859**

en millions d'euros	Notes	2014	Flux de trésorerie d'exploitation	Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées	Autres flux de trésorerie	Variations de périmètre	Variations de change	Reclass. IFRS 5	Reclass. et autres	2015
Stocks de marchandises	6.6	(5 074)	(342)	90	-	(20)	690	54	1	(4 602)
Stocks de promotion immobilière	6.6	(237)	65	-	-	(6)	14	-	(116)	(281)
Fournisseurs	Bilan	8 324	837	310	-	63	(1 034)	(94)	(333)	8 073
Créances clients et comptes rattachés	6.7	(882)	(64)	(2)	-	(30)	56	12	-	(911)
Créances liées aux activités de crédit	6.7	(631)	107	3	-	-	144	-	-	(377)
Financement des activités de crédit	6.10	893	(108)	-	-	-	(211)	-	-	574
(Autres créances) / dettes	6.8.1 / 6.9 / 6.10	(31)	215	87	(103)	26	5	5	419	623
TOTAL		**2 362**	**710**	**488**	**(103)**	**32**	**(337)**	**(24)**	**(29)**	**3 099**

4.2 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

en millions d'euros	2016	2015
Montant payé pour les prises de contrôle	**(89)**	(241)
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	**(6)**	37
Montant reçu pour les pertes de contrôle	**1**	41
(Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle	**(22)**	3
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	**(116)**	**(160)**

En 2016, l'incidence nette de ces opérations sur la trésorerie du Groupe résulte principalement de la prise de contrôle de Geimex pour -44 millions d'euros (note 3.1.6) et de différentes prises de contrôles dans le sous-groupe Franprix – Leader Price pour -37 millions d'euros dont -32 millions d'euros de montant payé pour ces prises de contrôle (note 3.1.4).

En 2015, l'incidence de ces opérations sur la trésorerie du Groupe comprenait principalement :

- la prise de contrôle de Super Inter pour -124 millions d'euros (note 3.2.2)
- les prises de contrôles de différents sous-groupe par Franprix – Leader Price à hauteur de -53 millions d'euros
- la trésorerie acquise de Disco à hauteur de 49 millions d'euros (note 3.2.1)
- l'échange d'actifs dans le cadre de l'accord avec Cafam à hauteur d'un montant net de -17 millions d'euros (note 3.2.4)

4.3 Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle sans changement de contrôle

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Exito – Viva Malls	3.1.7	**115**	-
Achat de titres GPA	3.1.3	**(11)**	-
Achat de titres Exito	3.1.2	**(10)**	-
Monoprix : Simonop	3.2.6	**-**	73
Lanin / Devoto	3.2.5	**-**	(17)
Paiement de la dette Sendas		**-**	(21)
Autres		**5**	(11)
Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle		**99**	**23**

4.4 Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de dette financière nette

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Variation de trésorerie		**2 253**	**(2 663)**
Augmentation d'emprunts et dettes financières (i)		**(995)**	(2 993)
Diminution d'emprunts et dettes financières (i)		**1 955**	4 349
Variations de dettes sans effet de trésorerie (i)		**(323)**	171
Variation part du Groupe d'actifs nets détenus en vue de la vente		***44***	*-*
Variation d'autres actifs financiers		***(51)***	*88*
Dettes financières liées aux variations de périmètre		***(1)***	*(13)*
Variation de couverture de juste valeur et flux de trésorerie		***(125)***	*70*
Intérêts courus		***(172)***	*14*
Intérêts liés aux ORA Monoprix	11.3.1	***13***	*11*
Autres		***(32)***	*1*
Incidence des variations monétaires (i)		**(297)**	490
Variation des emprunts et dettes financière des activités abandonnées		**113**	304
Variation de dette financière nette		**2 706**	**(340)**
Dette financière nette à l'ouverture		**6 073**	5 733
Dette financière nette à la clôture	11.2	**3 367**	6 073

(i) Ces incidences sont relatives uniquement aux activités poursuivies

4.5 Réconciliation des dotations aux provisions

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Perte de valeur nette sur goodwill	10.1.2	**(2)**	(3)
Perte de valeur nette sur immobilisations incorporelles	10.2.2	**(15)**	(21)
Perte de valeur nette sur immobilisations corporelles	10.3.2	**(98)**	(93)
Perte de valeur nette sur immeubles de placement	10.4.2	**-**	-
Dotation nette de provision pour risques et charges	13.1	**(189)**	(21)
Total des dotations aux provisions		**(304)**	**(138)**
Part des dotations aux provisions présentée en activités abandonnées		**88**	13
Dotations aux provisions retraitées dans le tableau des flux de trésorerie		**(216)**	**(125)**

4.6 Réconciliation des acquisitions d'immobilisations

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Augmentations et autres acquisitions d'immobilisations incorporelles	10.2.2	**198**	202
Augmentations et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	10.3.2	**968**	1 283
Augmentations et autres acquisitions d'immeubles de placement	10.4.2	**79**	79
Variations des dettes sur immobilisations		**27**	(58)
Acquisitions d'immobilisations en location-financement		**(31)**	(14)
Capitalisation des coûts d'emprunts (IAS 23)	10.3.3	**(15)**	(5)
Incidences des activités abandonnées		**(66)**	(266)
Flux de décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement		**1 160**	**1 222**

4.7 Réconciliation des cessions d'immobilisations

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Sorties de l'exercice d'immobilisations incorporelles	10.2.2	**22**	13
Sorties de l'exercice d'immobilisations corporelles	10.3.2	**285**	282
Sorties de l'exercice d'immeubles de placement	10.4.2	**-**	-
Reclassement des cessions d'actifs de promotion		**-**	(113)
Résultats de cessions d'actifs		**1**	3
Variation des créances sur immobilisations		**15**	(23)
Sorties des actifs classés en IFRS 5		**51**	(1)
Incidences des activités abandonnées		**(5)**	(11)
Flux d'encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement		**368**	**150**

4.8 Réconciliation des dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle

en millions d'euros	2016	2015
Dividendes versés / à verser aux intérêts ne donnant pas le contrôle (note 12.8)	**(85)**	(94)
Paiement au cours de l'année d'une dette de dividendes reconnue à fin d'année précédente	**1**	(70)
Effet de change	**5**	(6)
Incidences des activités abandonnées	**-**	82
Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie	**(78)**	**(88)**

4.9 Réconciliation des intérêts financiers nets versés

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Coût de l'endettement financier net présenté au compte de résultat	**11.3.1**	**(324)**	**(240)**
Neutralisation de gains/pertes de changes latents		**5**	(62)
Neutralisation des amortissements de frais et primes d'émission/remboursement		**31**	28
Neutralisation de la révision du taux d'intérêt lié aux ORA Monoprix	11.3.1	**(13)**	(11)
Capitalisation des coûts d'emprunts	10.3.3	**(15)**	(4)
Variation des intérêts courus et des dérivés de couverture de juste valeur des dettes financières (i)		**229**	(30)
Coûts de mobilisation de créances sans recours	11.3.2	**(78)**	(53)
Intérêts financiers nets versés tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie		**(165)**	**(371)**

(i) cela inclut notamment les impacts de dénouement et de modification des swaps de taux du périmètre France à hauteur de 150 millions d'euros

Note 5 Information sectorielle

Principe comptable

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du groupe Casino ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président-Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Consécutivement aux cessions des activités thaïlandaises et vietnamiennes décrites en note 3.1.1 et au rapprochement des activités de Cnova Brésil avec Via Varejo ainsi que leur reclassement en « actifs détenus en vue de la ventes » décrit en note 2, les secteurs présentés (dits « secteurs de reporting ») sont désormais les suivants :

- France Retail : secteur de reporting qui regroupe les segments opérationnels relatifs aux activités de distribution en France (principalement les enseignes des sous-groupes Casino, Monoprix, Franprix-Leader Price et Vindémia),
- Latam Retail : secteur de reporting qui regroupe les segments opérationnels relatifs aux activités de distribution alimentaire en Amérique Latine (principalement les enseignes alimentaires de GPA ainsi que les enseignes des sous-groupes Exito, Disco - Devoto et Libertad),
- E-commerce : secteur de reporting qui regroupe les activités de Cdiscount et la holding Cnova NV.

Les secteurs regroupés au sein de France Retail et de Latam Retail présentent une nature des produits vendus, des actifs et moyens humains nécessaires à l'exploitation, une typologie de clientèle, des modes de distribution, une offre marketing et une performance financière long-terme similaires.

Les secteurs de reporting reflètent les activités pures de distribution ainsi que les activités accessoires liées à la distribution. En particulier, compte tenu de la stratégie duale et de l'interconnexion entre distribution et immobilier, les secteurs opérationnels comprennent la gestion des actifs immobiliers, les opérations de promotion immobilière et les activités énergétiques.

La Direction évalue la performance de ces secteurs sur la base du chiffre d'affaires ainsi que sur la base du résultat opérationnel courant (inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des « Business Unit » du Groupe) et de l'EBITDA. L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants.

Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction, aucune information n'est présentée par secteur opérationnel en annexe dans le cadre d'IFRS 8.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

en millions d'euros	France Retail	Latam Retail	E-commerce	2016
Chiffre d'affaires externe	**18 939**	**15 247**	**1 843**	**36 030**
EBITDA	**872 (i)**	**816 (ii)**	**10**	**1 697**
Dotations aux amortissements opérationnels courants (note 6.4)	**(364)**	**(278)**	**(21)**	**(663)**
Résultat opérationnel courant	**508**	**538 (ii)**	**(11)**	**1 034**

(i) Dont 87 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France

(ii) Dont 288 millions de reais (75 millions d'euros) pour Latam Retail de crédits de taxes PIS/COFINS cumulatifs reconnus au cours de l'exercice en diminution du « coût d'achat complet des marchandises vendues » par GPA (dont 68 millions d'euros au titre d'années antérieures) ; l'ensemble des éléments qui ont permis leur comptabilisation et leur utilisation sur les périodes futures a été obtenu au cours de l'exercice

en millions d'euros	France Retail	Latam Retail	E-commerce	2015 retraité
Chiffre d'affaires externe	18 890	14 714	1 708	35 312
EBITDA	726 (i)	980	(17)	1 689
Dotations aux amortissements opérationnels courants (note 6.4)	(389)	(281)	(21)	(692)
Résultat opérationnel courant	337	698	(39)	997

(i) Dont 167 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France

5.2 Indicateurs clés par zone géographique

en millions d'euros	France	Amérique latine	Autres zones	Total
Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2016	**20 771**	**15 252**	**7**	**36 030**
Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2015 retraité	20 578	14 726	7	35 312

en millions d'euros	France	Amérique latine	Asie	Autres zones	Total
Actifs non courants au 31 décembre 2016 (i)	**11 770**	**10 151**	**-**	**47**	**21 968**
Actifs non courants au 31 décembre 2015 (i)	12 099	10 143	2 066	43	24 351

(i) Les actifs non courants comprennent les goodwills, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que les charges constatées d'avance long terme

Note 6 Données liées à l'activité

Principe comptable

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : le « chiffre d'affaires, hors taxes » et les « autres revenus ».

Le « chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins et sur les sites internet, les établissements de restauration et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs, les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent les produits liés aux activités de promotion immobilière et de marchand de biens, divers produits de prestations de services et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages, les redevances liées à l'activité de franchise et les produits associés aux activités énergétiques.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Ils sont reconnus comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, généralement lorsque le transfert de propriété est intervenu, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré ;
- les prestations de services, tels que les ventes d'extensions de garanties, les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus. Lorsqu'une prestation de services est assortie d'engagements divers, y compris d'engagements de volumes, le Groupe analyse les éléments de droit et de fait pour déterminer le cadencement de comptabilisation de la prestation. Il en résulte que, suivant la nature de la prestation de services, une comptabilisation du produit peut être immédiate, les prestations étant considérées comme réalisées, ou étalées sur la période de réalisation de la prestation ou d'atteinte de l'engagement donné.

En cas de paiement différé au-delà des conditions habituelles de crédit non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est égal au prix actualisé, la différence, si elle est significative, entre ce prix actualisé et le paiement comptant étant constatée en produits financiers répartis sur la durée du différé.

Les avantages accordés aux clients dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

6.1 Produits des activités ordinaires

en millions d'euros	2016	2015 retraité
Chiffre d'affaires, hors taxes	**36 030**	35 312
Autres revenus	**542**	526
Produits des activités ordinaires	**36 572**	**35 838**

6.2 Coût d'achat complet des marchandises vendues

Principe comptable

Marge commerciale

La marge commerciale correspond à la différence entre le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et le coût d'achat complet des marchandises vendues.

Le « Coût d'achat complet des marchandises » intègre les achats nets des ristournes, des coopérations commerciales et, le cas échéant des crédits d'impôts attachés à ces achats, les variations de stocks rattachés aux activités de distribution et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

Variation de stocks

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation. Les variations de stocks liées aux activités de promotion immobilière et de marchands de biens sont inclues dans le coût des ventes.

Coûts logistiques

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coût d'achat. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

en millions d'euros	2016	2015 retraité
Achats et variation de stocks	**(25 958)**	(25 414)
Coûts logistiques	**(1 406)**	(1 400)
Coût d'achat complet des marchandises vendues	**(27 364)**	**(26 814)**

6.3 Nature de charges par fonction

Principe comptable

Coût des ventes
Les « coûts des ventes » sont composés des coûts supportés par les points de ventes ainsi que le coût de revient et la variation de stock liés aux activités de promotion immobilière et de marchands de biens.

Frais généraux et administratifs
Les « Frais généraux et administratifs » sont composés des coûts des fonctions supports, et notamment les fonctions achats et approvisionnement, commerciales et marketing, informatique et finance.

Frais avant ouverture et après fermeture
Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif, les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

en millions d'euros	Coûts logistiques (*)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2016
Frais de personnel	**(486)**	**(3 158)**	**(766)**	**(4 410)**
Autres charges	**(883)**	**(3 216)**	**(408)**	**(4 507)**
Dotations aux amortissements (note 6.4)	**(37)**	**(497)**	**(129)**	**(663)**
Total	**(1 406)**	**(6 871)**	**(1 303)**	**(9 580)**

en millions d'euros	Coûts logistiques (*)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2015 retraité
Frais de personnel	(504)	(3 178)	(720)	**(4 402)**
Autres charges	(854)	(3 119)	(361)	**(4 334)**
Dotations aux amortissements (note 6.4)	(42)	(520)	(130)	**(692)**
Total	**(1 400)**	**(6 817)**	**(1 210)**	**(9 427)**

(*) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

Il a été instauré en France un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), correspondant à un crédit d'impôt (remboursable au bout de 3 ans) de 6% en 2016 (7% pour les rémunérations versées à compter du 1er janvier 2017) et 9% pour Vindémia, assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC. Le Groupe a reconnu en 2016 ce produit de CICE de 96 millions d'euros (93 millions d'euros en 2015) en réduction des charges de personnel et a cédé sans recours sa créance à hauteur de 88 millions d'euros net d'escompte (88 millions d'euros en 2015).

6.4 Amortissements

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles	10.2.2	**(136)**	(140)
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles	10.3.2	**(600)**	(709)
Dotation aux amortissements sur immeubles de placement	10.4.2	**(10)**	(35)
Loyers relatifs à l'utilisation de terrains		**(2)**	(13)
Total des dotations aux amortissements		**(747)**	**(897)**
Part des dotations aux amortissements présentée en activités abandonnées		**84**	205
Dotations aux amortissements des activités poursuivies	**6.3**	**(663)**	**(692)**

6.5 Autres produits et charges opérationnels

Principe comptable

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration et les provisions et charges pour litiges et risques ;
- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante des « business units » telles que les cessions d'actifs non courants, les pertes de valeur d'actifs non courants et les incidences relatives à des opérations de périmètre (notamment les frais et honoraires liés à des prises de contrôle, résultats de pertes de contrôle, réévaluations de quote-part antérieurement détenue).

en millions d'euros	2016	2015 retraité
Total des Autres Produits opérationnels	**242**	498
Total des Autres Charges opérationnelles	**(867)**	(846)
	(625)	**(349)**
Détail par nature		
Résultat de cession d'actifs non courants (vi)	**13**	21
Pertes nettes de valeur des actifs (i) (vi)	**(49)**	(28)
Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre (ii) (vi)	**(154)**	72
Résultat de cession d'actifs non courants, pertes nettes de valeur des actifs et produits / charges nets liés à des opérations de périmètre	**(190)**	**65**
Provisions et charges pour restructuration (iii) (vi)	**(252)**	(252)
Provisions et charges pour litiges et risques (iv) (vi)	**(123)**	(123)
Autres (v)	**(60)**	(39)
Autres produits et charges opérationnels	**(435)**	**(414)**
Total autres produits et charges opérationnels nets	**(625)**	**(349)**

(i) La perte de valeur enregistrée sur l'exercice 2016 porte principalement sur des actifs isolés de magasins du secteur France Retail (principalement Franprix – Leader Price et Distribution Casino France pour un montant de 28 millions d'euros) et E-commerce pour 10 millions d'euros. La perte de valeur enregistrée en 2015 portait principalement sur des actifs isolés des secteurs France Retail et E-commerce à hauteur respectivement de 15 et 10 millions d'euros

(ii) La charge nette de 154 millions d'euros constatée sur l'exercice 2016 porte sur le segment France retail à hauteur de 143 millions d'euros et reflète principalement les opérations de périmètre dans le sous-groupe Franprix-Leader Price pour 72 millions d'euros (dont 59 millions d'euros liées aux opérations décrites en note 3.1.4) et Distribution Casino France pour 34 millions d'euros (note 3.1.5) ainsi que des honoraires sur opérations de périmètre pour 19 millions d'euros ; celle-ci est compensée partiellement par la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Geimex lors de sa prise de contrôle à hauteur de 16 millions d'euros (note 3.1.6). Le produit net de 72 millions d'euros constaté sur l'exercice 2015 résultait principalement de la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Disco lors de sa prise de contrôle pour 262 millions d'euros (note 3.2.1), des frais liés à la nouvelle réorganisation des activités en Amérique Latine pour -56 millions d'euros et des frais et incidences liés à des opérations de périmètre de France Retail pour -125 millions d'euros (dont principalement 58 millions d'euros liés à l'opération décrite en notre 3.2.3 chez Franprix Leader Price et 48 millions d'euros de frais et honoraires de développement)

(iii) Cette charge de restructuration au titre de l'exercice 2016 concerne essentiellement le secteur France Retail et GPA pour respectivement 207 millions d'euros (dont 58 millions d'euros de coûts sociaux, 25 millions d'euros de loyers sur les magasins fermés, 57 millions d'euros de frais externes et 67 millions d'euros de pertes de valeur et de mises au rebut) et 26 millions d'euros. En 2015, elle portait principalement sur les secteurs de France Retail pour 195 millions d'euros (dont 50 millions d'euros de coûts de départ, 70 millions d'euros de coûts de fermetures de magasins et 71 millions d'euros de changement de concept) et GPA pour 31 millions d'euros

(iv) Les provisions et charges pour litiges et risques concernent GPA à hauteur de 106 millions d'euros et portent essentiellement sur des risques fiscaux. Sur l'exercice 2015, les provisions et charges pour litiges et risques concernaient essentiellement les segments Latam Retail (essentiellement GPA) et France Retail pour respectivement 92 et 28 millions d'euros et étaient relatives principalement au litige avec Morzan Empreendimentos (113 millions d'euros)

(v) Dont 43 millions d'euros au titre de la taxe sur les surfaces commerciales en France (TASCOM) 2015 ; un changement de législation fiscale relatif à la TASCOM a abouti pour cette année à comptabiliser deux charges sur l'exercice (TASCOM pour l'exercice 2015 comptabilisée intégralement en début d'année 2016 et présentée en autres charges opérationnelles et TASCOM pour l'exercice 2016 comptabilisée dorénavant de manière étalée linéairement sur l'année en résultat opérationnel courant)

(vi) Réconciliation du détail des pertes de valeur des actifs avec les tableaux de mouvements des immobilisations :

en millions d'euros	Notes	2016	2015 retraité
Pertes de valeur de goodwill	10.1.2	**(2)**	(3)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles	10.2.2	**(15)**	(20)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles	10.3.2	**(98)**	(93)
Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs		**(1)**	(7)
Total pertes nettes de valeur des actifs		**(116)**	**(122)**
Pertes nettes de valeur des actifs des activités abandonnées		**-**	2
Pertes nettes de valeur des actifs des activités poursuivies		**(116)**	**(119)**
dont présenté en « Provisions et charges pour restructurations » (*)		***(58)***	*(48)*
dont présenté en « Autres pertes nettes de valeur des actifs »		***(49)***	*(28)*
dont présenté en « Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre»		***(8)***	*(46)*
dont présenté en « Résultat de cession d'actifs non courants »		***(1)***	*5*

(*) Dont respectivement 32, 12 et 12 millions d'euros concernant Franprix-Leader Price, Distribution Casino France et Monoprix sur l'exercice 2016

6.6 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette probable de réalisation. Cette dernière correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Si la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une dépréciation est constatée. Cette analyse est réalisée en tenant compte du contexte dans lequel évolue chacune des « Business units » et de la nature, des caractéristiques d'ancienneté et de délai d'écoulement des produits.

La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti. Le sous-groupe GPA valorise ses stocks au coût moyen unitaire pondéré du fait notamment d'une obligation fiscale ; dans un contexte de rotation rapide des stocks, l'application de la méthode FIFO par GPA n'aurait pas d'incidence significative sur les comptes. La valeur des stocks comprend tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés. Le coût des stocks comprend également le cas échéant le recyclage de montants initialement comptabilisés en capitaux propres, correspondant à des gains ou pertes sur couvertures d'achats futurs de marchandises.

Dans le cadre de son activité de promotion immobilière et de marchand de biens, le groupe Casino enregistre en stock les actifs et projets en cours de construction.

en millions d'euros	2016	2015
Valeur brute des stocks de marchandises	**3 842**	4 676
Valeur brute des stocks de nature immobilière	**247**	319
Brut	**4 089**	**4 995**
Dépréciation des stocks de marchandises	**(56)**	(73)
Dépréciation des stocks de nature immobilière	**(43)**	(38)
Dépréciation	**(99)**	**(111)**
Stocks en valeur nette	**3 990**	**4 884**

6.7 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont des actifs financiers courants (note 11) initialement comptabilisées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients correspond généralement au montant de la facture. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Les créances clients peuvent faire l'objet d'une cession à des établissements bancaires, elles sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

6.7.1 Composition des créances clients

en millions d'euros	2016	2015
Créances clients et comptes rattachés	**957**	1 005
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	**(76)**	(95)
Créances de l'activité de crédit (Via Varejo)	**-**	435
Dépréciation des créances de l'activité de crédit (Via Varejo)	**-**	(59)
Créances clients en valeur nette	**880**	**1 287**

6.7.2 Dépréciation des créances clients

en millions d'euros	2016	2015
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés		
Au 1er janvier	**(95)**	(95)
Dotation	**(137)**	(57)
Reprise	**144**	53
Variation de périmètre	**1**	-
Reclassement IFRS 5	**15**	-
Autre reclassement	**(2)**	-
Différences de change	**(3)**	3
Au 31 décembre	**(76)**	**(95)**
Dépréciation des créances de l'activité de crédit		
Au 1er janvier	**(59)**	(73)
Dotation	**(17)**	(5)
Reprise	**3**	-
Variation de périmètre	**-**	-
Reclassement IFRS 5	**90**	-
Autre reclassement	**-**	-
Différences de change	**(17)**	19
Au 31 décembre	**-**	**(59)**

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées à la note 11.5.3 « Risques de contrepartie ».

6.8 Autres actifs courants

6.8.1 Composition des autres actifs courants

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Autres créances		**1 151**	1 165
Actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers	11.2	**32**	71
Actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants	11.2	**7**	12
Créances fiscales et sociales brésiliennes	6.9	**158**	208
Comptes courants des sociétés non consolidées		**31**	40
Dépréciation des autres créances et comptes courants	6.8.2	**(29)**	(35)
Dérivés actifs de couverture de juste valeur	11.5.1	**34**	231
Dérivés actifs hors couverture et couverture de flux de trésorerie	11.5.1	**23**	27
Charges constatées d'avance		**135**	139
Autres actifs courants		**1 542**	**1 857**

Les autres créances comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement d'achats, de loyers, de charges locatives et de primes d'assurances.

6.8.2 Dépréciation des autres créances et comptes courants

en millions d'euros	2016	2015
Au 1er janvier	**(35)**	(74)
Dotation	**(29)**	(23)
Reprise	**32**	62
Variation de périmètre	**-**	-
Reclassement IFRS 5	**4**	-
Autres reclassement et autres mouvements	**-**	(2)
Différences de change	**-**	2
Au 31 décembre	**(29)**	**(35)**

6.9 Autres actifs non courants

en millions d'euros	Notes	2016	2015
Actifs financiers disponibles à la vente (« AFS »)		**37**	40
Dérivés actifs de couverture de juste valeur non courants	11.5.1	**257**	418
Autres actifs financiers		**495**	623
Prêts		***145***	*97*
Dérivés actifs hors couverture	*11.5.1*	***12***	-
Créances rattachées aux participations et autres		***84***	*91*
Dépôts judiciaires versés par GPA	*13.2*	***193***	*229*
Autres créances non courantes		***62***	*206*
Créances fiscales et sociales brésiliennes (voir ci-après)		**184**	567
Charges constatées d'avance		**106**	209
Autres actifs non courants		**1 080**	**1 858**

GPA possède des créances fiscales pour un montant total de 342 millions d'euros (dont 184 millions d'euros au titre de la part non courante), principalement liées à l'ICMS (TVA) pour 159 millions d'euros, PIS/COFINS (TVA) et INSS (cotisations patronales liées au régime de protection sociale). La recouvrabilité de la principale créance fiscale (ICMS) est estimée par la filiale comme suit :

en millions d'euros	2016
A moins d'un an	**54**
Entre un et cinq ans	**89**
Au-delà de cinq ans	**16**
Total	**159**

GPA reconnait les crédits de taxes qui lui sont dues, notamment ICMS, à chaque fois qu'elle a pu valider et réunir la documentation justifiant ses droits ainsi que l'estimation de l'utilisation de ces droits dans un horizon de temps raisonnable. Ces crédits sont reconnus comme une réduction du coût des achats de marchandises vendues (note 6.2).

6.10 Autres dettes

en millions d'euros	2016			2015		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dérivés passifs (note 11.5.1) (i)	**343**	**1**	**344**	251	268	519
Dettes fiscales et sociales	**173**	**1 443**	**1 616**	142	1 586	1 728
Dettes diverses	**33**	**879**	**912**	40	1 169	1 208
Dettes sur immobilisations	**60**	**263**	**324**	20	299	319
Comptes courants	**-**	**10**	**10**	-	4	4
Financement de l'activité de crédit (Via Varejo) (ii)	**-**	**-**	**-**	39	535	574
Produits constatés d'avance (iii)	**9**	**199**	**208**	295	265	560
TOTAL	**618**	**2 795**	**3 413**	**786**	**4 126**	**4 912**

(i) Comprend essentiellement la juste valeur des instruments de TRS et de forward (note 11.3.2)
(ii) Reclassé selon IFRS 5
(iii) Comprenait en 2015 un produit constaté d'avance de 777 millions de réais (soit 180 millions d'euros) reconnu dans la filiale Via Varejo suite à la perception en 2014 d'un paiement d'avance de 850 millions de réais (264 millions d'euros) relatif à un contrat d'exclusivité de ventes d'extension de garantie auprès de Zurich Minas Brasil Seguros S.A. Par ailleurs, dans le cadre de la renégociation avec Bradesco du contrat d'émission des cartes de crédit dans les magasins Casas Bahia, Via Varejo avait perçu en 2015 un paiement d'avance d'un montant de 704 millions de réais soit 163 millions d'euros. Le montant enregistré en produit constaté d'avance s'élevait au 31 décembre 2015 à 699 millions de réais soit 162 millions d'euros. L'incidence de ces deux opérations est désormais classée selon IFRS 5

6.11 Engagements hors bilan

Principe comptable

Au 31 décembre 2016, la Direction estime, au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

L'exhaustivité de cet inventaire est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Les engagements liés à l'activité courante concernent principalement les activités opérationnelles du Groupe ainsi que des lignes de crédit confirmées non utilisées qui constituent un engagement lié au financement.

Les engagements hors bilan liés au périmètre et les engagements sur contrats de location sont présentés respectivement en note 3.4.2 et note 7.

6.11.1 Engagements donnés

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Ces montants ne sont pas diminués des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues.

en millions d'euros	2016	2015
Actifs donnés en garantie (i)	**252**	205
Cautions et garanties bancaires données (ii)	**2 139**	1 966
Garanties données dans le cadre de cessions d'actifs non courants (iii)	**35**	248
Autres engagements	**64**	57
Total des engagements donnés (iv)	**2 491**	**2 476**
Echéances :		
< à 1 an	***130***	*381*
De 1 à 5 ans	***2 347***	*2 060*
> à 5 ans	***13***	*35*

(i) Correspond à des actifs immobilisés qui ont été nantis ou hypothéqués ainsi que des actifs circulants grevés de sûretés réelles. Concerne GPA à hauteur de 252 millions d'euros dans le cadre de litiges essentiellement fiscaux (202 millions d'euros en 2015) décrit en note 13.2

(ii) En 2016, concerne GPA à hauteur de 2 057 millions d'euros qui a octroyé des cautions et garanties bancaires dans le cadre de litiges de nature essentiellement fiscale (1 826 millions d'euros en 2015 y compris Cnova Brésil pour 30 millions d'euros) décrites en note 13.2

(iii) Dont 200 millions d'euros en relation avec l'émission d'ORA Monoprix au 31 décembre 2015 (note 12.6)

(iv) Dont 34 millions d'euros de cautions et garanties bancaires données par Big C Thaïlande au 31 décembre 2015

6.11.2 Engagements reçus

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) au titre des garanties reçues.

en millions d'euros	2016	2015
Cautions et garanties bancaires reçues	**75**	85
Actifs financiers assortis de garanties	**80**	78
Lignes de crédit confirmées non utilisées (note 11.2.3)	**4 342**	4 515
Autres engagements	**64**	40
Total des engagements reçus (i)	**4 560**	**4 719**
Echéances :		
< à 1 an	***704***	*858*
De 1 à 5 ans	***3 724***	*3 230*
> à 5 ans	***132***	*630*

(i) Dont 204 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées chez Big C Thaïlande au 31 décembre 2015

Note 7 Contrats de location

Principe comptable

Au commencement d'un accord, le Groupe détermine si l'accord est ou contient un contrat de location.
Les contrats de location du Groupe sont comptabilisés en application de la norme IAS 17 qui distingue les contrats de location-financement et les contrats de location simple.

Contrats de location-financement
Les contrats de location d'immobilisations corporelles transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement.
Les actifs loués sont initialement comptabilisés pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, les actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue de manière similaire aux immobilisations de même nature ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif au terme du contrat de location.
Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

Contrats de location simple
Les autres contrats de location sont classés en contrats de location simple et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière du Groupe.
Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont comptabilisés au compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus du bailleur font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisées en moins des charges sur la durée de location.
Les engagements sur contrats de location simple (note 7.3) correspondent aux paiements minimaux futurs fixes calculés sur la durée non résiliable des contrats de location simple.

Loyers payés d'avance
Au Vietnam et en Thaïlande, le Groupe payait des loyers par anticipation liés à l'utilisation de terrains. Ces loyers d'avance étaient comptabilisés comme une charge constatée d'avance et étalés sur la durée des contrats.

7.1 Charges de location simple

Le montant des loyers relatifs à des contrats de location simple s'élève à 875 millions d'euros au 31 décembre 2016 (dont 791 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers se décomposant principalement entre France Retail et Brésil à hauteur respectivement de 532 et 183 millions d'euros) et à 874 millions d'euros au 31 décembre 2015 (dont 795 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers se décomposant principalement entre France Retail et Brésil à hauteur respectivement de 557 et 163 millions d'euros). Ces informations portent uniquement sur les activités poursuivies.

Les montants des loyers futurs de locations simples et des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables sont présentés en note 7.3.

7.2 Loyers prépayés

Les charges constatées d'avance non courantes (note 6.9) comprenaient 135 millions d'euros de loyers prépayés au 31 décembre 2015. Ils correspondaient à un droit d'utilisation de terrains en Thaïlande, sur une durée moyenne de 26 ans, dont le coût était étalé sur la durée d'utilisation.

7.3 Engagements sur contrats de location simple (hors bilan)

PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS IMMOBILIERS

Lorsque le Groupe n'est pas propriétaire des murs dans lesquels sont exploités ses établissements, il a conclu des contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple, correspondant à la période minimale d'engagement dans le contrat de location après prise en compte, le cas échéant, du paiement d'une indemnité de sortie, sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2016	2015
A moins d'un an	**650**	764
Entre un et cinq ans	**954**	1 018
Au-delà de cinq ans	**475**	682
Total	**2 079**	**2 464**
dont France	***1 361***	*1 294*
dont GPA alimentaire	***99***	*68*
dont Via Varejo (i)	***-***	*241*
dont Exito	***491***	*453*
dont Uruguay	***75***	*98*
dont Thaïlande	***-***	*259*
dont e-commerce	***53***	*49*

(i) Les paiements minimaux relatifs aux activités abandonnées de Via Varejo non inclus dans le tableau ci-dessus s'élèvent à 332 millions d'euros au 31 décembre 2016

Le montant des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élève à 50 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016 contre 88 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2015 (dont 45 millions d'euros relatifs à la Thaïlande).

PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS MOBILIERS

Le Groupe a conclu des contrats de location simple sur certains matériels et équipements dès lors qu'il n'était pas dans l'intérêt du Groupe d'acheter ces actifs. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2016	2015
A moins d'un an	**94**	68
Entre un et cinq ans	**275**	158
Au-delà de cinq ans	**67**	43
Total (i)	**435**	**269**

(i) Représente principalement le secteur France Retail

Le montant des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élève à 8 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2016 contre un montant nul à la clôture de l'exercice 2015.

BAILLEUR DE LOCATION SIMPLE

Par ailleurs, le Groupe est également bailleur de location simple à travers son activité immobilière. Les montants des loyers futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2016	2015
A moins d'un an	**56**	108
Entre un et cinq ans	**95**	112
Au-delà de cinq ans	**59**	73
Total (i)	**210**	**294**

(i) Dont Thaïlande présentant un engagement reçu total de 101 millions d'euros au 31 décembre 2015

Le montant des loyers conditionnels, perçus par le Groupe, compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2016 s'élève à 15 millions d'euros contre 12 millions d'euros en 2015.

7.4 Charges de location-financement

Le montant des loyers conditionnels relatifs à des contrats de location-financement compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2016 s'élève à 7 millions d'euros (1 million d'euros en 2015).

Les montants des loyers futurs de location-financement sont présentés en note 7.6.

7.5 Immobilisations financées en location-financement

Le Groupe a des contrats de location-financement qui se décomposent de la façon suivante :

en millions d'euros	2016			2015		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Immobilisations Incorporelles	**102**	**(56)**	**47**	87	(44)	43
Terrains	**26**	**(2)**	**24**	29	(2)	27
Constructions	**186**	**(106)**	**81**	199	(109)	90
Matériels et autres immobilisations	**439**	**(415)**	**23**	497	(460)	37
Total	**754**	**(579)**	**175**	**812**	**(615)**	**197**

7.6 Engagements sur contrats de location-financement

Le Groupe a des contrats de location-financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement d'une part, et d'autre part sur divers matériels et équipements. Le rapprochement entre les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée de ces paiements minimaux est présenté ci-dessous.

Au 31 décembre 2016, la dette de location-financement de 79 millions d'euros (note 11.2) porte sur des actifs immobiliers et mobiliers pour respectivement 18 et 61 millions d'euros.

PRENEUR DE LOCATION-FINANCEMENT SUR ACTIFS IMMOBILIERS

en millions d'euros	2016		2015	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	**6**	**2**	5	3
Entre un et cinq ans	**19**	**7**	17	9
Au-delà de cinq ans	**49**	**9**	38	7
Paiements minimaux totaux au titre de la location	**73**	**18**	**60**	**19**
Montants représentant des charges de financement	**(55)**		(42)	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	**18**		**19**	

PRENEUR DE LOCATION-FINANCEMENT SUR ACTIFS MOBILIERS

en millions d'euros	2016		2015	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	**16**	**13**	17	13
Entre un et cinq ans	**50**	**47**	50	40
Au-delà de cinq ans	**1**	**1**	10	9
Paiements minimaux totaux au titre de la location	**67**	**61**	**78**	**62**
Montants représentant des charges de financement	**(7)**		(16)	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	**61**		**62**	

Note 8 Charges de personnel

8.1 Frais de personnel par destination

Les frais de personnel par destination sont présentés en note 6.3.

8.2 Provision pour retraites et engagements assimilés

Principe comptable

Provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les sociétés du Groupe participent, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de différents types d'avantages au personnel de leurs salariés.

- **Dans le cadre de régimes à cotisations définies**, le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

- **Dans le cadre de régimes à prestations définies**, les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou des accords en vigueur dans chaque société. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chaque unité est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes et les indemnités de fin de contrat font l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

  Les gains et pertes actuariels résultent des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global pour l'ensemble des écarts actuariels portant sur des régimes à prestations définies.

  Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant est comptabilisé immédiatement en charges.

  La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
  - Les coûts des services rendus au cours de l'exercice qui sont comptabilisés en résultat opérationnel courant ;
  - Les coûts des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés généralement en autres produits et charges opérationnels ;
  - La charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture est comptabilisée en « Autres produits et charges financiers ». Elle est calculée par l'application du taux d'actualisation défini par IAS 19 aux passifs nets (montant des engagements après déduction du montant des actifs du régime) comptabilisés au titre des régimes à prestations définies, tels que déterminés au début de l'exercice.

  La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements ainsi évalués, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes.

Provisions pour autres avantages long terme pendant l'emploi

- **Les autres avantages à long terme pendant l'emploi**, tels que les médailles du travail, sont également provisionnés sur la base d'une estimation actuarielle des droits acquis à la date de clôture. En ce qui concerne ces avantages, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

8.2.1 Composition des provisions pour retraites et engagements assimilés

en millions d'euros	2016			2015		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Retraites	**263**	**10**	**273**	256	8	**264**
Médailles du travail	**36**	**1**	**37**	37	1	**38**
Prime pour services rendus	**13**	**1**	**14**	14	-	**15**
Provisions pour retraites et engagements assimilés	**312**	**12**	**324**	**307**	**9**	**316**

8.2.2 Présentation des régimes de retraite

REGIME A COTISATIONS DEFINIES

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement à travers le versement régulier de cotisations à un organisme gestionnaire. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et n'apporte donc pas de garantie sur le montant de la rente que les salariés percevront. Ce type de régime concerne majoritairement les employés des filiales françaises du Groupe. Ces derniers relèvent du régime général de la sécurité sociale qui est administré par l'Etat français.

La charge de l'exercice relative aux régimes à cotisations définies s'élève à 335 millions d'euros au titre de l'exercice 2016 et concerne à hauteur de 87% les filiales françaises du Groupe (respectivement 350 millions d'euros hors activités abandonnées et 86% au titre de l'exercice 2015).

REGIME A PRESTATIONS DEFINIES

Dans certains pays, la législation ou un accord conventionnel prévoit le versement d'indemnités aux salariés à certaines échéances, soit à la date de départ à la retraite, soit à certaines échéances postérieurement à leur départ à la retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

8.2.3 Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements relatifs aux régimes à prestations définies (engagements de retraite)

Les plans relevant des régimes à prestations définies sont exposés aux risques de taux d'intérêt, de taux d'augmentation des salaires et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	France		International	
	2016	2015	2016	2015
Taux d'actualisation	**1,7%**	2,20%	**1,7% - 7,8%**	2,0% - 7,5%
Taux de croissance attendu des salaires	**1,5% - 2,0%**	1,5% - 2,0%	**1,9% - 3,5%**	1,31% - 10,0%
Age de départ à la retraite	**62 - 64 ans**	62 - 64 ans	**57 - 65 ans**	55 - 65 ans

Pour le périmètre français, le taux d'actualisation est déterminé en référence à l'indice Bloomberg 15 ans sur des composites AA.

ANALYSE DE SENSIBILITE

L'impact d'une variation de +/- 100 points de base sur le taux d'actualisation générerait respectivement une variation de -9,8% et + 14,7% du montant total des engagements.

Une variation de +/- 100 points de base sur le taux de croissance des salaires aurait pour impact respectivement une variation de + 14,4% et de -9,7% respectivement du montant total de l'engagement.

8.2.4 Evolution des engagements de retraite et des actifs de couverture

Les tableaux suivants permettent d'effectuer le rapprochement entre l'évaluation des engagements de l'ensemble des sociétés et les provisions constituées dans les comptes consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015.

en millions d'euros		France		International		Total	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015
Dette actuarielle début de période		**269**	**252**	**26**	**31**	**295**	**284**
Eléments inclus dans le compte de résultat		**14**	**10**	**1**	**4**	**15**	**14**
Coût des services rendus		**14**	12	**1**	2	**14**	14
Intérêts sur le passif au titre des prestations définies		**5**	4	**1**	1	**6**	5
Coût des services passés		**-**	-	**-**	1	**-**	1
Effet des réductions / liquidation de régime		**(5)**	(6)	**-**	-	**(5)**	(6)
Eléments inclus en Autres éléments du résultat global		**17**	**32**	**2**	**-**	**19**	**32**
(1) (Gains) ou pertes actuariels liés à:		**17**	32	**1**	1	**18**	33
(i) des changements d'hypothèses financières		**11**	*(8)*	**1**	*1*	**12**	*(7)*
(ii) des changements d'hypothèses démographiques (*)		**5**	*37*	**-**	-	**5**	*37*
(iii) des effets d'expérience		**1**	*3*	**-**	-	**1**	*3*
(2) Variation de change		**-**	-	**1**	(1)	**1**	(1)
Autres		**(13)**	**(25)**	**(15)**	**(10)**	**(28)**	**(35)**
Prestations payées - Décaissements		**(12)**	(11)	**(1)**	(1)	**(12)**	(12)
Variation de périmètre		**(2)**	(1)	**(15)**	-	**(2)**	(1)
Autres mouvements		**1**	(13)	**-**	(9)	**1**	(22)
Dette actuarielle fin de période	**A**	**288**	**269**	**14**	**26**	**302**	**295**
Duration moyenne pondérée des régimes						**15**	**14**

(*) En 2015, l'impact résulte principalement de la mise à jour de la table de turn-over

en millions d'euros		France		International		Total	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015
Juste Valeur des actifs de couverture début de période		**31**	**35**	-	**-**	**31**	**35**
Eléments inclus dans le compte de résultat		**-**	**-**	-	**-**	**-**	**-**
Intérêts sur l'actif au titre des prestations définies		**-**	-	-	-	**-**	-
Eléments inclus en Autres éléments du résultat global		**1**	**1**	-	**-**	**1**	**1**
(Perte) et gains actuariels liés à l'effet d'expérience		**1**	1	-	-	**1**	1
Variation de change		**-**	-	-	-	**-**	-
Autres		**(3)**	**(5)**	-	**-**	**(3)**	**(5)**
Prestations payées - Décaissements		**(3)**	(5)	-	-	**(3)**	(5)
Variation de périmètre		**-**	-	-	-	**-**	-
Autres mouvements		**-**	-	-	-	**-**	-
Juste Valeur des actifs de couverture fin de période	**B**	**29**	**31**	-	**-**	**29**	**31**

en millions d'euros		France		International		Total	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015
ENGAGEMENT NET DE RETRAITE	**A-B**	**259**	**238**	**14**	**26**	**273**	**264**
Couverture financière des engagements financés		**79**	71	**-**	**-**	**79**	71
Valeur actuelle des obligations couvertes		**108**	103	**-**	-	**108**	103
Juste valeur des actifs du régime		**(29)**	(31)	**-**	-	**(29)**	(31)
Valeur actuelle des obligations non couvertes		**180**	**166**	**14**	**26**	**194**	**192**

L'actif de couverture est un fond euros majoritairement composé d'obligations à taux fixe.

RAPPROCHEMENT DES PROVISIONS AU BILAN

en millions d'euros	France		International		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
En début d'exercice	**238**	**218**	**26**	**31**	**264**	**249**
Charge de l'exercice	**14**	10	**1**	4	**15**	14
Ecarts actuariels comptabilisés en capitaux propres	**16**	31	**1**	1	**18**	32
Variation de change	**-**	-	**1**	(1)	**1**	(1)
Prestations payées - Décaissements	**(7)**	(6)	**(1)**	(1)	**(7)**	(7)
Remboursement partiel des actifs du régime	**-**	-	**-**	-	**-**	-
Variation de périmètre	**(2)**	(1)	**(15)**	-	**(16)**	(1)
Autres mouvements	**(1)**	(13)	**-**	(9)	**(1)**	(22)
En fin d'exercice	**259**	**238**	**14**	**26**	**273**	**264**

COMPOSANTE DE LA CHARGE DE LA PERIODE

en millions d'euros	France		International		Total	
	2016	2015	2016	2015 retraité	2016	2015 retraité
Coût des services rendus	**14**	12	**1**	2	**14**	14
Intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies (i)	**5**	4	**1**	1	**6**	5
Coût des services passés	**-**	-	**-**	1	**-**	1
Effet des réductions / liquidation de régime	**(5)**	(6)	**-**	-	**(5)**	(6)
Charge de l'exercice	**14**	**10**	**1**	**4**	**15**	**14**
Dont charge de l'exercice relative aux activités abandonnées	**-**	-	**-**	(2)	**-**	(2)
Charge de l'exercice relative aux activités poursuivies	**14**	**10**	**1**	**2**	**15**	**12**

(i) Eléments du résultat financier

ECHEANCIER DES FLUX DE TRESORERIE FUTURS NON ACTUALISES

en millions d'euros	Echéancier des flux non actualisés						
	Au bilan	2017	2018	2019	2020	2021	> à 2021
Avantages postérieurs à l'emploi	**273**	**9**	**5**	**10**	**12**	**18**	**833**

8.3 Paiement en actions

Principe comptable

Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

L'avantage accordé au titre des plans de stock-options, évalué à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti ou en autres charges opérationnelles lorsque l'avantage accordé se rattache à une opération reconnue en « autres produits et charges opérationnels » (note 6.5). La juste valeur des options est déterminée dans le Groupe en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché (prix actuel des actions sous-jacentes, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque...) lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions. Lorsque des actions gratuites sont attribuées à des salariés dans le cadre d'opérations de périmètre, la charge correspondante est comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels ».

Des plans d'attribution d'actions gratuites sont attribués à certains membres de l'encadrement ainsi qu'à certains directeurs de magasins. L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement est soumise à une condition de présence et dans certains cas à la réalisation d'un critère de performance donnant lieu à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de la période concernée.

8.3.1 Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions

La charge nette totale constatée en résultat en 2016 s'élève à 15 millions d'euros (7 millions d'euros en 2015) dont respectivement 8 et 7 millions d'euros pour Casino, Guichard-Perrachon et GPA. Cette charge nette a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

8.3.2 Plans d'options sur actions de la société mère

Au 31 décembre 2016, il n'existe plus de plans d'options sur actions de la société mère. Les deux derniers plans sont arrivés à échéance sur l'exercice 2015.

8.3.3 Plans d'attribution d'actions gratuites

CARACTERISTIQUES ET HYPOTHESES DES PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Date de mise en place du plan	Date d'acquisition	Nombre d'actions gratuites autorisées	Dont nombre d'actions sous condition de performance (i)	Nombre d'actions à remettre au 31/12/2016	Cours de bourse (ii)	Juste valeur de l'action (en euros) (ii)
15/12/2016	15/12/2018	**11 418**	**-**	**11 418**	46,42	41,70
15/12/2016	15/12/2017	**2 629**	**-**	**2 629**	46,42	41,52
14/10/2016	14/10/2019	**20 859**	**-**	**20 859**	41,96	32,53
14/10/2016	01/07/2019	**3 477**	**3 477**	**3 477**	41,96	32,52
14/10/2016	01/07/2018	**3 477**	**3 477**	**3 477**	41,96	34,77
14/10/2016	31/03/2019	**870**	**-**	**870**	41,96	35,68
14/10/2016	31/03/2018	**939**	**-**	**939**	41,96	37,01
14/10/2016	14/10/2018	**33 157**	**-**	**33 157**	41,96	35,69
14/10/2016	14/10/2017	**77 525**	**-**	**77 525**	41,96	35,69
14/06/2016	14/01/2019	**9 780**	**-**	**9 780**	49,98	43,70
14/06/2016	14/06/2018	**15 007**	**-**	**13 185**	49,98	43,70
13/05/2016	13/05/2019	**25 800**	**25 800**	**25 800**	53,29	31,89
13/05/2016	13/05/2020	**7 178**	**7 178**	**7 178**	53,29	34,45
13/05/2016	13/05/2018	**100 685**	**99 909**	**99 909**	53,29	34,38
13/05/2016	13/01/2019	**17 610**	**-**	**17 610**	53,29	43,89
13/05/2016	13/05/2018	**57 735**	**-**	**54 970**	53,29	47,04
13/05/2016	13/01/2018	**52 176**	**-**	**52 176**	53,29	45,11
13/05/2016	13/11/2017	**70 491**	**-**	**69 424**	53,29	44,63
13/05/2016	13/05/2017	**70 413**	**-**	**70 413**	53,29	46,33
06/05/2014	06/05/2019	**3 750**	**1 556**	**1 556**	90,11	69,28
06/05/2014	06/05/2017	**36 672**	**10 884**	**10 884**	90,11	67,34
06/05/2014	06/05/2017	**3 046**	**-**	**3 046**	90,11	71,12
06/05/2014	06/05/2018	**1 139**	**-**	**1 139**	90,11	76,79
18/10/2013	18/10/2017	**2 705**	**-**	**1 932**	83,43	70,09
18/10/2013	18/10/2018	**7 857**	**-**	**5 281**	83,43	66,27
TOTAL				**598 634**		

(i) Les critères de performance retenus portent essentiellement sur les niveaux de croissance organique du chiffre d'affaires et les niveaux de résultats opérationnels courants ou EBITDA et dépendent de la société à laquelle le bénéficiaire est rattaché.

(ii) Moyenne pondérée

MOUVEMENTS DES ACTIONS GRATUITES

Stock d'actions gratuites	2016	2015
Actions en cours d'acquisition au 1er janvier	**117 055**	**166 864**
Actions attribuées	**581 226**	5 331
Actions supprimées	**(44 264)**	(33 144)
Actions émises	**(55 383)**	(21 996)
Actions en cours d'acquisition au 31 décembre	**598 634**	**117 055**

8.3.4 Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société GPA

Le prix d'exercice des options « Silver » correspond à la moyenne des 20 derniers cours de clôture de l'action GPA à la bourse BOVESPA, auquel est appliquée une décote de 20%. Le nombre d'actions résultant de l'exercice des options « Silver » est fixe contrairement aux options « Gold » ; le nombre d'actions qui sera attribué en cas d'exercice des options « Gold » est variable puisqu'il dépend du critère de performance « ROCE » (« rendement du capital employé ») pour les plans Gold series A7. Les options « Gold » ne peuvent être exercées séparément des options « Silver ».

Nom du plan	Date de l'attribution	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Nombre d'options attribuées (en milliers)	Prix d'exercice de l'option (en réais)	Nombre d'options en circulation au 31/12/2016 (en milliers)
Séries C3	30/05/2016	30/05/2019	30/11/2019	823	37,21	**785**
Séries B3	30/05/2016	30/05/2019	30/11/2019	823	0,01	**630**
Séries C2	29/05/2015	01/06/2018	30/11/2018	337	77,27	**282**
Séries B2	29/05/2015	01/06/2018	30/11/2018	337	0,01	**230**
Series C1	30/05/2014	30/05/2017	30/11/2017	239	83,22	**144**
Series B1	30/05/2014	30/05/2017	30/11/2017	239	0,01	**154**
Series A7 – Silver	15/03/2013	31/03/2016	31/03/2017	358	80,00	**85**
Series A7 – Gold	15/03/2013	31/03/2016	31/03/2017	358	0,01	**84**
					29,21	**2 394**

HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La société GPA a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ces plans :

- taux de rendement du dividende de 0,96% ; 1,37% et 2,5%;
- volatilité attendue de 22,09% ; 24,34% et 30,2%;
- taux d'intérêt sans risque de 11,7% ; 12,72% et 13,25%.

La juste valeur moyenne des options en circulation s'élève à 43,06 réais brésiliens au 31 décembre 2016.

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercices moyens pondérés ont évolué comme suit au cours des exercices présentés :

	2016		2015	
	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en réais)	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en réais)
Options restantes au 1er janvier	**1 267**	**39,57**	1 128	38,16
Dont options exerçables	***2***	***64,13***	*6*	*54,69*
Attributions	**1 645**	**18,61**	674	38,64
Options exercées	**(374)**	**13,39**	(418)	32,62
Options supprimées	**(144)**	**40,40**	(117)	45,53
Options restantes au 31 décembre	**2 394**	**29,21**	1 267	39,57
Dont options exerçables	***169***	***80,00***	*2*	*64,13*

8.3.5 Caractéristiques des instruments de capitaux propres de la société Cnova

Le 19 novembre 2014, Casino a accordé à certains managers de Cnova des « stock appreciation rights » (SARs), des instruments donnant droit à un paiement en trésorerie pour la différence à date d'acquisition (4 ans) entre d'une part le montant le plus petit entre 220% du prix d'introduction en bourse et le cours de bourse à la date d'acquisition et d'autre part 120% du prix d'introduction en bourse. Les SARs sont des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie. La charge sur la période est non significative.

A la même date, la filiale Cnova a accordé 1,3 million d'actions gratuites différées, sans conditions, à certains managers. Ces derniers obtiendront leurs actions au 4ème anniversaire de l'offre.

8.4 Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration

en millions d'euros	2016	2015
Avantages à court terme hors charges sociales (i)	25	27
Avantages à court terme : charges sociales	3	3
Indemnités de fin de contrat de travail dues aux principaux dirigeants	-	-
Paiements en actions (ii)	1	1
Total	**29**	**31**

(i) Salaires bruts, primes, intéressement, participation, avantages en nature et jetons de présence
(ii) Charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre des plans d'options sur titres et des plans d'attribution d'actions gratuites

Les membres du Comité Exécutif Groupe ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite complémentaire.

Note 9 Impôts

Principe comptable

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée.
Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont majoritairement comprises dans le périmètre dont Casino, Guichard-Perrachon est tête de groupe d'intégration fiscale.
Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement.
La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires déductibles d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.
Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à IAS 12. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du "report variable").
Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaitre des impôts différés actifs antérieurement constatés. Ces perspectives de récupération sont analysées sur la base d'un plan fiscal indiquant le niveau de revenu imposable projeté.
Le revenu imposable pris en compte est celui obtenu sur une période généralement de 5 ans. Les hypothèses incluses dans le plan fiscal sont cohérentes avec celles incluses dans les budgets et plan à moyen terme préparés par les entités du Groupe et approuvés par la Direction Générale.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée des comptes sociaux est présentée sur la ligne « Charge d'impôt ».

Lorsque les versements effectués aux porteurs d'instruments de capitaux propres sont fiscalement déductibles, le Groupe comptabilise l'effet d'impôt en compte de résultat.

9.1 Charge d'impôt

9.1.1 Analyse de la charge d'impôt

en millions d'euros	2016			2015 retraité		
	France	International	Total	France	International	Total
Impôts exigibles	**(30)**	**(82)**	**(112)**	(14)	(104)	(118)
Autres impôts (CVAE)	**(67)**	**-**	**(67)**	(64)	-	(64)
Impôts différés	**129**	**16**	**145**	180	(11)	168
Produit (charge) total d'impôt au compte de résultat	**32**	**(66)**	**(34)**	**102**	**(115)**	**(13)**
Impôts sur éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » (voir note 12.7.2)	**-**	**(17)**	**(16)**	14	-	14
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	**-**	**(26)**	**(26)**	2	2	4

9.1.2 Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

en millions d'euros	2016		2015 retraité	
Résultat avant impôt et mises en équivalence	**50**		**67**	
Produit (charge) d'impôt théorique (i)	**(17)**	**-34,43%**	**(23)**	-34,43%
Réconciliation entre le produit (charge) d'impôt théorique et le produit (charge) d'impôt réel				
Effet de l'imposition des filiales étrangères	**4**	**7,5%**	51	76,0%
Résultat des réévaluations des intérêts antérieurement détenus dans le cadre d'opérations de prise ou perte de contrôle et cession de titres	**1**	**2,2%**	64	96,3%
Reconnaissance de produits d'impôts sur les déficits fiscaux et les autres différences temporelles déductibles non antérieurement reconnus	**4**	**8,0%**	43	64,1%
Non reconnaissance et dépréciation d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou les autres différences temporelles déductibles (ii)	**(47)**	**-95,3%**	(118)	-175,8%
Changement du taux d'impôt sur les sociétés à 28,92% à partir de 2020 (iii)	**51**	**102,0%**	-	-%
CVAE nette d'impôt	**(44)**	**-88,9%**	(42)	-62,5%
Non déductibilité des charges financières (iv)	**(16)**	**-31,4%**	(24)	-36,0%
Non-imposition du CICE (v)	**33**	**66,6%**	32	47,9%
Contribution additionnelle 3% distribution de dividendes	**(16)**	**-31,8%**	(11)	-15,8%
Fiscalisation du résultat neutralisé des cessions d'actifs immobiliers à Mercialys	**(4)**	**-7,1%**	(22)	-32,2%
Déductibilité des coupons TSSDI	**17**	**34,1%**	29	42,8%
Taxe CREE (Exito)	**(7)**	**-15,0%**	(22)	-32,7%
Autres	**7**	**14,4%**	28	42,3%
Produit (charge) d'impôt réel / Taux d'impôt effectif	**(34)**	**-69,2%**	**(13)**	**-19,9%**

(i) La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition inchangé de 34,43 %. Le taux ainsi retenu par le Groupe ne tient pas compte de la contribution additionnelle transitoire de 10,7 % en 2015 pour les redevables de l'impôt sur les sociétés françaises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros

(ii) En 2016, concerne à hauteur de 48 millions d'euros le secteur e-commerce (principalement Cdiscount France). En 2015, dont 85 millions d'euros relatifs au secteur E-commerce et 59 millions d'euros relatifs à Segisor en lien avec la réorganisation des activités du Groupe en Amérique Latine

(iii) Suite à l'adoption le 20 décembre 2016 de la loi de finance 2017 relative au changement progressif du taux d'impôt, les impôts différés ont été évalués au taux d'impôt applicable lorsque la différence temporelle se retournera soit 28,92% à horizon 2020

(iv) Certaines législations imposent une limitation forfaitaire des charges financières supportées par les sociétés. Pour les sociétés françaises, depuis la loi de finance rectificative de 2012 cette limitation consiste à réintégrer 25% de ces charges financières dans le résultat fiscal de l'exercice ; le montant de la charge d'impôt correspondante s'élève à 16 millions d'euros en 2016 (en 2015 : 24 millions d'euros)

(v) Voir note 6.3

9.2 Impôts différés

9.2.1 Variation des impôts différés actifs

en millions d'euros	2016	2015
Au 1er janvier	**490**	**366**
(Charge) / produit de l'exercice	**(39)**	157
Effet des variations de périmètre	**(18)**	7
Reclassement IFRS 5	**141**	(3)
Effet des variations de taux de change et autres reclassements	**34**	(53)
Variations constatées directement en capitaux propres	**(13)**	16
Au 31 décembre	**596**	**490**

La charge / produit d'impôt différé net d'impôt différé passif (note 9.2.2) relatif aux activités abandonnées s'élève respectivement à 14 (charge) et -12 (produit) millions d'euros en 2016 et 2015.

9.2.2 Variation des impôts différés passifs

en millions d'euros	2016	2015
Au 1er janvier	**1 225**	**1 423**
(Produit) / charge de l'exercice	**(169)**	(24)
Effet des variations de périmètre	**(54)**	20
Reclassement IFRS 5	**(38)**	-
Effet des variations de taux de change et autres reclassements	**135**	(194)
Variations constatées directement en capitaux propres	**(4)**	-
Au 31 décembre	**1 094**	**1 225**

9.2.3 Origine des impôts différés actifs et passifs

en millions d'euros	Net	
	2016	2015
Immobilisations incorporelles	**(845)**	(970)
Immobilisations corporelles	**(241)**	(541)
dont location-financement	**(9)**	*(48)*
Stocks	**17**	65
Instruments financiers	**164**	93
Autres actifs	**(114)**	(29)
Provisions	**108**	161
Provisions réglementées	**(162)**	(182)
Autres passifs	**54**	76
dont emprunt location-financement	**(4)**	*10*
Reports fiscaux déficitaires	**519**	592
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	**(499)**	**(735)**
Impôts différés actifs au bilan	**596**	490
Impôts différés passifs au bilan	**1 094**	1 225
Solde net	**(499)**	**(735)**

L'intégration fiscale relative à Casino, Guichard-Perrachon a généré au titre de 2016 une économie d'impôt de 280 millions d'euros contre 323 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les déficits fiscaux reportables activés sont localisés principalement au niveau de GPA et dans Casino, Guichard-Perrachon ; les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés et les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires. Au 31 décembre 2016, ces impôts différés s'élèvent respectivement pour Casino, Guichard-Perrachon et GPA à 377 et 33 millions d'euros. Les plans de recouvrement s'étalent respectivement pour Casino, Guichard-Perrachon et GPA jusqu'en 2025 et 2018.

9.2.4 Impôt différé non reconnu

Au 31 décembre 2016, le montant des déficits fiscaux reportables non comptabilisés au bilan s'élevait à 522 millions d'euros (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 150 millions d'euros) contre 511 millions d'euros en 2015 (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 168 millions d'euros). Ces déficits sont principalement localisés dans Ségisor, le sous-groupe Franprix – Leader Price et Cdiscount.

Echéances des reports fiscaux déficitaires non comptabilisés

en millions d'euros	2016	2015
Inférieur à 1 an	**2**	3
Entre 1 et 2 ans	**-**	6
Entre 2 et 3 ans	**-**	14
Supérieur à 3 ans	**5**	38
Sans échéance	**143**	107
Total	**150**	**168 (i)**

(i) Dont 31 millions d'euros relatifs aux activités abandonnées

Note 10 Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

Principe comptable

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

10.1 Goodwill

Principe comptable

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément au principe comptable « Regroupement d'entreprises » décrit dans la note 3. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement. Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des évènements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs non courants" figurant en note 10.5. Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

10.1.1 Répartition par activités et secteurs géographiques

en millions d'euros	Net 2016	Net 2015 retraité (i)
Retail France	**5 670**	**5 606**
Magasins hypermarché, supermarchés et proximités	*1 420*	*1 446*
Franprix - Leader-Price	*2 582*	*2 563*
Monoprix	*1 301*	*1 300*
Océan Indien	*176*	*176*
Geimex	*69*	*-*
Divers	*121*	*121*
E-commerce (France)	**56**	**57**
Latam Retail	**3 869**	**3 206**
Argentine	*11*	*13*
Brésil (GPA alimentaire)	*2 932*	*2 333*
Colombie	*573*	*525*
Uruguay	*354*	*335*
Latam Electronics (Via Varejo et Cnova Brésil)	**-**	**718**
Asie	**-**	**764**
Groupe Casino	**9 595**	**10 351**

(i) Suite aux opérations de rapprochement des activités de Cnova Brésil avec Via Varejo, les activités e-commerce Cnova Brésil ont été regroupées au sein de Latam Electronics (note 5)

10.1.2 Variation de la valeur nette comptable

en millions d'euros	2016	2015
Au 1er janvier, valeur nette	**10 351**	**11 009**
Goodwill constaté au cours de l'exercice (i)	**113**	528
Pertes de valeur de l'exercice	**(2)**	(3)
Sorties de périmètre (ii)	**(791)**	(13)
Effet des variations de change	**856**	(1 167)
Reclassement IFRS 5 (iii)	**(903)**	(4)
Autres reclassements et autres mouvements	**(30)**	-
Au 31 décembre, valeur nette	**9 595**	**10 351**

(i) Au 31 décembre 2016, la hausse de 113 millions d'euros résulte principalement de la prise de contrôle de Geimex (note 3.1.6) à hauteur de 69 millions d'euros et des prises de contrôles chez Franprix – Leader Price à hauteur de 35 millions d'euros (note 3.1.4). En 2015, la hausse de 528 millions d'euros résultait principalement de la prise de contrôle de la société Disco à hauteur de 304 millions d'euros (note 3.2.1), de l'exercice de l'option d'achat des magasins complémentaires Super Inter à hauteur de 95 millions d'euros (note 3.2.2), des prises de contrôle de différents sous-groupe chez Franprix – Leader Price à hauteur de 55 millions d'euros (note 3.2.3) et de l'accord d'échange d'actifs entre Éxito et Cafam à hauteur de 44 millions d'euros

(ii) Les sorties de périmètre reflètent principalement la cession des activités Thaïlandaises sur l'exercice 2016

(iii) Le reclassement en actifs détenus en vue de la vente sur l'exercice 2016 concerne principalement Via Varejo

10.2 Autres immobilisations incorporelles

Principe comptable

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail. Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens. Les frais de développement sont amortis sur une durée de trois ans et les logiciels sur une durée de trois à dix ans. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie (notamment droit au bail et marques acquises) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

10.2.1 Composition

en millions d'euros	2016			2015		
	Brut	Amortissements et perte de valeur	Net	Brut	Amortissements et perte de valeur	Net
Concessions, marques, licences, enseignes	**1 812**	**(34)**	**1 777**	2 114	(31)	2 083
Droit au bail	**789**	**(23)**	**766**	945	(38)	907
Logiciels	**1 117**	**(695)**	**423**	1 083	(616)	466
Autres immobilisations	**195**	**(53)**	**142**	357	(191)	167
Immobilisations incorporelles	**3 913**	**(804)**	**3 109**	**4 499**	**(877)**	**3 622**

10.2.2 Variations des immobilisations incorporelles

en millions d'euros	Concessions, marques, licences, enseignes	Droits au bail	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1er janvier 2015	**2 501**	**1 061**	**522**	**205**	**4 289**
Variation de périmètre	59	1	-	(2)	58
Augmentations et autres acquisitions	3	21	99	80	202
Sorties de l'exercice	-	(7)	-	(6)	(13)
Dotations aux amortissements	(3)	(2)	(110)	(26)	(140)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	-	(9)	(11)	-	(21)
Effet des variations de change	(477)	(151)	(81)	(27)	(737)
Reclassements IFRS 5	-	-	(5)	-	(5)
Autres reclassements et autres mouvements	1	(8)	52	(57)	(11)
Au 31 décembre 2015	**2 083**	**907**	**466**	**167**	**3 622**
Variation de périmètre	**-**	**(7)**	**(7)**	**(2)**	**(15)**
Augmentations et autres acquisitions	**1**	**5**	**109**	**84**	**198**
Sorties de l'exercice	**(1)**	**(14)**	**(6)**	**(1)**	**(22)**
Dotations aux amortissements	**(2)**	**(1)**	**(113)**	**(21)**	**(136)**
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	**(0)**	**(4)**	**(11)**	**-**	**(15)**
Effet des variations de change	**351**	**114**	**65**	**18**	**548**
Reclassements IFRS 5	**(656)**	**(223)**	**(112)**	**(82)**	**(1 072)**
Autres reclassements et autres mouvements	**1**	**(11)**	**31**	**(21)**	**-**
Au 31 décembre 2016	**1 777**	**766**	**423**	**142**	**3 109**

Les actifs générés en interne (principalement des développements informatiques) représentent 31 millions d'euros en 2016 contre 34 millions d'euros en 2015.

Au 31 décembre 2016, les immobilisations incorporelles incluent des marques et droits au bail à durée d'utilité indéfinie à hauteur respectivement de 1 771 millions et 766 millions d'euros ; elles sont allouées aux groupes d'UGT suivantes :

en millions d'euros	2016	2015
Latam Retail	**1 533**	**1 247**
dont Brésil (GPA alimentaire) (i)	***1 313***	*1 045*
dont Colombie	***185***	*170*
dont Uruguay	***34***	*32*
Latam Electronics (Via Varejo)	**-**	**698**
France Retail	**994**	**1 027**
dont Casino France	***73***	*78*
dont Franprix – Leader Price	***60***	*74*
dont Monoprix (i)	***861***	*875*
Autres	**10**	**9**

(i) La ventilation des marques et droits au bail par enseigne du Brésil (GPA alimentaire) et de Monoprix se présente de la manière suivante :

en millions d'euros	2016		2015	
	Marques	Droits au bail	Marques	Droits au bail
GPA Alimentaire	**975**	**338**	**776**	**269**
Pao de açucar	304	105	242	80
Extra	523	220	416	178
Assaï	148	11	118	9
Autres	-	2	-	2
Monoprix	**572**	**289**	**572**	**303**
Monoprix	552	268	552	285
Naturalia	14	20	14	18
Mon ShowRoom	6	-	6	-

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2016 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

10.3 Immobilisations corporelles

Principe comptable

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.
Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité attendue pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle généralement nulle :

Nature des biens	Durée d'amortissement (en années)
Terrains	-
Construction - gros œuvre	50
Etanchéité toiture	15
Protection incendie de la coque	25
Agencements et aménagements des terrains	10 à 40
Agencements et aménagements des constructions	5 à 20
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 à 20
Matériels informatiques	3 à 5

Les composants « Etanchéité toiture » et « Protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

10.3.1 Composition

en millions d'euros	2016			2015		
	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net
Terrains et agencements	**2 133**	**(95)**	**2 038**	2 197	(94)	2 103
Constructions et agencements	**5 085**	**(1 851)**	**3 234**	5 652	(2 105)	3 546
Autres immobilisations	**7 599**	**(4 748)**	**2 851**	8 152	(5 032)	3 120
Immobilisations corporelles	**14 816**	**(6 694)**	**8 123**	**16 001**	**(7 231)**	**8 769**

10.3.2 Variations des immobilisations corporelles

en millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2015	**2 299**	**3 993**	**3 351**	**9 643**
Variation de périmètre	79	59	38	176
Augmentations et autres acquisitions	23	143	1 117	1 283
Sorties de l'exercice	(75)	(73)	(135)	(282)
Dotations aux amortissements	(1)	(191)	(518)	(709)
Reprise / (Pertes) de valeur nettes	(1)	(1)	(91)	(93)
Effet des variations de change	(177)	(529)	(291)	(997)
Reclassements IFRS 5	-	(17)	(117)	(134)
Autres reclassements et autres mouvements (ii)	(46)	161	(234)	(118)
Au 31 décembre 2015	**2 103**	**3 546**	**3 120**	**8 769**
Variation de périmètre (i)	**(174)**	**(466)**	**(150)**	**(790)**
Augmentations et autres acquisitions	**50**	**134**	**783**	**967**
Sorties de l'exercice	**(33)**	**(77)**	**(176)**	**(285)**
Dotations aux amortissements	**(5)**	**(164)**	**(431)**	**(600)**
Reprise / (Pertes) de valeur nettes	**(2)**	**(9)**	**(87)**	**(98)**
Effet des variations de change	**125**	**397**	**227**	**749**
Reclassements IFRS 5	**(24)**	**(211)**	**(216)**	**(452)**
Autres reclassements et autres mouvements (ii)	**(2)**	**84**	**(220)**	**(138)**
Au 31 décembre 2016	**2 038**	**3 234**	**2 851**	**8 123**

(i) S'explique principalement par la cession des activités en Thaïlande
(ii) Dont principalement -56 et -54 millions d'euros en lien avec l'activité de promotion immobilière respectivement en 2016 et 2015

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2016 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

10.3.3 Capitalisation des coûts d'emprunts

Principe comptable

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunts sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 15 millions d'euros sur l'exercice 2016 contre 5 millions d'euros sur l'exercice 2015 (dont 1 million d'euros relatif aux activités abandonnées) avec un taux d'intérêt moyen respectivement de 8,4% contre 13,1%. L'augmentation du montant capitalisé par rapport à 2015 est liée au périmètre colombien.

10.4 Immeubles de placement

Principe comptable

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

10.4.1 Composition

en millions d'euros	2016 Brut	2016 Amortissements et pertes de valeur	2016 Net	2015 Brut	2015 Amortissements et pertes de valeur	2015 Net
Immeubles de placement	**473**	**(62)**	**411**	**1 031**	**(260)**	**771**

10.4.2 Variations des immeubles de placement

en millions d'euros	2016	2015
1er janvier	**771**	**667**
Variation de périmètre (i)	**(427)**	32
Augmentations et autres acquisitions	**79**	79
Sorties de l'exercice	**-**	-
Dotations aux amortissements	**(10)**	(35)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	**-**	-
Effet des variations de change	**26**	(32)
Reclassements IFRS 5	**-**	(44)
Autres reclassements et autres mouvements	**(28)**	105
31 décembre	**411**	**771**

(i) S'explique exclusivement par la cession des activités en Thaïlande en 2016

Les immeubles de placement s'élèvent à 411 millions d'euros au 31 décembre 2016 dont 65% (soit 265 millions d'euros) concernent la filiale Éxito. A la clôture de l'exercice 2015, ils s'élevaient à 771 millions d'euros (dont respectivement 55% et 24% relatifs aux filiales Big C Thaïlande et Éxito).

Les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs et des charges opérationnelles des immeubles de placement se résument ainsi :

en millions d'euros	2016	2015 retraité
Produits locatifs des immeubles de placement	**65**	55
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement :		
- qui ont généré des produits locatifs au cours de l'exercice	**(18)**	(16)
- qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de l'exercice	**(14)**	(9)

METHODE DE DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement se trouvent principalement dans la filiale Éxito au 31 décembre 2016.
Au 31 décembre 2016, la juste valeur des immeubles de placement s'élève à 672 millions d'euros (2 006 millions d'euros au 31 décembre 2015 dont 1 510 millions d'euros relatifs aux immeubles de placements détenus par Big C Thaïlande). Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement, à partir d'évaluations réalisées par des experts externes indépendants. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché soutenue par des indicateurs de marché conformément aux standards internationaux d'évaluation et est considérée comme étant une juste valeur de niveau 3.

10.5 Dépréciation des actifs non courants

Principe comptable

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.
La recouvrabilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe un indice montrant que l'actif a pu perdre de sa valeur et au minimum une fois par an, en fin d'année, pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.
Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et le discount, l'UGT est le magasin ;
- pour les autres réseaux, l'UGT est le réseau.

Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs…), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail,
- actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement,
- actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupe d'UGT pour lequel la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans l'activité de la grande distribution, cette valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements opérationnels courants).

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. Elle est déterminée, en interne ou par des experts externes, à partir :

- des flux de trésorerie estimés généralement sur la base d'un plan d'affaires établi sur trois ans, les flux étant au-delà généralement extrapolés sur une période de trois ans par application d'un taux de croissance déterminé par la Direction (habituellement constant) ;
- de la valeur terminale calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

L'ensemble de ces éléments étant ensuite actualisé en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

10.5.1 Variations

Les pertes de valeur constatées en 2016 sur goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 115 millions d'euros dont 58 millions d'euros relatifs à des opérations de restructuration (principalement du secteur France Retail) et 49 millions d'euros relatifs à des actifs isolés (essentiellement secteur France Retail et E-commence).

Pour rappel, les tests de perte de valeur pratiqués en 2015 avaient conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles de 115 millions d'euros hors activités abandonnées (dont 88 millions d'euros dans le cadre d'opérations de restructuration et de périmètre du secteur France Retail ; 15 millions d'euros relatifs à des actifs isolés du secteur France Retail et 10 millions d'euros sur des développements informatiques en France).

10.5.2 Pertes de valeur sur les goodwill

Le test annuel a consisté à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT auxquels sont rattachés les goodwill et à la comparer à la valeur nette comptable des actifs concernés. Il est précisé que les goodwill dégagés lors des acquisitions initiales de réseaux sont rattachés à des groupes d'UGT selon les classifications présentées dans la note 10.1.1. De manière ponctuelle, quelques goodwill sont également attachés directement à des UGT.

Concernant les évaluations réalisées en interne, le test annuel consiste à déterminer la valeur recouvrable des UGT sur la base de la valeur d'utilité selon le principe indiqué dans la note 10.1. Cette valeur est calculée à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-dessous, des flux de trésorerie prévisionnels après impôt.

Paramètres utilisés pour le calcul des valeurs d'utilité réalisées en interne en 2016

Zone géographique	Taux de croissance à l'infini 2016 (i)	Taux d'actualisation après impôt 2016 (ii)	Taux de croissance à l'infini 2015 (i)	Taux d'actualisation après impôt 2015 (ii)
France (grande distribution) (iii)	**1,7%**	**5,6%**	1,5%	5,5%
France (autres activités) (iii)	**1,7% à 2,2%**	**5,6% à 7,2%**	1,5% à 2%	5,5% à 7,3%
Argentine	**8,5%**	**17,1%**	10,2%	17,7%
Brésil (iv)	**6,0%**	**12,4% et 11,6% (vi)**	5,5%	11,3% à 13,6%
Colombie (iv)	**3,0%**	**8,9%**	3,5%	8,5%
Uruguay	**6,6%**	**13,2%**	8,5%	15,8%
Océan Indien (v)	**1,7% à 5,5%**	**5,6% à 14,2%**	1,5% à 5,2%	5,5% à 13,0%

(i) Le taux de croissance à l'infini net d'inflation est compris entre 0% et +1,5% selon la nature d'activité/enseigne et pays de l'UGT
(ii) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour chacun des pays. Celui-ci est calculé au minimum une fois par an lors du test annuel en tenant compte du bêta endetté du secteur, d'une prime de risque marché et du coût de l'endettement du Groupe
(iii) Concernant les activités France, le taux d'actualisation tient compte également de la nature d'activité/enseigne de l'UGT et des risques opérationnels attachés
(iv) La capitalisation boursière des filiales cotées GPA, Éxito et Cnova s'élève respectivement à 4 247, 2 107 et 1 785 millions d'euros au 31 décembre 2016. Hormis Cnova, elles sont inférieures à leur valeur d'actif net comptable. S'agissant de GPA et Exito, le Groupe s'est référé à la valeur d'utilité dans la réalisation des tests de dépréciation (voir ci-après)
(v) La zone Océan Indien comprend La Réunion, Mayotte, Madagascar et Maurice. Les taux d'actualisation retenus reflètent les risques propres à chacune de ces zones géographiques
(vi) Le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie s'élève à 12,4% pour la période de trois ans du plan d'affaires et à 11,6% au-delà afin de refléter la prise en compte des hypothèses d'inflation et de taux d'intérêt sur les années de flux considérées

Le test annuel de dépréciation des goodwill, réalisé en fin d'exercice, n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur au 31 décembre 2016.

A l'exception de Franprix – Leader Price, au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des évènements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur. La variation raisonnable des hypothèses clés correspond, pour le Groupe, à une hausse de 100 points des taux d'actualisation ou une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini servant au calcul de la valeur terminale ou encore une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif servant au calcul de la valeur terminale. Ce test de sensibilité relatif à l'UGT Codim (filiale corse du secteur France Retail) ramène la valeur recouvrable proche à leur valeur comptable.

S'agissant de Franprix Leader Price, la valeur recouvrable de cette unité génératrice de trésorerie est établie selon le calcul de la valeur d'utilité, lequel est effectué à partir des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la Direction générale sur une période de trois ans , une extrapolation des projections sur 3 ans et selon un taux d'actualisation de 5,6 % (2015 : 5,5%).

Les projections de flux de trésorerie de la période budgétaire reposent sur les hypothèses suivantes :

- La poursuite du développement du concept Mandarine chez Franprix et la mise en développement du nouveau concept chez Leader Price.
- La poursuite d'une stratégie d'enseigne basée sur un équilibre intégrés/franchisés.
- La rentabilité des deux enseignes qui progressera notamment par la poursuite de la massification des produits et par une optimisation des coûts des magasins et des fonctions amont. Ainsi, la filiale estime que son taux de marge d'EBITDA retrouvera fin 2020 son niveau de rentabilité historique constatée.

La Direction estime qu'une modification d'une hypothèse clé pourrait conduire à une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable. Aussi, le tableau ci-dessous présente le montant de la variation individuelle des hypothèses clés qui serait nécessaire pour que la valeur recouvrable estimée de l'unité génératrice de trésorerie Franprix – Leader Price soit égale à sa valeur comptable (dont 2 582 millions d'euros de goodwill).

Variation requise pour que la valeur comptable de Franprix – Leader Price soit égale à sa valeur recouvrable	31 Décembre 2016 (i)	31 Décembre 2015
Taux d'actualisation après impôt (5,6%)	**+100 pb**	+100 pb
Taux de croissance à l'infini net d'inflation (0%)	**-120 pb**	- 110 pb
Taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif	**-120 pb**	- 130 pb

(i) Avec une variation raisonnable d'une augmentation de 100 points du taux d'actualisation ou/et d'une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif, la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie Franprix – Leader Price excèderait sa valeur recouvrable entre 0 et 250 millions d'euros

10.5.3 Pertes de valeur sur les marques

S'agissant des marques, un test consistant à examiner leur valeur recouvrable selon la méthode des flux de trésorerie actualisés a été réalisé à la clôture. Les principales marques concernent la filiale GPA. Compte tenu du contexte économique brésilien moins favorable, la marque liée à l'enseigne Extra apparait plus sensible au risque de perte de valeur. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux termes de ces tests au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous présente le montant de la variation individuelle des hypothèses clés qui serait nécessaire pour que la valeur recouvrable de la marque Extra soit égale à sa valeur comptable :

Variation requise pour que la valeur comptable de la marque Extra soit égale à sa valeur recouvrable	31 Décembre 2016 (i)
Taux de croissance à l'infini net d'inflation (1,5%)	**-110 pb**
Taux d'actualisation après impôt (12,4% et 11,6%) (ii)	**+60 pb**
Taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif	**-50 pb**

(i) Avec une variation raisonnable d'une augmentation de 100 points du taux d'actualisation ou/et d'une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif et/ou d'une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini, la valeur comptable de l'UGT Extra (y compris la marque) excèderait sa valeur recouvrable entre 0 et 424 millions d'euros

(ii) Le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie s'élève à 12,4% pour la période de trois ans du plan d'affaires et à 11,6% au-delà afin de refléter la prise en compte des hypothèses d'inflation et de taux d'intérêt sur les années de flux considérées

Note 11 Structure financière et coûts financiers

Principe comptable

Actifs financiers

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers qualifiés d'actifs détenus jusqu'à leur échéance.

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RESULTAT

Un actif financier est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Ils sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant, qui prend en compte les produits des intérêts et des dividendes, est comptabilisée en résultat net.
Le Groupe peut ainsi désigner à la juste valeur dès l'origine des placements de trésorerie.

PRETS ET CREANCES

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.
Cette catégorie inclut principalement les créances commerciales, les disponibilités ainsi que d'autres prêts et créances.

ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

Ils représentent tous les autres actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en autres éléments du résultat global est transféré en résultat.
Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global.
Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.
Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme.
Pour être éligible au classement d'équivalent de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- placement à court terme ;
- placement très liquide ;
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- risque négligeable de changement de valeur.

Généralement, le Groupe utilise des comptes rémunérés ou des dépôts à terme de moins de 3 mois.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré, ou,
- ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
  - si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité ;
  - si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Le Groupe procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Généralement, ces cessions satisfont aux critères de décomptabilisation d'actifs financiers d'IAS 39 décrits ci-dessus. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme non significatif. Ces cessions de créances concernent principalement GPA. Elles sont réalisées avec des banques ou à des établissements de carte de crédit et correspondent essentiellement aux cessions de créances liées à des ventes payées par carte de crédit (en effet, l'encaissement par le vendeur des paiements effectués par carte de crédit au Brésil intervient après plusieurs semaines) ; ces cessions sont sans droit de subrogation et obligations connexes et les risques et avantages ainsi que le contrôle des créances ont été transférés aux établissements financiers.
Les autres cessions de créances sont réalisées au sein du périmètre français ; il s'agit de mobilisations de créances commerciales ou fiscales avec transfert des risques et avantages.

Passifs financiers

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Les emprunts et autres passifs financiers au coût amorti sont évalués à l'émission à la juste valeur de la contrepartie reçue, puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les frais de transaction, primes d'émission et primes de remboursement directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de la valeur de ce passif financier. Les frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.
Au sein du Groupe, certains passifs financiers au coût amorti et notamment les emprunts font l'objet d'une comptabilité de couverture.

Plusieurs filiales ont des accords d'affacturage inversé (« reverse factoring ») avec des institutions financières afin de permettre à certains fournisseurs de recevoir par anticipation le paiement de leurs créances dans le cours normal des achats effectués.
La politique comptable relative à ces opérations est fonction de la modification ou non des caractéristiques des dettes concernées. Ainsi, lorsque les dettes fournisseurs ne sont pas substantiellement modifiées (durée et échéance, contrepartie, valeur faciale) elles sont maintenues en dettes fournisseurs. Dans le cas contraire, elles s'apparentent à une opération de financement et sont présentées dans la composante « Dettes fournisseurs conventionnés » des dettes financières.

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RESULTAT

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat. Le Groupe ne comptabilise pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat.
La comptabilisation des « PUTs minoritaires » est présentée en note 3.4.1.

Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur.

DERIVES QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture:

- en cas de couverture de juste valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- en cas de couverture de flux de trésorerie (par exemple emprunt à taux variable swappé à taux fixe, emprunt swappé dans une autre devise, couverture d'un budget d'achat en devise), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en résultat pour la part inefficace et en autres éléments du résultat global pour la part efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts et dans la même rubrique que l'élément couvert (résultat opérationnel courant pour les couvertures de flux d'exploitation et résultat financier pour les autres couvertures) ;
- en cas de couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère, la variation de juste valeur est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global pour la part efficace attribuable au risque de change couvert et en résultat financier pour la part inefficace. Les gains ou pertes accumulés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place, et ;
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Définition de la dette financière nette

La dette financière nette comprend les emprunts et dettes financières incluant les dérivés passifs de couverture et les dettes fournisseurs conventionnés, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs de couverture, (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants et (v) de la part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente.

11.1 Trésorerie nette

en millions d'euros	2016	2015
Equivalents de trésorerie	2 429	2 951
Trésorerie	3 321	1 637
Trésorerie brute	**5 750**	**4 588**
Concours bancaires courants (note 11.2.3)	(136)	(183)
Trésorerie nette	**5 614**	**4 405**

Au 31 décembre 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont soumis à aucune restriction significative à l'exception du compte séquestre de 219 millions d'euros constitué lors de l'émission de l'offre d'achat des titres Cnova N.V. (note 2). Les cautions et garanties bancaires sont mentionnées en note 6.11.1.

11.2 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 10 215 millions d'euros au 31 décembre 2016 (11 735 millions d'euros au 31 décembre 2015) et comprennent les éléments suivants :

en millions d'euros	Notes	2016			2015		
		Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires (i)	11.2.2	**6 165**	**804**	**6 969**	7 458	370	7 828
Autres emprunts et dettes financières	11.2.3	**1 479**	**1 601**	**3 080**	2 064	1 506	3 570
Dettes fournisseurs conventionnés (ii)		**-**	**-**	**-**	-	245	245
Locations-financements	7.6	**63**	**16**	**79**	65	15	81
Dérivés passifs de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie (iii)	11.5.1	**26**	**61**	**87**	7	4	11
Emprunts et dettes financières		**7 733**	**2 482**	**10 215**	**9 594**	**2 140**	**11 735**
Dérivés actifs de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie (iv)	11.5.1	**(257)**	**(34)**	**(291)**	(418)	(258)	(675)
Autres actifs financiers	6.8.1	**-**	**(39)**	**(39)**	-	(83)	(83)
Part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente	3.5	**-**	**(768)**	**(768)**	-	(315)	(315)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	**-**	**(5 750)**	**(5 750)**	-	(4 588)	(4 588)
Trésorerie active, autres actifs financiers et actifs nets détenus en vue de la vente		**(257)**	**(6 591)**	**(6 848)**	**(418)**	**(5 244)**	**(5 662)**
DETTE FINANCIERE NETTE		**7 476**	**(4 109)**	**3 367**	**9 177**	**(3 104)**	**6 073**

(i) Dont 6 269 et 700 millions d'euros respectivement en France et chez GPA au 31 décembre 2016
(ii) Correspond aux dettes fournisseurs conventionnés (« reverse factoring ») de l'entité Via Varejo définies dans le principe comptable de la note 11.
(iii) Dont 80, 5 et 3 millions d'euros respectivement au Brésil, en Colombie et France au 31 décembre 2016
(iv) Dont 257, 31, et 3 millions d'euros respectivement en France au Brésil et en Colombie au 31 décembre 2016

DECOMPOSITION DE LA DETTE FINANCIERE NETTE PAR SEGMENTS OPERATIONNELS

en millions d'euros	2016				2015			
	Dette financière (i)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Part Groupe des actifs nets classés selon IFRS 5	Dette financière nette	Dette financière (i) (iv)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (iv)	Part Groupe des actifs nets classés selon IFRS 5 (iv)	Dette financière nette (iv)
France Retail	**6 884**	**(3 614)**	**(70)**	**3 200**	**7 787**	**(1 681)**	**(24)**	**6 081**
Latam Retail	**2 973**	**(1 939)**	**(1)**	**1 032**	**2 231**	**(1 236)**	**(2)**	**993**
dont GPA alimentaire	*1 713*	*(1 492)*	***-***	***221***	*1 091*	*(864)*	*-*	*227*
dont Exito (ii)	*1 259*	*(447)*	***(1)***	***810***	*1 140*	*(372)*	*(2)*	*766*
Latam Electronics	**-**	**-**	**(697)**	**(697)**	**429**	**(1 549)**	**-**	**(1 119)**
Asie	**-**	**-**	**-**	**-**	**559**	**(188)**	**(225)**	**146**
dont Thaïlande	*-*	*-*	*-*	*-*	*306*	*(60)*	*-*	*246*
dont Vietnam (iii)	*-*	*-*	*-*	*-*	*253*	*(128)*	*(225)*	*(100)*
E-commerce (iii)	**28**	**(196)**	**-**	**(168)**	**36**	**(64)**	**(1)**	**(29)**
Total	**9 885**	**(5 750)**	**(768)**	**3 367**	**11 042**	**(4 718)**	**(252)**	**6 073**
Dette financière nette de Big C Vietnam et Cdiscount Vietnam classée selon IFRS 5 (iii)	-	-	-	-	(66)	129	(63)	-
Dette financière	**9 885**	**(5 750)**	**(768)**	**3 367**	**10 976**	**(4 588)**	**(315)**	**6 073**

(i) Correspond aux emprunts et dettes financières nets des dérivés actifs de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie et des autres actifs financiers
(ii) Exito hors GPA, incluant l'Argentine et l'Uruguay
(iii) Compte tenu du processus de vente de Big C Vietnam (annoncé au marché le 15 décembre 2015), le Groupe a appliqué IFRS 5 sur les activités vietnamiennes (y compris Cdiscount Vietnam) au 31 décembre 2015. La position de trésorerie nette des deux activités (63 millions d'euros au 31 décembre 2015) a été reclassée en « actifs détenus en vue de la vente » selon IFRS 5
(iv) Suite aux opérations de rapprochement des activités de Cnova Brésil avec Via Varejo, les activités e-commerce Cnova Brésil ont été regroupées au sein de Latam Electronics (note 5)

11.2.1 Variation des dettes financières

en millions d'euros	2016	2015
Emprunts et dettes financières à l'ouverture	*11 735*	*13 686*
Dérivés actifs de couverture de juste valeur	*(675)*	*(567)*
Dettes financières à l'ouverture (y compris instruments de couverture)	**11 059**	**13 119**
Nouveaux emprunts (i)	**1 577**	3 201
Remboursements (ii)	**(2 826)**	(4 911)
Variation juste valeur des emprunts couverts	**46**	(45)
Ecarts de conversion	**528**	(500)
Variation de périmètre (iii)	**(534)**	26
Passifs financiers associés à des actifs détenus en vue de la vente	**(349)**	(66)
Autres et reclassements (iv)	**423**	236
Dettes financières à la clôture (y compris instruments de couverture)	**9 924**	**11 059**
Emprunts et dettes financières à la clôture	*10 215*	*11 735*
Dérivés actifs de couverture de juste valeur	*(291)*	*(675)*

(i) En 2016, les nouveaux emprunts comprennent principalement les opérations décrites ci-après : (a) la variation nette de billets de trésorerie court terme pour 97 millions d'euros, (b) la souscription de nouveaux emprunts sur Exito pour un montant de 224 millions d'euros, sur les filiales brésiliennes pour un montant de 458 millions d'euros dont 106 millions d'euros chez GPA et 353 millions d'euros chez Cnova Brésil et sur l'entité Big C Thaïlande pour 207 millions d'euros et (c) l'émission d'un emprunt obligataire chez GPA pour 262 millions d'euros et l'émission de 2 « promissory notes » pour 260 millions d'euros. En 2015, les nouveaux emprunts comprenaient principalement les opérations décrites ci-après (a) l'utilisation des lignes de crédit par Casino, Guichard-Perrachon pour 625 millions d'euros, (b) la souscription de nouveaux emprunts sur les filiales brésiliennes pour un montant de 743 millions d'euros, et (c) la souscription de nouveaux emprunts par Exito dans le cadre de la réorganisation des activités en Amérique Latine pour un montant de 1 785 millions d'euros

(ii) En 2016, les remboursements d'emprunts sont liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon et GPA pour respectivement 1 384 millions d'euros (dont (a) rachat des titres obligataires pour 978 millions d'euros décrit en note 2 et (b) remboursement d'un emprunt obligataire pour 386 millions d'euros) et 993 millions d'euros (dont (a) 385 millions d'euros de dettes fournisseurs conventionnés, (b) 528 millions d'euros de remboursements d'emprunts divers et (c) 130 millions de remboursement des « promissory notes ». En 2015, les remboursements d'emprunts étaient liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon, GPA, Big C Thaïlande et Exito pour respectivement 2 327 millions d'euros (dont respectivement 750, 869 et 707 millions d'euros de remboursement d'un emprunt obligataire, de variation nette de billets de trésorerie court terme et de remboursements d'emprunts et lignes de crédit), 1 144, 333 et 633 millions d'euros

(iii) Dont -502 millions d'euros en 2016 suite à la cession des activités thaïlandaises et -67 millions d'euros relatifs à la cession des activités vietnamiennes au 31 décembre 2016 (note 3.5.2)

(iv) Dont 238 et 285 millions d'euros de dettes fournisseurs conventionnés respectivement en 2016 et 2015

11.2.2 Détail des emprunts obligataires

en millions d'euros	Montant nominal	Taux d'intérêt d'émission (ii)	Taux d'intérêt effectif (ii)	Date émission	Date échéance	2016 (iii)	2015 (iii)
Emprunts CGP en EURO (i)	**5 981**					**6 269**	**7 620**
Emprunt obligataire 2016	-	F : 4,47	4,58%	Octobre 2011	Avril 2016	**-**	387
Emprunt obligataire 2017	552	F : 4,38	5,27%	Février 2010	Février 2017	**552**	552
Emprunt obligataire 2018	508	F : 5,73	6,48%	Mai 2010	Novembre 2018	**527**	538
Emprunt obligataire 2019	850	F : 4,41	4,04%	Août 2012 Avril 2013	Août 2019	**884**	1050
Emprunt obligataire 2020	600	F : 3,99	5,21%	Mars 2012	Mars 2020	**631**	638
Emprunt obligataire 2021	850	F : 5,98	6,38%	Mai 2011	Mai 2021	**919**	906
Emprunt obligataire 2023	758	F : 3,31	4,45%	Janvier 2013 Avril 2013	Janvier 2023	**833**	1 084
Emprunt obligataire 2024	900	F : 3,25	5,41%	Mars 2014	Mars 2024	**932**	903
Emprunt obligataire 2025	450	F : 2,33	3,60%	Décembre 2014	Février 2025	**448**	649
Emprunt obligataire 2026	514	F : 4,05	4,09%	Août 2014	Août 2026	**543**	914
Emprunts GPA en BRL (i)	**703**					**700**	**208**
Emprunt obligataire 2017	146	V : 108,0% CDI	V : 108,0% CDI	Août 2016	Janvier 2017	**146**	-
Emprunt obligataire 2019	262	V : 107,0% CDI	V : 107,0% CDI	Septembre 2014	Septembre 2019	**262**	208
Emprunt obligataire 2019	295	V : 97,5% CDI	V : 97,5% CDI	Décembre 2016	Décembre 2019	**291**	-
Total emprunts obligataires						**6 969**	**7 828**

(i) Correspond au montant nominal des emprunts obligataires en cours au 31 décembre 2016

(ii) F (taux fixe) – V (taux variable) – CDI (Certificado de depósito interbancário). Les taux d'intérêt des emprunts obligataires en euros tiennent compte de la dégradation de la notation de Casino (note 2) à l'exception des tranches 2020, 2023, 2024 et 2025 qui seront impactées à compter du 1er trimestre 2017

(iii) Les montants ci-dessus incluent le cas échéant la composante de réévaluation liée aux couvertures de juste valeur ; les montants sont présentés hors intérêts courus

11.2.3 Détail des autres emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Montant nominal	Nature du taux	Date émission	Date échéance	2016	2015
France						
Billets de trésorerie (Casino Guichard-Perrachon)	522	Fixe	(i)	(i)	**522**	424
Autres emprunts Franprix-Leader Price	134	Variable / fixe (ii)	2010 à 2016	2018 à 2023	**85**	74
Monoprix	-	Variable	décembre 2013	(iii)	**-**	21
Autres					**31 (viii)**	26
International						
GPA	749	Variable (iv) / Fixe (v)	juin 2010 à décembre 2016	janvier 2017 à mai 2027	**744**	902
Via Varejo	-				**-**	182
BIG C Thaïlande	-	Variable	juillet 2015 à décembre 2015	décembre 2016 à juillet 2019	**-**	305
Exito	1 267	Variable (iv)	août 2015 à août 2016	décembre 2018 à août 2025	**1 241**	1 182
Autres						2
Concours bancaires courants (vi)					**136**	183
Intérêts courus (vii)					**321**	269
Total autres emprunts					**3 080**	**3 570**

(i) Ces billets de trésorerie sont des financements à court terme qui ont une durée généralement inférieure à 3 mois
(ii) Dont emprunts à taux fixe pour un montant au 31 décembre 2016 de 4 millions d'euros (au 31 décembre 2015 : 10 millions d'euros)
(iii) Correspond à la composante dette de l'ORA Monoprix remboursée en mai 2016
(iv) Les emprunts à taux variable de GPA et Exito sont majoritairement rémunérés sur la base du CDI et IBR respectivement
(v) Dont emprunts à taux fixe pour un montant de 15 millions d'euros au 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : 4 millions d'euros)
(vi) Les concours bancaires courants sont essentiellement localisés en France
(vii) Les intérêts courus portent sur la totalité des dettes financières y compris les emprunts obligataires. Ces intérêts courus concernant principalement Casino, Guichard-Perrachon et GPA pour respectivement 157 et 156 millions d'euros au 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : Casino, Guichard-Perrachon et GPA pour respectivement 174 et 88 millions d'euros)
(viii) Dont 17 millions d'euros relatifs à Cdiscount

DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMEES 2016

En millions d'euros	Taux	Echéance < à 1 an	Echéance > à 1 an	Autorisées	Utilisées
Ligne syndiquée – Casino, Guichard-Perrachon (i)	**Variable (i)**	**-**	**2 149**	**2 149**	**-**
Lignes bilatérales - Casino, Guichard-Perrachon	**Variable (ii)**	**150**	**850**	**1 000**	**-**
Autres lignes bancaires confirmées (iv)	**Variable (iii)**	**505**	**688**	**1 193**	**-**
	Total	**655**	**3 687**	**4 342**	**-**

(i) Les lignes syndiquées comprennent la ligne de 1 200 millions d'euros à échéance février 2021 et la ligne de 1 milliard de dollars US à échéance juillet 2018 qui sont rémunérées sur la base de l'Euribor + une marge variant selon le montant du tirage et selon le niveau du ratio DFN/EBITDA du Groupe
(ii) Les lignes bilatérales sont rémunérées sur la base de l'Euribor + une marge. Pour certaines lignes, la marge varie selon le montant du tirage (pour 250 millions d'euros de lignes) et / ou le niveau du ratio DFN/EBITDA (pour 250 millions d'euros de lignes).
(iii) Les autres lignes sont rémunérées selon le taux de référence (dépendant de la devise de la ligne) + une marge. Pour certaines lignes, la marge varie selon le niveau du ratio DFN/EBITDA de la filiale (pour 370 millions d'euros de lignes) et / ou le montant du tirage (pour 450 millions d'euros de lignes)
(iv) Les autres lignes bancaires confirmées concernent Monoprix, GPA et Exito à hauteur respectivement de 610, 394 et 190 millions d'euros

11.3 Résultat financier

Le Groupe a revu en 2016 la présentation des coûts de mobilisation de créances sans recours au sein du résultat financier. Ces coûts qui étaient présentés dans la rubrique « coût de l'endettement financier net » sont désormais présentés dans la rubrique « autres produits et charges financiers ». Le Groupe estime que ce changement de méthode volontaire renforce la pertinence de l'information financière publiée car il permet désormais de rapprocher directement les agrégats « coût de l'endettement net » et « dette financière nette ». S'agissant d'un changement de méthode, la nouvelle présentation a été appliquée de manière rétrospective qui a conduit à retraiter l'année 2015, comme si cette présentation avait toujours été appliquée.

Principe comptable

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des emprunts et dettes financières pendant la période, notamment les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, la charge d'intérêts attachée aux emprunts et dettes financières, les résultats de couverture de taux (y compris la part inefficace) et les effets de change y afférents ainsi que les coûts liés aux dettes fournisseurs conventionnés.

Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les coûts de mobilisation de créances, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite), les variations de juste valeur des dérivés actions et les pertes de valeur et résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie et équivalents de trésorerie. Cette rubrique comprend également les effets de change hors ceux portant sur les éléments constitutifs de trésorerie et équivalents de trésorerie et des emprunts et dettes financières qui sont présentés en coût de l'endettement financier net ainsi que ceux liés à la part efficace des couvertures comptables d'opérations d'exploitation qui sont présentés en résultat opérationnel.

Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

11.3.1 Coût de l'endettement financier net

en millions d'euros	31 Décembre 2016	31 décembre 2015 retraité (i)
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	-	-
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	110	128
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**110**	**128**
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture (ii)	(427)	(363)
Charges financières de location financement	(8)	(5)
Coût de l'endettement financier brut	**(434)**	**(369)**
Total du coût de l'endettement financier net	**(324)**	**(240)**

(i) Consécutivement au changement de présentation des coûts de mobilisation de créances sans recours au sein du résultat financier, les comptes au 31 décembre 2015 ont été retraités. Ainsi, la ligne « charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture » a été retraitée à hauteur de 53 millions d'euros au 31 décembre 2015 hors activités abandonnées

(ii) Au cours de l'exercice 2016, un produit de 13 millions d'euros a été reconnu suite à l'exercice de l'option d'achat sur les ORA Monoprix (note 2). Par ailleurs, dans le cadre des rachats obligataires décrits en note 2, un gain de 33 millions d'euros (hors économie future de coupons) a été reconnu sur l'exercice 2016. Au cours de l'exercice 2015, un avenant portant sur les obligations remboursables en actions de préférence Monoprix a révisé à la baisse le taux d'intérêt (Euribor 6 mois + 4,1%) ; un produit de 11 millions d'euros avait été enregistré

11.3.2 Autres produits et charges financiers

en millions d'euros	31 Décembre 2016	31 décembre 2015 retraité (i)
Produits financiers de participation	**-**	-
Gains de change (hors opérations de financement)	**40**	94
Produits d'actualisation et de désactualisation	**2**	2
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture (ii)	**185**	8
Autres produits financiers	**58**	58
Produits financiers	**286**	**162**
Pertes de change (hors opérations de financement)	**(38)**	(35)
Charges d'actualisation et de désactualisation	**(12)**	(15)
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture (ii)	**(116)**	(335)
Variation négative de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	**-**	-
Coût de mobilisation de créances (i)	**(78)**	(53)
Autres charges financières	**(77)**	(65)
Charges financières	**(321)**	**(503)**
Total autres produits et charges financiers	**(35)**	**(340)**

(i) Les coûts de mobilisation de créances sans recours étaient présentés auparavant sur la ligne « charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture » (note 11.3.1)

(ii) En 2016, le produit net de 69 millions d'euros reflète principalement (a) la variation de valeur du TRS GPA (+30 millions d'euros) et du forward GPA (+15 millions d'euros y compris les incidences de la renégociation du forward frais compris), ainsi que (b) la variation de valeur du TRS BIG C Thaïlande qui a fait l'objet d'un dénouement sur l'exercice (23 millions d'euros). En 2015, le charge nette de 327 millions d'euros reflètait principalement la variation de valeur des TRS Big C Thaïlande (-17 millions d'euros) et GPA (-162 millions d'euros) ainsi que du forward GPA (-154 millions d'euros)

Le Groupe a signé avec des établissements financiers des contrats de TRS et forward portant sur des actions de GPA et de Big C Thaïlande qui ont tous pour caractéristique d'être sans livraison physique des titres, le dénouement se faisant en numéraire. Les contrats prévoient que les contreparties bancaires de ces instruments vendront ces titres sur le marché à la fin de la vie des instruments. Le Groupe recevra ou versera la différence entre le produit de revente et les montants décaissés par la contrepartie bancaire pour acquérir les titres en début de vie des instruments. Ces contrats donnent au Groupe les bénéfices économiques de la propriété des titres (exposition financière à l'évolution des cours de bourse des filiales et encaissement des dividendes), en revanche le Groupe n'a pas la propriété juridique des titres et ne dispose pas des droits de vote attachés. Les contrats sont les suivants :

- En décembre 2011, le Groupe a contracté avec un établissement financier un TRS portant sur 7,9 millions d'ADR GPA (actions de préférence cotées aux États-Unis) ayant une maturité initiale de 2,5 ans. Le contrat a fait l'objet d'une extension le 23 décembre 2016. L'instrument porte désormais un intérêt d'Euribor 3 mois +2,695% et est à échéance juin 2018. Ce TRS est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2016, l'instrument porte sur 7,8 millions de titres (soit 2,9% du capital de GPA) et un notionnel de 332 millions d'euros et présente une juste valeur de -209 millions d'euros (contre 7,8 millions de titres, 332 millions d'euros de notionnel et -247 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2015).

- Le Groupe a contracté fin décembre 2012 avec un établissement financier un forward portant sur 5,8 millions d'actions GPA ayant une maturité initiale de 2 ans. Le contrat a fait l'objet d'une extension et d'une réduction du nominal de 105 millions de dollars US (soit 95 millions d'euros) décaissés le 28 juillet 2016. L'instrument porte désormais un intérêt de Libor 3 mois + 2,76% et est à échéance février 2018. Ce forward est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2016, l'instrument porte sur 5,8 millions de titres (soit 2,2% du capital de GPA) et un notionnel de 239 millions de dollars US (227 millions d'euros) et présente une juste valeur de -134 millions d'euros (contre 5,8 millions de titres, notionnel de 338 millions de dollars US (310 millions d'euros) et -248 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2015).

- Le Groupe avait contracté en 2012 avec un établissement financier un TRS portant sur 20,6 millions d'actions de Big C Thaïlande. Ce TRS a fait l'objet d'un dénouement sur l'exercice 2016 qui a eu pour incidence la constatation d'un produit de 23 millions d'euros reconnu en « autres produits financiers » correspondant à l'encaissement net du TRS pour 2 millions d'euros et à la variation de juste valeur de l'instrument pour 21 millions d'euros. Au 31 décembre 2015, l'instrument présentait un notionnel de 127 millions d'euros et une juste valeur de -21 millions d'euros.

La juste valeur de ces instruments est déterminée sur la base d'une approche liquidative à la date de clôture en prenant une hypothèse de revente par les établissements financiers au cours de bourse spot. La juste valeur de ces instruments s'élève à -343 millions d'euros au 31 décembre 2016 (2015 : -516 millions d'euros) (note 11.5.1).

11.4 Juste valeur des instruments financiers

Principe comptable

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

11.4.1 Ventilation des actifs et passifs financiers par catégorie d'instrument

ACTIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers par catégorie.
Le Groupe ne détient pas d'actifs qui seraient à classer dans les catégories « actifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat » et « actifs détenus jusqu'à l'échéance ».

en millions d'euros	Valeur des actifs financiers	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs détenus à des fins de transactions	Instruments de couverture comptable	Prêts et créances	AFS - Evalués à la juste valeur	AFS - Evalués au coût
Au 31 décembre 2016						
Autres actifs non courants (i)	**787**	**12**	**257**	**481**	**35**	**2**
Créances clients	**880**	**-**	**-**	**880**	**-**	**-**
Autres actifs courants (i)	**979**	**2**	**54**	**922**	**-**	**-**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**5 750**	**23**	**-**	**5 727**	**-**	**-**
Au 31 décembre 2015						
Autres actifs non courants (i)	1 081	-	418	623	36	4
Créances clients	1 287	-	-	1 287	-	-
Autres actifs courants (i)	1 218	-	258	961	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 588	181	-	4 407	-	-

(i) Actifs non financiers exclus

PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers par catégorie.

en millions d'euros	Valeur des passifs financiers	Ventilation par catégorie d'instruments		
		Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs liés aux "PUTs" minoritaires	Instruments dérivés
Au 31 décembre 2016				
Emprunts obligataires	**6 969**	**6 969**	**-**	**-**
Autres emprunts et dettes financières	**3 167**	**3 080**	**-**	**87**
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	**382**	**-**	**382**	**-**
Location-financement	**79**	**79**	**-**	**-**
Dettes fournisseurs	**6 939**	**6 939**	**-**	**-**
Autres dettes (i)	**2 166**	**1 822**	**-**	**344**
Au 31 décembre 2015				
Emprunts obligataires	7 828	7 828	-	-
Autres emprunts et dettes financières	3 826	3 815	-	11
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	151	-	151	-
Location-financement	81	81	-	-
Dettes fournisseurs	8 073	8 073	-	-
Autres dettes (i)	3 290	2 771	-	519

(i) Passifs non financiers exclus

11.4.2 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs

Ci-dessous, les tableaux présentent une comparaison de la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs et la trésorerie et équivalents de trésorerie. La juste valeur des immeubles de placement et des actifs nets détenus en vue de la vente de Via Varejo est présentée respectivement aux notes 10.4 et 3.5.2.

Au 31 décembre 2016 en millions d'euros	Valeur comptable	Hiérarchie des justes valeurs			
		Juste valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	**361**	**361**	**-**	**313**	**48**
Actifs Financiers disponibles à la vente (i)	**35**	**35**	**-**	**-**	**35**
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (ii)	**291**	**291**	**-**	**291**	**-**
Autres dérivés actifs	**35**	**35**	**-**	**23**	**12**
Passifs	**10 940**	**11 711**	**7 784**	**3 731**	**195**
Emprunts obligataires (iii)	**6 969**	**7 470**	**6 778**	**692**	**-**
Autres emprunts et locations-financement (iv)	**3 158**	**3 152**	**-**	**3 152**	**-**
Dérivés passifs de couverture de juste valeur (ii)	**87**	**87**	**-**	**87**	**-**
Autres dérivés passifs (ii)	**344**	**344**	**-**	**344**	**-**
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle (v)	**382**	**382**	**186**	**-**	**195**

31 décembre 2015 en millions d'euros	Valeur comptable	Hiérarchie des justes valeurs Juste Valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	**712**	**712**	**-**	**675**	**36**
Actifs financiers disponibles à la vente (i)	36	36	-	-	36
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (ii)	648	648	-	648	-
Autres dérivés actifs	27	27	-	27	-
Passifs	**12 405**	**12 375**	**7 817**	**4 407**	**151**
Emprunts obligataires (iii)	7 828	7 817	7 609	208	-
Autres emprunts et location financement (iv)	3 896	3 877	-	3 877	-
Dérivés passifs de couverture de juste valeur (ii)	11	11	-	11	-
Autres dérivés passifs (ii)	519	519	-	519	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle (v)	151	151	-	-	151

(i) La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est généralement déterminée en utilisant les techniques d'évaluation usuelles. Les actifs financiers disponibles à la vente, pour lesquels une juste valeur n'a pu être déterminée de manière fiable, ne sont pas présentés dans cette note

(ii) Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie. Les dérives de couverture de juste valeur sont quasi intégralement adossés à des emprunts financiers

(iii) La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier prix de marché à la date de clôture

(iv) La juste valeur des autres emprunts a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture

(v) La juste valeur relative aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et est, le cas échéant, actualisée ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur et utilisent notamment des multiples d'EBITDA

11.5 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur action), de contrepartie et de liquidité.

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction du Corporate Finance, rattachée à la Direction Financière Groupe. Cette équipe gère l'ensemble des expositions financières, en coordination avec les directions financières des principales filiales du Groupe. Elle est responsable du reporting à l'attention de la Direction Générale. Elle publie un Guide des Bonnes Pratiques Financières qui encadre les opérations de financement, placement et couverture effectuées par les entités du Groupe.

Pour gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux, des swaps de devises et des opérations de change à terme. Il s'agit principalement d'instruments de gré à gré négociés avec des contreparties bancaires de premier rang. La majorité de ces opérations ou instruments dérivés est éligible à la comptabilité de couverture.
Cependant, afin de mettre en œuvre une gestion plus dynamique et plus flexible de sa position de taux, le Groupe a la possibilité d'avoir une part, minoritaire et strictement encadrée, de spéculatif dans la gestion de ses couvertures, en ligne avec la politique en la matière d'un grand nombre de corporates.

11.5.1 Synthèse des instruments dérivés

Le tableau ci-dessous récapitule les instruments dérivés par nature du risque couvert et classification comptable :

en millions d'euros	Note	2016	Risque de taux d'intérêt	Risque de change	Autres risques de marché	2015
Dérivés actif						
Dérivés actif - à la juste valeur par le résultat	6.8 – 6.9	**15**	**-**	**2**	**12**	-
Dérivés actif - couverture de flux de trésorerie	6.8.1 - 11.2	**21**	**-**	**21**	**-**	27
Dérivés actif - couverture de juste valeur	6.8-6.9-11.2	**291**	**257**	**34**	**-**	648
Total dérivés actif		**326**	**257**	**57**	**12**	**675**
dont non courant		***269***	***254***	***2***	***12***	*418*
dont courant		***57***	***2***	***55***	***-***	*258*
Dérivés passif						
Dérivés passif - à la juste valeur par le résultat	6.10	**343**	**-**	**-**	**343**	519
Dérivés passif - couverture de flux de trésorerie	6.10	**1**	**-**	**1**	**-**	-
Dérivés passif - couverture de juste valeur	11.2	**87**	**3**	**84**	**-**	11
Total dérivés passif		**431**	**4**	**85**	**343**	**530**
dont non courant		***369***	***-***	***26***	***343***	*257*
dont courant		***62***	***4***	***59***	***-***	*273*

Au 31 décembre 2016, les dérivés de couverture de juste valeur présentent un solde net de 203 millions d'euros. Ils se décomposent en des dérivés « risque de taux » en France pour 253 millions d'euros et des dérivés « risque de change » au Brésil pour -49 millions d'euros et en Colombie pour -1 million d'euros. L'intégralité de ces dérivés de change est adossée à des emprunts bancaires ou obligataires libellés dans une devise différente de celle de l'entité qui emprunte. L'inefficacité mesurée sur les couvertures de juste valeur n'est pas significative.

Au 31 décembre 2016, la réserve de couverture de flux de trésorerie futurs incluse dans les capitaux propres représente un solde créditeur de 19 millions d'euros (créditeur de 27 millions d'euros au 31 décembre 2015). Ces dérivés sont liés au périmètre France et sont en relation avec des achats de marchandises dans des devises autres que l'euro (principalement le dollar). L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

La juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture comptable au sens IAS 39 s'élève à -328 millions d'euros au 31 décembre 2016 (-519 millions d'euros au 31 décembre 2015) ; ils portent sur les instruments de TRS et forward à hauteur de -343 millions d'euros au titre de 2016 (2015 : -516 millions d'euros) (note 11.3.2).

L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2016 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA) conformément à IFRS 13. L'incidence de ces ajustements est non significative.

11.5.2 Gestion du risque de marché

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'objectif du Groupe est de gérer son exposition au risque de variation de taux d'intérêt et d'optimiser son coût de financement. La stratégie du Groupe repose donc sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à surveiller et à ajuster si nécessaire son ratio de couverture en fonction des prévisions d'évolution de taux.

Dans le cadre de sa gestion de taux, le Groupe utilise différents instruments dérivés. Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux. La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant ces instruments dérivés à taux variable et à taux fixe. Bien qu'ils puissent ne pas être systématiquement comptabilisés en couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

Notamment, la dette brute de Casino, Guichard-Perrachon est principalement composée d'émissions obligataires émises à taux fixe (5 981 millions d'euros de montant nominal à fin décembre 2016). Cette dette obligataire peut faire l'objet d'une couverture à travers de swaps de taux qui la variabilise, mis en place le plus souvent à la date d'émission ; ces couvertures sont toutes qualifiées de couverture comptable.
Au cours de l'année 2016, Casino a procédé à l'annulation des swaps de taux adossés aux obligations rachetées et annulées au cours de l'exercice. Casino a également souhaité augmenter son exposition à taux fixe en procédant à des annulations de swaps de taux qui ont réduit l'exposition à taux variable du Groupe de 2 milliards d'euros.
Au 31 décembre 2016, Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un portefeuille résiduel de 30 swaps de taux contractés avec une dizaine de contreparties bancaires qui représente une valeur nominale globale de 3 022 millions d'euros donnant une exposition au taux variable. La maturité de ces instruments s'échelonne entre 2021 et 2026.
Ainsi, la dette obligataire de Casino, Guichard-Perrachon au 31 décembre 2016 est à taux fixe à hauteur de 49% et à taux variable à hauteur de 51%.

ANALYSE DE SENSIBILITE AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le calcul de sensibilité à l'évolution des taux est présenté dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	Notes	2016	2015 retraité
Dettes obligataires à taux variable Casino Guichard Perrachon (1)		**3 022**	6 396
Dettes obligataires à taux variable du Brésil (2)	11.2.2	**703**	209
Autres emprunts et dettes financières à taux variable (3) (4) (5)	11.2.3	**2 218**	2 864
Locations financements	7.6	**79**	81
Total emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières à taux variable		**6 021**	**9 549**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	**(5 750)**	(4 588)
Position nette à taux variable		**272**	**4 961**
Variation de 100 pts de base		**3**	50
Coût de l'endettement financier net	11.3.1	**324**	241
Impact variation coût de l'endettement net		**0,8%**	**20,6%**

(1) Correspond aux dettes obligataires à taux fixe pour un montant nominal de 5 981 millions d'euros (en 2015 : 7 346 millions d'euros) (note 11.2.2) faisant l'objet d'une couverture de taux pour un montant nominal net de 3 022 millions d'euros au 31 décembre 2016 (en 2015 : 6 396 millions d'euros)
(2) Montant nominal
(3) Hors intérêts courus
(4) Concernant le Brésil, comprend des dettes financières émises en dollars ou en euros pour un montant de 2 458 millions de réais (717 millions d'euros) qui ont été swappés en réais à taux variables (en 2015 : 3 171 millions de réais soit 735 millions d'euros)
(5) Concernant la Colombie, comprend des dettes financières émises en dollars pour un montant de 1 249 milliard de pesos (395 millions d'euros) qui ont été qui ont été swappées en pesos à taux variable à hauteur de 44%.

A structure d'endettement financier net et politique de gestion constante, une hausse annuelle uniforme des taux de 100 points de base aurait conduit à une augmentation de 0,8% du coût de l'endettement (soit une hausse de 3 millions d'euros). Une baisse des taux de 100 points de base aurait conduit au même impact mais de sens contraire. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son bilan et son compte de résultat, et par conséquent ses ratios de structure financière, sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro, ainsi qu'au risque de transaction pour les opérations qui ne sont pas réalisées en euros.

En matière de risque de change opérationnel, la politique du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant d'achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle, notamment pour les achats de marchandises effectués en dollars US couverts par des achats à terme de devises. La politique du Groupe consiste à couvrir généralement les budgets d'achats par des instruments ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés. L'ensemble des dettes financières libellées dans une autre devise que celle de l'entité emprunteuse sont par ailleurs intégralement couvertes par des dérivés de change.

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur le dollar US (hors devises fonctionnelles des entités) :

en millions d'euros	Total exposé 2016	Dont USD	Total exposé 2015
Créances commerciales exposées	**(18)**	**(8)**	(20)
Autres actifs financiers exposés	**(90)**	**(64)**	(118)
Dettes fournisseurs exposées	**166**	**145**	158
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle couvertes	**115**	**115**	90
Dettes financières exposées	**881**	**831**	1 202
Exposition brute dette / (créance)	**1 054**	**1 019**	**1 311**
Créances commerciales couvertes	**-**	**-**	-
Autres actifs financiers couverts	**(15)**	**(15)**	(33)
Dettes fournisseurs couvertes	**72**	**67**	25
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle exposées	**-**	**-**	-
Dettes financières couvertes	**882**	**832**	787
Exposition nette dette / (créance)	**115**	**136**	**532**
Couverture d'achats futurs	**276**		**275**

Au 31 décembre 2015, l'exposition bilancielle nette d'un montant de 532 millions d'euros portait principalement sur le dollar US.

ANALYSE DE SENSIBILITE DE L'EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE AU RISQUE DE CHANGE

Une appréciation de 10% de l'euro au 31 décembre 2016 par rapport aux devises auxquelles le Groupe est exposé, aurait pour conséquence une hausse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

en millions d'euros	2016	2015
Dollar américain	**14**	54
Autres devises	**(2)**	(1)
Total	**12**	**53**

Une dépréciation de 10% de l'euro au 31 décembre 2016 et 2015 par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

ANALYSE DE LA TRESORERIE BRUTE PAR DEVISES

en millions d'euros	2016	%	2015	%
Euro	**3 048**	**53%**	1 134	25%
Dollar américain	**77**	**1%**	94	2%
Real brésilien	**2 180**	**38%**	2 893	63%
Baht thaïlandais	**-**	**-%**	122	3%
Peso colombien	**367**	**6%**	252	5%
Peso Uruguayen	**33**	**1%**	39	1%
Autres devises	**44**	**1%**	54	1%
Trésorerie brute	**5 750**	**100%**	**4 588**	**100%**

COURS DE CONVERSION POUR UN EURO

Cours en devises pour un euro	2016		2015	
	clôture	moyen	clôture	moyen
Real brésilien (BRL)	**3,4305**	**3,8561**	4,3117	3,7004
Peso colombien (COP)	**3 164,89**	**3 375,90**	3 456,08	3 048,25
Baht thaïlandais (THB)	**37,7260**	**39,0428**	39,2480	38,0278
Peso argentin (ARS)	**16,7318**	**16,3473**	14,0841	10,2584
Peso uruguayen (UYP)	**30,9120**	**33,3198**	32,5958	30,2896
Dollar américain (USD)	**1,0541**	**1,1069**	1,0887	1,1095
Dong vietnamien (VND)	**23 992,37**	**24 752,54**	24 479,42	24 056,41
Zloty polonais (PLN)	**4,4103**	**4,3632**	4,2639	4,1841

GESTION DU RISQUE ACTION

Au 31 décembre 2016, le Groupe ne détient pas d'investissements financiers significatifs dans des sociétés cotées autres que ses filiales ou de titres auto-détenus.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés (total return swaps sans option d'achat, forward, call) sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actions cotées de ses filiales (note 11.3.2). La valeur comptable retenue pour ces instruments correspond à l'estimation de la valorisation à la date de clôture fournie par un établissement financier. La valorisation de ces instruments tient compte de paramètres de marché tels les taux de change, le cours de bourse et les taux d'intérêt.

Par ailleurs, le Groupe ne détient pas d'options ou de dérivés adossés à ses propres actions. Enfin, il ne souscrit, dans le cadre de sa gestion courante de sa trésorerie, que des instruments monétaires qui ne sont pas soumis au risque action.

11.5.3 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur différents aspects : par ses activités opérationnelles, ses activités de placement de trésorerie et ses produits dérivés de couverture de taux et de change. Le Groupe surveille de façon régulière le risque de ses contreparties à l'aide de plusieurs indicateurs objectifs et assure une diversification de son exposition en privilégiant les contreparties les moins risquées (en se fondant notamment sur la notation des établissements et les engagements réciproques des contreparties avec le Groupe).

LIE AUX CREANCES CLIENTS

Risque de crédit commercial :
La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'encours des créances clients « commercial » est analysé ci-après :

en millions d'euros	Actifs non échus non dépréciés	Actifs échus non dépréciés à la date de clôture				Actifs dépréciés	Total
		Retard n'excédant pas 1 mois	Retard compris entre 1 et 6 mois	Retard supérieur à 6 mois	Total		
2016	**721**	**79**	**15**	**26**	**119**	**117**	**957**
2015	698	93	50	24	167	140	1 005

L'antériorité des créances échues non dépréciées peut varier significativement en fonction des catégories de clients auprès desquels les sociétés du Groupe exercent leur activité, selon qu'il s'agisse d'entreprises privées, de particuliers ou de collectivités publiques. Les politiques de dépréciation retenues sont déterminées entité par entité, selon les particularités de ces différentes catégories de clients. Le Groupe estime, comme indiqué précédemment, n'être exposé à aucun risque significatif en termes de concentration de crédit.

LIE AUX AUTRES ACTIFS

Les autres actifs, comprenant notamment des créances fiscales, et des droits à remboursement ne sont ni échus ni dépréciés.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments. Le Groupe a une politique de gestion de la trésorerie qui encadre les placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie auprès de différentes contreparties disposant d'une notation de premier rang et dans des instruments disposant également d'une notation de premier rang.

11.5.4 Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer dans la mesure du possible qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions de marché normales ou dans un environnement dégradé.
Les principales actions entreprises sont :

- diversification des sources de financement : marchés de capitaux publics et privés, banques (ressources confirmées et non confirmées), billets de trésorerie, escompte ;
- diversification des devises de financement : euro, devises fonctionnelles du Groupe, dollar US ;
- maintien d'un montant de ressources confirmées excédant significativement les engagements du Groupe à tout moment ;
- limitation des échéances de remboursement annuelles et gestion proactive de l'échéancier de remboursement ;
- gestion de la maturité moyenne des financements, avec, si pertinent, un refinancement anticipé de certaines ressources.

Cette analyse de liquidité est réalisée à la fois au périmètre de la holding Casino, Guichard-Perrachon (en prenant en compte la mutualisation de la trésorerie, via des accords de cash pooling, de toutes les entités françaises détenues à 100%) et pour chacune des filiales internationales du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe effectue des cessions de créances sans recours et sans implication continue au sens IFRS 7 et effectue également des opérations de financement des fournisseurs (« reverse factoring »).
Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2016 incluent un montant de 1 034 millions d'euros (dont 264 et 770 millions d'euros respectivement liés à France retail et Latam Retail) ayant fait l'objet d'un programme de « reverse factoring ».

La majeure partie de la dette du Groupe se situe au niveau de Casino, Guichard-Perrachon ; celle-ci ne fait l'objet d'aucun collatéral ni d'actifs garantis. Les ressources sont gérées par la Direction Corporate Finance. Les principales filiales du Groupe (GPA, Monoprix, Éxito) disposent également de leurs propres ressources financières. Ces ressources financières ne font pas non plus l'objet de collatéral ou d'actifs garantis et ne sont pas garanties par Casino (à l'exception des prêts de GPA souscrits auprès de la BNDES, qui représentent un montant de 17 millions d'euros à fin 2016 et qui bénéficient de sûretés sur les actifs financés et d'une garantie de Wilkes, détenue indirectement à 50% par Casino et à 50% par Exito).

Toutes les filiales font parvenir au Groupe un reporting hebdomadaire de trésorerie et la mise en place de nouvelles sources de financement fait l'objet d'une validation de la Direction Corporate Finance.

Au 31 décembre 2016, la situation de liquidité du Groupe s'appuie sur :

- des lignes de crédit confirmées non-tirées pour un montant total de 4 342 millions d'euros (dont 3 759 millions d'euros au niveau du périmètre France) ;
- une trésorerie disponible de 5 750 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) dont le plafond s'élève à 9 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2016, l'encours des emprunts obligataires émis dans le cadre de ce programme s'élève à 5 981 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose par ailleurs d'un programme de billets de trésorerie dont le plafond s'élève à 2 000 millions d'euros ; l'encours au 31 décembre 2016 s'élève à 522 millions d'euros.

Les emprunts obligataires (hors TSSDI) sont notés "BB+" par Standard & Poor's, depuis le 21 mars 2016 et "BBB-" par Fitch Ratings avec une perspective négative depuis le 14 décembre 2016.
La dégradation de la note par Standard & Poor's de « BBB-» à « BB+ » a entrainé l'activation de la clause de « coupon step up », qui augmente le coupon de 1.25% par an en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation Casino, Guichard-Perrachon par au moins une agence de notation. Cette activation est progressive : pour chaque émission obligataire, le step up ne s'applique qu'aux périodes d'intérêts annuelles débutant postérieurement au 21 mars 2016. L'impact sur le résultat financier 2016 a été de -15 millions d'euros et l'impact 2017 est estimé à -63 millions d'euros, sur la base de l'encours obligataire actuel (note 2).
Les emprunts obligataires (hors TSSDI) incluent parallèlement une clause de « step down » qui prévoit le retour au coupon initial, en cas de retour à une notation « investment grade » de Casino, Guichard Perrachon par Standard & Poor's et Fitch Ratings.

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent habituellement des clauses d'engagements et de défaut usuelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang ("pari passu"), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs ("negative pledge") et défaut croisé ("cross default").

En cas de changement d'actionnaire majoritaire de la Société, les contrats des lignes bancaires de Casino Guichard-Perrachon intègrent généralement une clause de remboursement anticipé obligatoire.

Par ailleurs, les emprunts obligataires émis par Casino, Guichard-Perrachon (à l'exception des deux émissions de TSSDI) prévoient une option de remboursement anticipé au gré des investisseurs en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon (ou, si la notation est déjà « non investment grade », en cas de dégradation supplémentaire de la notation), uniquement si cette dégradation est due à un changement d'actionnaire majoritaire de la Société (si un tiers autre que Rallye ou une entité liée à Rallye détient plus de 50% des droits de vote de Casino).

FINANCEMENTS CORPORATE SOUMIS A COVENANTS

A la date de clôture, les covenants auxquels est soumis Casino, Guichard-Perrachon sur une fréquence annuelle se résument ainsi :

Nature du covenant à respecter	Nature des financements soumis à covenants	Fréquence des tests	Résultat du covenant au 31 décembre 2016
Dette Financière Nette consolidée (i) / EBITDA (ii) consolidé < 3,5	▪ Ligne de crédit syndiquée de 1,2 milliard d'euros ▪ Ligne de crédit syndiquée de 1 milliard de dollars US ▪ Lignes bilatérales pour un montant cumulé de 900 millions d'euros	Annuelle	2,4
Dette Financière Nette consolidée (i) / EBITDA (ii) consolidé < 3,7	▪ Lignes bilatérales pour un montant cumulé de 50 millions d'euros		

(i) La dette financière nette telle que définie dans les contrats bancaires peut être différente de celle présentée dans les états financiers consolidés (note 11.2) ; elle est composée des emprunts et dettes financières incluant les dérivés passifs de couverture, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs placés en comptabilité de couverture sur des emprunts et dettes financières et (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants

(ii) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants

La marge de manœuvre pour les 12 prochains mois est jugée très confortable quant au respect par le Groupe des covenants financiers.

A noter que, les obligations et billets de trésorerie de Casino, Guichard-Perrachon ne sont soumis à aucun covenant financier.

FINANCEMENTS DES FILIALES SOUMIS A COVENANTS

La majorité des autres contrats de financement du Groupe contient des clauses imposant le respect de ratios financiers et sont principalement localisés dans les filiales GPA, Exito et Monoprix (voir tableau ci-dessous).

Filiale	Nature du covenant à respecter	Fréquence des tests	Nature des financements soumis à covenants
Monoprix	Dette financière nette / EBITDA < 2,5	Annuelle	▪ Ligne de crédit syndiquée de 370 millions d'euros ▪ Autres lignes de crédit confirmées pour un montant cumulé de 240 millions d'euros
GPA (i)	Dette nette (ii) ne doit pas être supérieure aux capitaux propres (iii) Dette nette consolidée / EBITDA < 3,25	Trimestrielle / semestrielle / annuelle	▪ Tous les financements obligataires et une partie des financements bancaires
Exito	Dette financière nette consolidée / EBITDA consolidé < 3,5	Annuelle	▪ Emprunts bancaires (note11.2.3)

(i) L'ensemble des covenants de GPA s'entend sur les données consolidées de GPA
(ii) Dette minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients
(iii) Capitaux propres consolidés (part du Groupe et intérêts ne donnant pas le contrôle)

Au 31 décembre 2016, ces ratios sont respectés.

EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITE

Ce tableau représente l'échéancier de remboursement des passifs financiers constatés au 31 décembre 2016, pour leur montant nominal y compris les intérêts et sans tenir compte de l'actualisation. Pour la partie des instruments financiers dérivés, le tableau a été élaboré sur la base des flux contractuels à payer ou à recevoir nets ou bruts selon la modalité de règlement des instruments. Lorsque le montant à payer ou à recevoir n'est pas fixe pour les instruments de taux, le montant présenté a été déterminé par référence à la courbe de taux d'intérêt prévalant à la date de clôture.

Concernant les instruments de TRS et de Forward décrits en note 11.3.2, les flux présentés dans le tableau ci-dessous reflètent d'une part les intérêts à payer, et d'autre part les montants de juste valeur des instruments tels que déterminés à la date de clôture.

31 décembre 2016 En millions d'euros	Échéance des contrats Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus	Total des flux de trésorerie contractuels	Montant comptabilisé au bilan
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Emprunts obligataires et autres emprunts	**2 723**	**1 248**	**1 749**	**2 151**	**3 869**	**11 740**	**10 049**
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	**340**	**-**	**-**	**3**	**44**	**388**	**382**
Contrats de location financement	**24**	**19**	**19**	**29**	**50**	**141**	**79**
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	**8 671**	**48**	**4**	**5**	**34**	**8 762**	**8 762**
Total	**11 758**	**1 315**	**1 771**	**2 188**	**3 997**	**21 030**	**19 270**
Instruments financiers dérivés actifs / (passifs):							
Dérivés de taux							
Contrats dérivés – reçus	**176**	**125**	**52**	**79**	**22**	**455**	
Contrats dérivés – payés	**(126)**	**(67)**	**(1)**	**(2)**	**(1)**	**(197)**	
Contrats dérivés - réglés en net	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	
Dérivés sur devise							
Contrats dérivés – reçus	**232**	**82**	**-**	**-**	**-**	**314**	
Contrats dérivés – payés	**(217)**	**(74)**	**-**	**-**	**-**	**(291)**	
Contrats dérivés - réglés en net	**8**	**26**	**-**	**-**	**-**	**34**	
Autres instruments dérivés							
Contrats dérivés – reçus	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	
Contrats dérivés – payés	**(17)**	**(350)**	**-**	**-**	**-**	**(367)**	
Contrats dérivés - réglés en net	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	
Total	**57**	**(259)**	**51**	**77**	**22**	**(52)**	**(105)**

31 décembre 2015 En millions d'euros	Échéance des contrats Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus	Total des flux de trésorerie contractuels	Montant comptabilisé au bilan
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Emprunts obligataires et autres emprunts	2 264	1 601	1 660	2 499	5 435	13 460	11 643
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	113	1	15	24	10	162	151
Contrats de location financement	24	21	15	26	50	136	81
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	10 718	79	5	10	32	10 844	10 844
Total	**13 119**	**1 702**	**1 695**	**2 559**	**5 527**	**24 603**	**22 720**
Instruments financiers dérivés actifs / (passifs):							
Dérivés de taux							
Contrats dérivés – reçus	172	154	123	193	172	814	
Contrats dérivés – payés	(53)	(37)	(37)	(87)	(144)	(357)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Dérivés sur devise							
Contrats dérivés – reçus	240	85	-	-	-	325	
Contrats dérivés – payés	(196)	(82)	-	-	-	(277)	
Contrats dérivés - réglés en net	111	64	(2)	-	-	173	
Autres instruments dérivés							
Contrats dérivés – reçus	1	1	1	1	3	7	
Contrats dérivés – payés	(282)	(259)	(1)	(1)	(3)	(546)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Total	**(6)**	**(73)**	**84**	**106**	**28**	**139**	**145**

Note 12 Capitaux propres et résultat par action

Principe comptable

Les capitaux propres regroupent deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (intérêts ne donnant pas le contrôle des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts ne donnant pas le contrôle »).

Les transactions réalisées avec les intérêts ne donnant pas le contrôle induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette notion englobant les augmentations de parts d'intérêts), sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les frais attachés aux cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts majoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat. Les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissement.

Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres si les deux conditions suivantes sont réunies : (i) l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité et (ii) dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé qu'au moyen d'un échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres.

Le Groupe examine également les modalités particulières des contrats afin de s'assurer de l'absence d'obligation indirecte de rachat des instruments de capitaux propres en trésorerie, par la remise d'un autre actif financier ou encore par la remise d'actions d'une valeur sensiblement supérieure au montant de trésorerie ou de l'autre actif financier à remettre.

En particulier, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

Dès lors qu'il existe une composante « dette », cette dernière est évaluée de manière séparée et classée en « dette financière ».

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes, lorsqu'éligibles, directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Options sur actions propres
Les options sur actions propres sont traitées selon leurs caractéristiques comme des instruments dérivés, des instruments de capitaux propres ou des passifs financiers.

Les options qualifiées de dérivés sont enregistrées à la juste valeur par le compte de résultat. Les options qualifiées d'instruments de capitaux propres sont enregistrées en capitaux propres pour leur montant initial ; les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Le traitement comptable des passifs financiers est décrit dans la note 11.

12.1 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché tout en assurant la flexibilité financière nécessaire à la poursuite du développement futur de l'activité. Le Groupe cherche à optimiser de manière continue sa structure financière par un équilibre optimal entre son endettement financier net, son EBITDA et ses capitaux propres. Ainsi, il peut adapter le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres ou émettre de nouvelles actions. En ce qui concerne le rachat de ses propres actions, le Groupe procède à des achats occasionnels sur le marché. Ces actions sont acquises essentiellement en vue d'assurer le contrat de liquidité et d'animer le marché des titres, de les conserver, de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions, tout plan d'épargne ou toute attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe.

Les objectifs politiques et procédures de gestion sont demeurés identiques depuis plusieurs exercices.

En dehors des exigences légales, le Groupe n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum.

12.2 Eléments sur capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social s'élève à 169 825 404 euros contre 173 192 460 euros au 31 décembre 2015. Le capital social est composé de 110 996 996 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 décembre 2016. La variation de l'exercice s'explique essentiellement par l'annulation de 2 200 690 actions représentant un montant de 104 millions d'euros (en 2015 : émission de 22 485 actions suite à des levées d'options). Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,53 euros.
En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement et/ou à terme, ne doit pas excéder une valeur nominale de 60 millions d'euros.

12.3 Titres donnant accès à des nouvelles actions

Le Groupe est engagé dans des plans d'attribution d'actions (note 8.3). Le Groupe a l'intention de satisfaire ces plans sur la base d'actions existantes.

12.4 Actions propres et d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales, des actions de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A. ont été rachetées par le Groupe. Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 102 256, représentant 5 millions d'euros. Elles ont été acquises principalement dans le cadre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites.

En janvier 2005, le Groupe a signé un contrat de liquidité avec la banque d'affaires Rothschild portant sur 700 000 titres Casino et un apport de 40 millions d'euros, en application du règlement européen n° 2273/2003. Le Groupe a procédé à des apports complémentaires de moyens affectés au contrat de liquidité de (i) 30 millions d'euros le 25 septembre 2015 et (ii) 50 millions d'euros le 28 décembre 2015. Par décision du Conseil d'Administration du 14 juin 2016, ces 700 000 actions ont été annulées.
Au 31 décembre 2016, aucune action propre n'est détenue dans le cadre de ce contrat.
Les fonds gérés n'ayant pas servi à l'acquisition de titres auto-détenus, ont été investis dans des parts de FCP monétaire. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

12.5 TSSDI

En début d'année 2005, le Groupe a émis 600 000 titres "super subordonnés" à durée indéterminée (TSSDI) représentant une valeur de 600 millions d'euros. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe et sa rémunération est subordonnée au versement d'un dividende au titre des actions ordinaires au cours des 12 derniers mois. Ces titres portent intérêt au taux de Constant Maturity Swap à 10 ans + 100 bp (le taux ne peut pas excéder 9%). En 2016, le coupon moyen s'est établi à 1,69%.

Le Groupe a procédé le 18 octobre 2013 à la mise sur le marché d'une émission obligataire hybride perpétuelle de 750 millions d'euros portant sur 7 500 titres. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe avec une première possibilité le 31 janvier 2019. Ces titres portent intérêt avec un coupon à 4,87% jusqu'à cette date. Ce taux sera ensuite revu tous les cinq ans.

En raison de ses caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, ces instruments sont classés en capitaux propres, soit pour un montant de 1 350 millions d'euros. Les frais d'émission nets de l'effet d'impôt ont été imputés sur les capitaux propres.

12.6 Autres instruments de capitaux propres

Le 27 décembre 2013, Monoprix a procédé à l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix (ORA) pour un montant total de 500 millions d'euros en faveur de CACIB. La maturité de ces ORA était de 3 ans et la parité de remboursement était fixe; elles portaient intérêt à Euribor 6 mois + 4,1% (note 11.3.1).

Les ORA sont des instruments composés qui présentent une composante dette présentée en « dettes financières » correspondant à la valeur actualisée des coupons d'intérêt jusqu'à échéance et une composante capitaux propres pour le solde net de frais et d'impôt présentée en « intérêts ne donnant pas le contrôle ». Au 31 décembre 2015, la composante capitaux propres et la composante dette s'élevaient respectivement à 420 et 21 millions d'euros (respectivement en notes 12.8 et 11.2.3). Le Groupe disposait en outre d'une option d'achat sur ces ORA qui a été exercée le 3 mai 2016. L'incidence du rachat de ces ORA est présentée en note 2.

12.7 Autres informations sur les réserves consolidées

12.7.1 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2016

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total
	Ouverture 2016	Variation 2016	Clôture 2016	Ouverture 2016	Variation 2016	Clôture 2016	Clôture 2016
Brésil	(1 795)	735	**(1 060)**	(2 879)	1 005	**(1 875)**	**(2 934)**
Argentine	(139)	(5)	**(144)**	(2)	(9)	**(11)**	**(154)**
Colombie	(272)	18	**(254)**	(291)	36	**(255)**	**(509)**
Uruguay	(4)	11	**7**	(26)	16	**(9)**	**(2)**
Etats-Unis	19	-	**19**	1	-	**-**	**20**
Thaïlande	97	(97)	**-**	56	(56)	**-**	**-**
Pologne	15	(5)	**10**	-	-	**-**	**10**
Océan Indien	(8)	-	**(8)**	(3)	-	**(3)**	**(10)**
Vietnam	24	(24)	**-**	1	(1)	**-**	**-**
Hong-Kong	1	-	**1**	-	-	**-**	**1**
Total écarts de conversion	**(2 061)**	**634**	**(1 427)**	**(3 143)**	**991**	**(2 152)**	**(3 580)**

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2015

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total
	Ouverture 2015	Variation 2015	Clôture 2015	Ouverture 2015	Variation 2015	Clôture 2015	Clôture 2015
Brésil	(827)	(967)	(1 795)	(1 436)	(1 444)	(2 879)	(4 674)
Argentine	(117)	(22)	(139)	-	(2)	(2)	(141)
Colombie	(67)	(206)	(272)	(83)	(208)	(291)	(563)
Uruguay	37	(42)	(4)	(2)	(23)	(26)	(30)
Etats-Unis	12	7	19	-	1	1	20
Thaïlande	86	11	97	49	6	56	153
Pologne	15	-	15	-	-	-	15
Océan Indien	(6)	(1)	(8)	(3)	-	(3)	(10)
Vietnam	9	15	24	-	1	1	25
Hong-Kong	1	1	1	-	-	-	1
Total écarts de conversion	**(858)**	**(1 204)**	**(2 061)**	**(1 474)**	**(1 668)**	**(3 143)**	**(5 204)**

12.7.2 Annexe à l'état du résultat global consolidé

en millions d'euros	2016	2015
Actifs financiers disponibles à la vente	**2**	-
Variation de juste valeur	**1**	-
Recyclage en résultat	**2**	-
(Charge) ou produit d'impôt	**-**	-
Couverture de flux de trésorerie	**(2)**	-
Variation de juste valeur	**3**	(1)
Recyclage en résultat	**(7)**	1
(Charge) ou produit d'impôt	**1**	-
Couverture d'investissement net	**31**	(2)
Variation de juste valeur	**-**	(2)
Recyclage en résultat	**47**	-
(Charge) ou produit d'impôt	**(17)**	-
Ecarts de conversion (note 12.7.1)	**1 625**	(2 872)
Variation des écarts de conversion	**1 534**	(2 898)
Recyclage en résultat	**91**	23
(Charge) ou produit d'impôt	**-**	2
Ecarts actuariels	**(10)**	(23)
Variation des écarts actuariels	**(10)**	(34)
(Charge) ou produit d'impôt	**-**	12
Total	**1 646**	**(2 897)**

12.8 Intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs

Le tableau suivant présente le détail des intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs :

en millions d'euros	GPA		Exito (ii)	Big C Thaïlande	Autres (iii)	Total
	GPA Total (i)	dont Via Varejo				
Pays	Brésil	Brésil	Colombie	Thaïlande		
1er janvier 2015	**5 872**	**1 889**	**1 114**	**457**	**459**	**7 901**
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (iv)	58,7%	82,1%	45,2%	41,4%		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (iv)	0,06%	37,8%	45,2%	41,4%		
Résultat net	(15)	52	133	76	7	**201**
Autres éléments du résultat global (v)	(1 445)	(485)	(233)	6	1	**(1 671)**
Dividendes versés / à verser	(20)	-	(44)	(23)	(7)	**(94)**
Autres mouvements	4	1	74	(2)	121	**200**
31 décembre 2015	**4 396**	**1 457**	**1 044**	**514**	**581**	**6 536**
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (iv)	67,2%	85,8%	45,2%	41,4%		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (iv)	0,06%	37,8%	45,2%	41,4%		
Résultat net	(530)	(370)	39	10	(1)	**(482)**
Autres éléments du résultat global (v)	1 092	358	-	(53)	(65)	**973**
Dividendes versés / à verser	(2)	-	(74)		(9)	**(85)**
Autres mouvements (vi)	(140)	(11)	83	(470)	(426)	**(953)**
31 décembre 2016	**4 817**	**1 434**	**1 092**	**-**	**80**	**5 990**
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (iv)	66,8%	85,6%	44,7%	-		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (iv)	0,06%	37,4%	44,7%	-		
% de détention moyen 2016 du Groupe	33,1%	14,3%	55,2%	-		
% de détention du Groupe au 31 décembre 2016	33,2%	14,4%	55,3%	-		

(i) Y compris Via Varejo et Cnova (Cnova Brésil et Cdiscount) jusqu'au 31 octobre 2016. Suite au rapprochement des activités de Cnova Brésil et Via Varejo décrit en note 2 et à la perte de contrôle par GPA de Cnova, les activités de Cnova qui étaient essentiellement composées de Cnova Brésil et de Cdiscount sont présentées respectivement dans les colonnes « Via Varejo » et « Autres » au 31 décembre 2016

(ii) Y compris l'Uruguay et l'Argentine

(iii) Dont Monoprix pour 488 millions d'euros au 31 décembre 2015 : 420 millions d'euros correspondant au montant net de frais et d'impôt de l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix du 27 décembre 2013 au profit de CACIB (note 12.6) et 68 millions d'euros liés à l'opération SCI Simonop'1 sur l'exercice (note 3.2.6)

(iv) Les pourcentages des intérêts ne donnant pas le contrôle mentionnés dans ce tableau ne comprennent pas les propres intérêts ne donnant pas le contrôle des sous-groupes

(v) Les autres éléments du résultat global résultent essentiellement des écarts de conversion liés à la conversion des comptes des filiales étrangères

(vi) L'incidence négative de 953 millions d'euros résulte principalement de la perte de contrôle de Big C Thaïlande à hauteur de -470 millions d'euros, du rachat des ORA Monoprix à hauteur de -419 millions d'euros, de l'acquisition de titres Exito et GPA à hauteur de -34 millions d'euros, de la variation de valeur du « PUT minoritaire » Disco à hauteur de -25 millions d'euros et de la réorganisation des activités e-commerce à hauteur de -44 millions d'euros compensé partiellement par l'entrée d'investisseurs dans la foncière Viva Malls en Colombie à hauteur de +115 millions d'euros

Le capital de GPA est constitué de :

- 99 680 milliers d'actions ordinaires assorties de droit de vote
- 166 396 milliers d'actions de préférence sans droit de vote et ouvrant droit à un dividende prioritaire

Les actions de préférence n'ont pas le droit de vote, assurant à ses propriétaires, les droits et les avantages suivants: (i) la priorité dans le remboursement de capital en cas de liquidation de la société, (ii) la priorité dans le versement de dividende minimum annuel d'un montant de 0,08 real par action, dividende non cumulatif ; (iii) la priorité dans le versement des dividendes 10 % plus élevé que le dividende attribué aux actions ordinaires, y compris aux fins du calcul du montant payé au point (ii) ci-dessus.

Les minoritaires de GPA ne disposent pas d'une option de vente vis-à-vis de Casino. En application du droit boursier brésilien, les porteurs d'actions de préférence se voient attribuer un « droit de retrait (« withdrawal rights ») qui correspond à la possibilité pour les porteurs de demander, en cas de survenue de certains événements spécifiques, le rachat de leurs titres par GPA pour une valeur correspondante à la valeur comptable des titres (quote-part d'actif net). Ces droits sont détaillés en pages 104 et suivantes du 20-F 2015 de GPA.

INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES DES PRINCIPALES FILIALES PRESENTANT DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SIGNIFICATIVES

Les informations présentées dans le tableau ci-dessous sont en conformité avec les normes IFRS, ajustées le cas échéant des réévaluations de juste valeur à la date de prise de contrôle ou perte de contrôle et des retraitements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe. Les montants sont présentés avant éliminations des comptes et opérations réciproques.

En million d'euros	GPA		Exito (i)	
	2016	2015 retraité	2016	2015
Chiffre d'affaires	**13 036**	11 760	**4 499**	4 673
Résultat net des activités poursuivies	**0**	37	**60**	482
Résultat net des activités abandonnées	**(764)**	(159)	**-**	-
Résultat net consolidé	**(764)**	**(122)**	**60**	**482**
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les activités poursuivies	***-***	*40*	***39***	*133*
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les activités abandonnées	***(530)***	*(55)*	**-**	-
Autres éléments du résultat global	**1 622**	(2 022)	**68**	(555)
Résultat global de l'exercice	**858**	**(2 143)**	**128**	**(74)**
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	***562***	*(1 460)*	***39***	*(100)*
Actifs non courants	**7 972**	8 966	**3 969**	3 602
Actifs courants	**9 505**	5 937	**1 237**	1 094
Passifs non courants	**(2 216)**	(2 495)	**(1 249)**	(1 261)
Passifs courants	**(7 946)**	(5 965)	**(1 695)**	(1 261)
Actif net	**7 313**	**6 443**	**2 261**	**2 174**
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	***4 817***	*4 396*	***1 092***	*1 044*
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**407**	1 393	**406**	321
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	**(207)**	(503)	**(199)**	(1 864)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financements	**(591)**	(949)	**(172)**	987
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	**587**	(859)	**35**	(93)
Variation de trésorerie	**195**	**(918)**	**70**	**(649)**
Dividendes versés au Groupe (ii)	***-***	*33*	**48**	*47*
Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle sur l'exercice (ii)	***(1)***	*88*	***68***	*50*

(i) Y compris l'Uruguay et l'Argentine
(ii) GPA et Exito ont une obligation de distribuer des dividendes à hauteur de respectivement 25% et 50% du bénéfice net de l'exercice

12.9 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2016, a décidé la mise en distribution, au titre de l'exercice 2015, d'un dividende d'un montant de 3,12 euros par action ordinaire payé en numéraire. Le montant comptabilisé en moins des capitaux propres s'élève à 350 millions d'euros pour 112 226 382 actions (352 millions d'euros versés en 2015 au titre de l'exercice 2014).

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé lors de sa réunion le 28 juillet 2016 la distribution d'un acompte sur dividende de 1,56 € par action (50 % du dividende annuel versé au titre de 2015, inchangé depuis trois ans) au titre de l'exercice 2016. Le détachement de l'acompte a eu lieu le 28 novembre 2016 avec un paiement le 30 novembre 2016. Le montant comptabilisé en moins des capitaux propres s'élève à 171 millions d'euros pour 109 360 668 actions.

Le Conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende brut de 3,12 euros pour les actions ordinaires au titre de l'exercice 2016. Sur la base de 110 996 996 actions au 31 décembre 2016, le dividende proposé représente un montant provisoire de 346 millions d'euros ; il sera modifié en 2017 pour tenir compte des actions auto-détenues à la date de distribution effective. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Les coupons attribuables aux porteurs de TSSDI se présentent comme suit :

en millions d'euros	2016	2015
Coupons attribuables aux porteurs de TSSDI (Impact capitaux propres)	**49**	**48**
Dont montant versé au cours de l'exercice	41	42
Dont montant à verser	9	6
Impact tableau de flux de trésorerie de l'exercice	**47**	**48**
Dont coupons attribués et payés sur l'exercice	41	42
Dont coupons attribués sur l'exercice précédent et payés sur l'exercice	6	6

12.10 Résultat net par action

Principe comptable

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury stock method"), qui :

- au numérateur, corrige le résultat des intérêts financiers sur les obligations remboursables en actions et du dividende des TSSDI ;
- au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (bons de souscription, options, actions gratuites), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

12.10.1 Nombre d'actions

Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul		2016	2015
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice			
Actions ordinaires totales		**112 352 914**	113 187 606
Actions ordinaires auto-détenues		**(1 167 864)**	(360 821)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution	**(1)**	**111 185 050**	**112 826 784**
Equivalents actions provenant des :			
Plan d'option de souscription		**-**	24 531
Instruments non dilutifs (hors marché ou couverts par des calls)		**-**	-
Nombre moyen pondéré d'instruments dilutifs		**-**	**24 531**
Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (i)		**-**	(21 985)
Effet de dilution des plans d'options de souscription		**-**	2 547
Plans d'attribution d'actions gratuites		**-**	-
Effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives		**-**	2 547
Total des actions après dilution	**(2)**	**111 185 050**	**112 829 331**

(i) En application de la méthode du rachat d'actions, les fonds recueillis à l'exercice des bons et options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits. Le nombre théorique est plafonné au nombre d'actions qui résulteraient de l'exercice des droits

12.10.2 Résultats attribuables aux actions ordinaires et résultat par action

en millions d'euros		2016			2015 retraité		
		Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Résultat net, part du Groupe		**33**	**2 645**	**2 679**	**(65)**	**21**	**(43)**
Dividendes attribuables aux porteurs de TSSDI		**(49)**	**-**	**(49)**	(48)	-	(48)
Résultat net, part du Groupe attribuable aux actions ordinaires	**(3)**	**(16)**	**2 645**	**2 629**	**(112)**	**21**	**(91)**
Résultat net, part du Groupe attribuable aux ORA Monoprix		**(6)**	**-**	**(6)**	(43)	-	(43)
Résultat net dilué, part du Groupe attribuable aux actions ordinaires	**(4)**	**(22)**	**2 645**	**2 623**	**(156)**	**21**	**(134)**
Résultat de base par action, part du Groupe (en euros)	**(3)/(1) (i)**	**(0,14)**	**23,79**	**23,65**	**(0,99)**	**0,19**	**(0,81)**
Résultat dilué par action, part du Groupe (en euros)	**(4)/(1) (i)**	**(0,20)**	**23,79**	**23,59**	**(1,38)**	**0,19**	**(1,19)**

(i) En 2015 le résultat global étant négatif le calcul du résultat dilué ne prend pas en compte au dénominateur les actions ordinaires potentielles dilutives

Note 13 Provisions

Principe comptable

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.
Afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe

13.1 Décomposition et variations

en millions d'euros	1er janvier 2016 (i)	Dotations 2016	Reprises utilisées 2016	Reprises non utilisées 2016	Variation de périmètre	Variation de change	Reclassement IFRS 5	Autres	31 Décembre 2016
Litiges	561	355 (ii)	(51)	(105)	(1)	156	(289)	1	**628**
Divers risques et charges	133	41	(35)	(11)	(1)	-	(3)	(3)	**121**
Restructurations	31	31	(28)	(9)	-	-	-	3	**29**
Total provisions	**725**	**428**	**(114)**	**(125)**	**(2)**	**156**	**(292)**	**1**	**778**
dont non courant	*538*	*10*	*(2)*	*(19)*	*-*	*155*	*(281)*	*215*	***615***
dont courant	*187*	*418*	*(112)*	*(105)*	*(2)*	*2*	*(10)*	*(213)*	***163***

(i) Un reclassement de présentation de 507 millions d'euros de provisions de la catégorie « Divers risques et charges » (classement générique initial) à la catégorie « litiges » a été effectué sur les soldes d'ouverture
(ii) La dotation de 355 millions d'euros concerne principalement GPA au regard des autres litiges fiscaux (notamment 415 millions de reais soit 108 millions d'euros au titre de litiges liés à l'impôt sur les bénéfices, les taxes ICMS et PIS/COFINS et des amendes faisant suite à une réappréciation des risques) et des litiges salariaux

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires…), fiscale ou économique (contrefaçons...).

De manière plus spécifique, les litiges s'élèvent à 628 millions d'euros et comprennent principalement les provisions relatives à GPA (note 13.2).

13.2 Détail des provisions pour risques et charges de GPA (alimentaire uniquement)

en millions d'euros	Litiges PIS / Cofins / CPMF (i)	Autres litiges fiscaux	Litiges salariaux	Litiges civils	Total
31 décembre 2016	**43**	**402**	**88**	**41**	**575**
31 décembre 2015	24	294	136	57	**511**

(i) TVA et taxes assimilées

Dans le cadre des litiges présentés ci-dessus et ci-après en note 13.3, GPA (alimentaire uniquement) conteste le paiement de certains impôts, cotisations et obligations salariales. Dans l'attente des décisions définitives des tribunaux administratifs, ces diverses contestations ont donné lieu à des versements au titre de dépôts judiciaires présentés en « autres actifs non courants » (note 6.9). A ces versements, s'ajoutent les garanties données par GPA (note 6.11).

en millions d'euros	2016			2015		
	Dépôts judiciaires versés (i)	Actifs immobilisés donnés en garantie (ii)	Garanties bancaires (ii)	Dépôts judiciaires versés (i)	Actifs immobilisés donnés en garantie (ii)	Garanties bancaires (ii)
Litiges fiscaux	**53**	**248**	**2 002**	49	198	1 745
Litiges salariaux	**121**	**1**	**8**	165	1	9
Litiges civils et autres	**19**	**3**	**48**	16	2	72
Total	**193**	**252**	**2 057**	**229**	**202**	**1 826**

(i) Voir note 6.9
(ii) Voir note 6.11.1

13.3 Passifs et actifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays (dont principalement GPA – voir ci-dessous – et à hauteur de 43 millions d'euros au titre de litiges fiscaux du périmètre France Retail).

Comme indiqué en note 3.3.5, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

- **Procédure en défense à l'initiative des cédants du bloc de contrôle dans Globex Utilidades SA**

Le 14 août 2015, GPA et Wilkes ont été conjointement condamnés par une Cour internationale d'arbitrage à indemniser l'ancien actionnaire majoritaire (Morzan Empreendimentos) dans le cadre de prise de contrôle de Globex Utilidades SA (actuellement Via Varejo SA). L'incidence s'est élevée à 113 millions d'euros supportés à parts égales entre GPA et Wilkes, la holding de contrôle de GPA, comprenant l'indemnité, les intérêts et les frais d'avocats, présentée en « autres charges opérationnelles » en 2015. L'indemnité a été payée le 1er avril 2016.

Le 25 octobre 2016, le régulateur Brésilien CVM a ordonné à GPA de payer une indemnité supplémentaire aux autres actionnaires de Globex Utilidades SA, correspondant à 80% de l'indemnité payée à Morzan Empreendimentos. Selon une analyse préliminaire de la filiale, le montant de l'indemnité à verser s'élèverait à environ 150 millions de réais (44 millions d'euros). GPA, en collaboration avec ses conseils, a analysé les termes de cette notification et est convaincue que la sentence arbitrale n'a pas les effets attribués par la CVM et, pour cette raison, elle a procédé à un recours en appel auprès de la CVM en vue de faire modifier cette décision. Ce recours a suspendu le paiement de l'indemnité.

- **Class action à l'encontre de Cnova N.V. et du Groupe**

Certains dirigeants et administrateurs ainsi que les garants de l'introduction en bourse de notre filiale Cnova N.V. sont visés par une procédure d'actions de Groupe (dite « class action ») devant le tribunal de District des États-Unis (District sud de New York). Les plaignants reprochent une violation du droit boursier en liaison avec la situation macroéconomique au Brésil et les irrégularités de Cnova Brésil (note 3.5.3). En conséquence, Cnova N.V. peut encourir des dépenses (incluant notamment des honoraires d'avocats et d'autres consultants ainsi que des indemnisations de porteurs qui ont souscrit lors de l'introduction en bourse). Le Groupe ne peut pas à ce stade évaluer l'étendue de sa responsabilité potentielle, le cas échéant, et a actionné ses polices d'assurance pour ces réclamations. Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2016 à l'exception de la franchise d'assurance d'un million de dollars US et d'honoraires juridiques.
Dans une action distincte potentielle que la SEC pourrait prendre, une amende pourrait être imposée à Cnova N.V. à la suite des irrégularités de Cnova Brésil.

- **Avis du régulateur brésilien CVM à Via Varejo et GPA**

Le 18 février 2016, la filiale Via Varejo a reçu un avis du régulateur brésilien CVM précisant sa différence de vue portant sur le traitement comptable de deux opérations réalisées en 2013. La première concerne l'acquisition par GPA auprès de Via Varejo de 6,2% des actions de Nova Pontocom (cette opération n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe) et la deuxième le traitement comptable de la prise de contrôle de Bartira consécutive à l'acquisition de 75% des actions de Bartira. GPA et Via Varejo ont engagé une action en appel devant la CVM qui a été acceptée le 26 janvier 2017 concernant la transaction Bartira ; un comité de la CVM doit reconsidérer la décision initiale du collège relative à cette opération. Il n'y a aucune incidence sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2016.

- **Passifs éventuels GPA**

en millions d'euros	2016	2015
INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)	106	95
IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéfices)	307	477
PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)	624	526
ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières)	48	83
ICMS (TVA)	1 612	1 386
Litiges civils	210	192
Total	**2 907**	**2 760**

Le montant des passifs éventuels de Via Varejo classé en activités abandonnées et non inclus dans le tableau ci-dessus s'élève au 31 décembre 2016 à 433 millions d'euros.

GPA a recours à des sociétés de conseils dans le cadre de litiges fiscaux, dont les honoraires dépendent de la résolution des litiges en faveur de GPA. Au 31 décembre 2016, le montant estimé s'élève à 36 millions d'euros (10 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Note 14 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères (principalement Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris)
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- les filiales (note 16)
- les entreprises associées (principalement Mercialys) (note 3.3)
- les coentreprises (note 3.3)
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction (note 8.4)

La société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. La Société et ses filiales, bénéficient de l'assistance en matière stratégique de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle des conventions de conseil et d'assistance en matière stratégique ont été conclues. Elles bénéficient également d'autres prestations courantes de la part d'Euris et de Foncière Euris (mise à disposition de personnel et de locaux). Le montant enregistré en charge sur l'exercice relatif à ces conventions envers Casino et ses filiales s'élève à 3,3 millions d'euros dont 2,5 millions d'euros au titre de l'assistance en matière stratégique et 0,8 million d'euros au titre de mise à disposition de personnel et de locaux.

Par ailleurs, le groupe Casino a réalisé des opérations de promotion immobilière avec le groupe Foncière Euris générant une contribution positive en EBITDA de 34 millions d'euros sur l'exercice 2016.

Dans le cadre du déploiement de son modèle dual associant activités de distribution et immobilier commercial, Casino et ses filiales réalisent avec Mercialys des opérations de développement d'actifs immobiliers (note 3.3.6).

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

Note 15 Evénements postérieurs à la clôture

Résultat de l'offre publique d'achat des actions de Cnova N.V.

Le 31 janvier 2017, le Groupe a annoncé les résultats définitifs de l'offre publique d'achat des actions Cnova N.V. (note 2).

Le 21 février 2017, Cnova N.V a formulé sa demande officielle de radiation de ses actions de la cotation Nasdaq qui a été rendue effective le 3 mars 2017 ; depuis cette dernière date, les obligations de reporting requises par les règles boursières américaines sont actuellement suspendues. Les actions continueront dans l'immédiat à être cotées sur Euronext Paris.

Assignation par la DGCCRF de EMCD

Le 28 février, le Ministre de l'Economie a rendu publique sa décision d'assigner des sociétés du groupe Casino à la suite d'une enquête menée par la DIRECCTE de la Région Centre. Elle concerne une série d'avoirs émis en 2013 et 2014 par 41 fournisseurs pour un montant global de 20,7 millions d'euros et porte sur le remboursement de cette somme aux fournisseurs concernés, assorti d'une amende civile de 2 millions d'euros. Le groupe Casino réaffirme sa position quant au caractère licite de ces avoirs et veille à s'assurer que les négociations avec les industriels se déroulent dans un cadre équilibré et respectueux des dispositions applicables. Il entend donc contester les motifs de cette assignation devant la juridiction compétente.

Note 16 Principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2016, le groupe Casino comprend 1 804 sociétés consolidées. Les principales sont les suivantes :

		2016			2015		
Sociétés		**% de contrôle**	**% intérêt**	**Méthode de consolidation**	**% de contrôle**	**% intérêt**	**Méthode de consolidation**
Casino, Guichard-Perrachon SA				**Société mère**			**Société mère**
France – Distribution							
Casino Carburants		100	100	IG	100	100	IG
Casino Information Technology		-	-	-	100	100	IG
Casino Services		100	100	IG	100	100	IG
Distribution Casino France (« DCF »)		100	100	IG	100	100	IG
Distridyn		49,99	49,99	MEE	49,99	49,99	MEE
Easydis		100	100	IG	100	100	IG
EMC Distribution		100	100	IG	100	100	IG
Floréal		100	100	IG	100	100	IG
Geimex		100	100	IG	49,99	49,99	MEE
Groupe Monoprix							
Les galeries de la croisette	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Monoprix		100	100	IG	100	100	IG
Monoprix Exploitation	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Monop'	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Naturalia France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Société Auxiliaire de Manutention Accélérée de Denrées Alimentaires "S.A.M.A.D.A."	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Simonop'1	(i)	100	51	IG	100	51	IG
Societe L.R.M.D.	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Groupe Franprix – Leader Price							
Cofilead		100	100	IG	100	100	IG
DBMH		100	100	IG	100	100	IG
Distribution Franprix		100	100	IG	100	100	IG
Distribution Leader – Price		100	100	IG	100	100	IG
Distri Sud-Ouest (DSO)		100	100	IG	100	100	IG
Franprix Holding		100	100	IG	100	100	IG
Franprix – Leader Price		100	100	IG	100	100	IG
Franprix- Leader price Finance		100	100	IG	100	100	IG
HLP Ouest		70	70	IG	60	60	IG
Holding Mag 2		49	49	MEE	49	49	MEE
Holdi Mag		49	49	MEE	49	49	MEE
Holdev Mag		49	49	MEE	-	-	-
Gesdis		40	40	MEE	-	-	-
Leader Price Exploitation		100	100	IG	100	100	IG
Norma		100	100	IG	100	100	IG
Parfidis		100	100	IG	100	100	IG
Pro Distribution		70	70	IG	60	60	IG
R.L.P.I		100	100	IG	100	100	IG
Sarjel		60	60	IG	60	60	IG
Sédifrais		100	100	IG	100	100	IG
Sofigep		100	100	IG	100	100	IG

		2016			2015		
Sociétés		**% de contrôle**	**% intérêt**	**Méthode de consolidation**	**% de contrôle**	**% intérêt**	**Méthode de consolidation**
Groupe Codim							
Codim 2		100	100	IG	100	100	IG
Hyper Rocade 2		100	100	IG	100	100	IG
Pacam 2		100	100	IG	100	100	IG
Groupe Immobilier							
Green Yellow		98,75	98,75	IG	97,50	97,50	IG
L'Immobilière Groupe Casino		100	100	IG	100	100	IG
Sudéco		100	100	IG	100	100	IG
Groupe Mercialys							
Mercialys (société cotée)		40,22	40,22	MEE	40,25	40,25	MEE
Promotion immobilière							
Plouescadis		100	100	IG	100	100	IG
Autres activités							
Banque du Groupe Casino		50	50	MEE	50	50	MEE
Casino Finance		100	100	IG	100	100	IG
Casino Restauration		100	100	IG	100	100	IG
Restauration collective Casino		100	100	IG	100	100	IG
E-commerce							
Groupe Cnova NV (société cotée)		**93,70**	**66,84**	**IG**	**93,39**	**55,19**	**IG**
Cdiscount Group		100	66,84	IG	99,81	55,08	IG
Cdiscount		100	66,95	IG	100	55,25	IG
C'nova Comercio Electronico	(vii)	-	-	-	100	55,19	IG
Cnova Finança		100	66,84	IG	100	55,19	IG
International – Pologne							
Mayland		100	100	IG	100	100	IG
International – Thaïlande							
Groupe Big C (société cotée)		-	-	-	58,55	58,55	IG
International – Brésil							
Wilkes		100	75,5	IG	100	77,39	IG
Groupe GPA (société cotée)		**99,94**	**33,18**	**IG**	**99,94**	**32,76**	**IG**
Banco Investcred Unibanco S.A. ("BINV")	(ii) (iv)	50	21,67	MEE	50	21,67	MEE
Financeira Itaú CBD S.A. – Crédito, Financiamento e Investimento ("FIC")	(ii) (iv)	50	41,93	MEE	50	41,93	MEE
GPA Malls & Properties Gestão de Ativos e Serviços. Imobiliários Ltda. ("GPA M&P")	(ii)	100	100	IG	100	100	IG
Indústria de Móveis Bartira Ltda. ("Bartira")	(v)	100	100	IG	100	100	IG
Novasoc Comercial Ltda. ("Novasoc")	(ii) (iii)	99,98	10	IG	99,98	10	IG
Sendas Distribuidora S.A. ("Sendas")	(ii)	100	100	IG	100	100	IG
Via Varejo (société cotée)	(ii)	62,56	43,34	IG	62,57	43,35	IG
C'nova Comercio Electronico	(v) (vii)	100	100	IG	-	-	-

Sociétés		2016			2015		
		% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
International – Colombie, Uruguay et Argentine							
Groupe Exito (société cotée)		**55,30**	**55,30**	**IG**	**54,77**	**54,77**	**IG**
Distribuidora de Textiles y Confecciones SA DIDETEXCO	(vi)	97,75	97,75	IG	97,75	97,75	IG
Trust Viva Malls	(vi)	51	51	IG	-	-	-
Trust Viva Villavincencio	(vi)	51	51	IG	51	51	IG
Tuya SA	(vi)	50	50	MEE	-	-	-
Grupo Disco (Uruguay)	(vi)	75,10	62,49	IG	75,10	62,49	IG
Devoto (Uruguay)	(vi)	100	100	IG	100	100	IG
Libertad (Argentine)	(vi)	100	100	IG	100	100	IG
International – Océan Indien							
Vindémia Distribution		100	99,98	IG	100	99,98	IG
Vindémia Logistique		100	100	IG	100	100	IG
International – Vietnam							
Cavi Ltd		-	-	-	100	100	IG
Cavi Real Estate Ltd		-	-	-	100	100	IG
Cavi Retail Ltd		-	-	-	100	100	IG
Espace BigC An Lac		-	-	-	100	80	IG
Espace BigC Hai Phong		-	-	-	100	100	IG
Espace Bourbon Than Long		-	-	-	100	65	IG
Espace Business Hue		-	-	-	100	100	IG
Viet Nhat Real Estate		-	-	-	100	100	IG
Holdings – France et International							
Bergsaar BV		100	100	IG	100	100	IG
Casino Finance International		100	100	IG	100	100	IG
Casino International		100	100	IG	100	100	IG
Forézienne de participations		100	100	IG	100	100	IG
Géant Foncière BV		100	100	IG	100	100	IG
Géant Holding BV		100	100	IG	100	100	IG
Géant International BV		100	100	IG	100	100	IG
Gelase		100	55,30	IG	100	54,77	IG
Helicco		100	100	IG	100	100	IG
Intexa (société cotée)		98,91	97,91	IG	98,91	97,91	IG
Marushka Holding BV		100	100	IG	100	100	IG
Saowanee		-	-	-	100	48,99	IG
Ségisor SA		100	77,65	IG	100	77,39	IG
Sonnat		100	100	IG	100	100	IG
Tevir SA		100	100	IG	100	100	IG
Tonquin BV		100	100	IG	100	100	IG

(i) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Monoprix
(ii) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe GPA
(iii) Bien que GPA ne possède que 10% de la société Novasoc, cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale car GPA détient 99,98% des droits de vote de cette dernière conformément au pacte d'actionnaire
(iv) Les sociétés FIC et BINV financent les achats des clients de GPA. Ces entités résultent d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco"), GPA, et Via Varejo et sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA n'exerçant qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières
(v) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Via Varejo
(vi) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Éxito. Exito a signé le 27 avril 2015 un accord contractuel d'une durée initiale de 2 ans lui octroyant plus de 75% des droits de vote et ainsi le contrôle exclusif sur les décisions stratégiques du Groupe Disco. Cette accord a fait l'objet le 29 décembre 2016 d'une extension jusqu'au 30 juin 2019 et sera automatiquement renouvelé jusqu'au 30 juin 2021 sauf dénonciation par l'une des parties avant le 31 décembre 2018.
(vii) La société Cnova Comercio Electronico est détenue par Via Varejo depuis le 31 octrobre 2016 (note 2)

Note 17 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Textes adoptés par l'Union européenne à la date de clôture mais non entrés en vigueur

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union européenne mais non entrés en vigueur au 1er janvier 2016 et qui sont applicables au Groupe :

Norme (date d'application pour le Groupe)	Description de la norme
IFRS 9 *Instruments financiers* (1er janvier 2018)	Cette norme est d'application rétrospective. Elle propose une approche unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ; un modèle unique de dépréciation, prospectif et fondé sur les « pertes attendues » ; et une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture. De plus, les informations en annexe sont renforcées.
IFRS 15 y compris amendement *Produits provenant des contrats avec les clients* (1er janvier 2018)	Cette norme est d'application rétrospective. Elle pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients (sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques tels que les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers). Le principe de base est de comptabiliser le produit lors du transfert de contrôle de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La norme a fait l'objet de clarifications qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne. Ces clarifications comprennent peu de modifications de la norme proprement dite mais davantage de modifications des bases de conclusions et des exemples illustratifs. Ces amendements portent principalement sur les questions d'identification des obligations de prestation, la distinction agent / principal et les licences de propriété intellectuelle,

Au regard d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le Groupe projette d'appliquer ces deux nouvelles normes au 1er janvier 2018. Les impacts potentiels sont toujours en cours d'analyse et ne sont pas connus à ce jour.

Textes non adoptés par l'Union européenne à la date de clôture

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et qui sont applicables au Groupe :

Norme (date d'application pour le Groupe sous réserve de l'adoption par l'UE)	Description de la norme
IFRS 16 *Contrats de location* (1er janvier 2019)	Cette norme est d'application rétrospective. Elle pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats de location pour les bailleurs et les preneurs. Elle remplace la norme actuelle IAS 17 ainsi que les interprétations de cette norme.
Amendements à IFRS 2 *Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (1er janvier 2018)	Ces amendements sont d'application prospective. Ils précisent le traitement comptable des problématiques suivantes : - les effets des conditions d'acquisition des droits ("vesting conditions" et "non-vesting conditions") sur l'évaluation d'un paiement sur base d'actions réglé en trésorerie : l'évaluation de la dette d'un plan "cash settled" suit la même approche que celle applicable au plan "equity-settled", - les paiements fondés sur des actions soumis à une retenue fiscale : un tel plan est intégralement qualifié d'"equity-settled" (y compris la retenue à la source) si en l'absence d'une telle retenue à la source le plan aurait été exclusivement réglé par remise d'instruments de capitaux propres, - modification d'un plan qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres : la transaction doit être réévaluée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués à la date de modification, l'ancienne dette est décomptabilisée et la différence entre ces deux valeurs est comptabilisée en résultat.
Amendements à IAS 12 *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* (1er janvier 2017)	Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils viennent clarifier certains principes relatifs à la comptabilisation des impôts différés actifs relatifs aux moins-values latentes sur les instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur, afin de répondre aux diversités de pratique.
Amendements à IAS 7 *Initiative concernant les informations à fournir* (1er janvier 2017)	Ces amendements sont d'application prospective. Ces amendements imposent aux entités de fournir des informations supplémentaires permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans leurs activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie. Pour répondre à cette obligation, les entités devront fournir les informations sur les variations suivantes des passifs issus des activités de financement : (a) les changements issus des flux de trésorerie de financement, (b) les changements découlant des prises ou pertes de contrôle, (c) les effets de variations des cours des monnaies étrangères, (d) les variations de juste valeur et (e) les autres changements.

Norme (date d'application pour le Groupe sous réserve de l'adoption par l'UE)	Description de la norme
Amendements à IAS 40 *Transferts des immeubles de placement* (1er janvier 2018)	Ces amendements sont d'application prospective. Ils viennent clarifier les conditions de transfert d'un bien immobilier depuis la catégorie des immeubles de placement ou vers celle-ci. Par ailleurs, il est précisé que la liste d'exemples d'éléments probants attestant un changement d'utilisation est une liste non exhaustive.
Interprétation IFRIC 22 *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (1er janvier 2018)	Cette interprétation est d'application rétrospective ou prospective. Il s'agit d'une interprétation de la norme IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères. Elle vient préciser le cours de change à utiliser lorsqu'un paiement anticipé a été effectué.
Améliorations annuelles des normes IFRS *Cycle 2014 - 2016* (1er janvier 2017) pour les amendements à IFRS 12 (1er janvier 2018)	Ces amendements de normes sont d'application rétrospective. Les principales normes concernées sont : - IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités - IAS 28 – Participations dans les entreprises associées et des coentreprises

L'adoption de la norme IFRS 16 impactera principalement la comptabilisation des baux d'exploitation des magasins et des entrepôts du Groupe et se traduira par la reconnaissance de la quasi-totalité des contrats de location au bilan. Une exemption facultative existe pour les contrats de location de courte durée et dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La norme supprime la distinction actuelle entre les contrats de location simple et les contrats de location financement et exige la reconnaissance d'un actif (le droit d'utilisation du bien loué) et un passif financier à payer des loyers pour pratiquement tous les contrats de location. La charge de loyer sera remplacée par une charge d'amortissement et une charge d'intérêt financier et les indicateurs de performance tels que le résultat opérationnel courant et l'EBITDA seront impactés. Le Groupe estime que le résultat net consolidé pourrait également être affecté compte tenu d'une courbe de loyers généralement plus élevée en début de bail c'est à dire, une charge dégressive, contrairement à une charge linéaire reconnue sous la norme actuelle. Les flux de trésorerie d'exploitation seront, par ailleurs, plus élevés dans la mesure où les paiements relatifs à la composante principale du passif financier ainsi que les intérêts associés seront présentés dans les activités de financement.
Le Groupe a débuté une première évaluation de l'impact potentiel sur son information financière. Au 31 décembre 2016, le Groupe présente un engagement hors bilan au titre des paiements minimaux attendus sur les contrats de location simple immobiliers et mobiliers de 2 514 millions d'euros (note 7.3), qui correspond principalement aux biens immobiliers, tels que des magasins et entrepôts utilisés en tant que locataire dans ses activités. Toutefois, étant donné que le Groupe est encore dans une phase d'évaluation préliminaire, il n'a notamment pas encore déterminé les incidences des options de renouvellement ou de résiliation de ses contrats de location simple (en particulier l'existence du droit de résiliation triennale pour les baux commerciaux en France et la possibilité de rupture par anticipation existante au Brésil moyennant le paiement d'une indemnité limitée de un à douze mois de loyer) sur la reconnaissance d'un actif et un passif reflétant les paiements futurs ainsi que sur son résultat consolidé et sa présentation des flux de trésorerie.
Enfin, le Groupe n'a pas encore pris de décision quant à la date de première application de la norme ni à la méthode de transition, à savoir une approche rétrospective simplifiée ou bien une approche rétrospective complète.

Les autres amendements ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Casino, Guichard-Perrachon

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

SA au capital de € 1.723.040 €

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG ET AUTRES
TourOxygène
10-12 Boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03

S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Casino, Guichard-Perrachon

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Casino, Guichard-Perrachon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables

suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 « Retraitement de l'information comparative » de l'annexe qui expose les retraitements de l'information comparative au sein du compte de résultat consolidé au titre des activités abandonnées et du changement de méthode de présentation des coûts de mobilisation de créances sans recours.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Actifs non courants

Votre Groupe effectue des estimations sur la base d'hypothèses dans le cadre de la réalisation des tests de dépréciation des goodwill et des autres actifs non courants selon les modalités décrites dans la note 10.5 de l'annexe aux comptes consolidés. La valeur recouvrable des actifs non courants est déterminée, notamment, sur la base des prévisions de résultat et des flux de trésorerie issues des plans financiers pluriannuels préparés sous la responsabilité de la Direction. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci, ainsi que la documentation disponible et procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées. Nous avons également vérifié que la note 10.5 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Provisions

Votre Groupe constitue des provisions sur la base d'estimations pour couvrir les divers risques et charges, tels que décrits dans la note 13 de l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués. Nous avons également vérifié que la note 13 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs détenus en vue de la vente et les activités abandonnées sont présentées et évaluées selon les modalités décrites dans la note 3.5 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le bien fondé de la présentation des activités concernées ainsi que des actifs et passifs qui s'y rattachent dans les comptes consolidés et à s'assurer du caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation de la juste valeur des actifs considérés. Nous avons également vérifié que la note 3.5 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Lyon, le 9 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES		ERNST & YOUNG ET AUTRES	
Frédéric MOULIN	Gérard BADIN	Yvon SALAÜN	Sylvain LAURIA